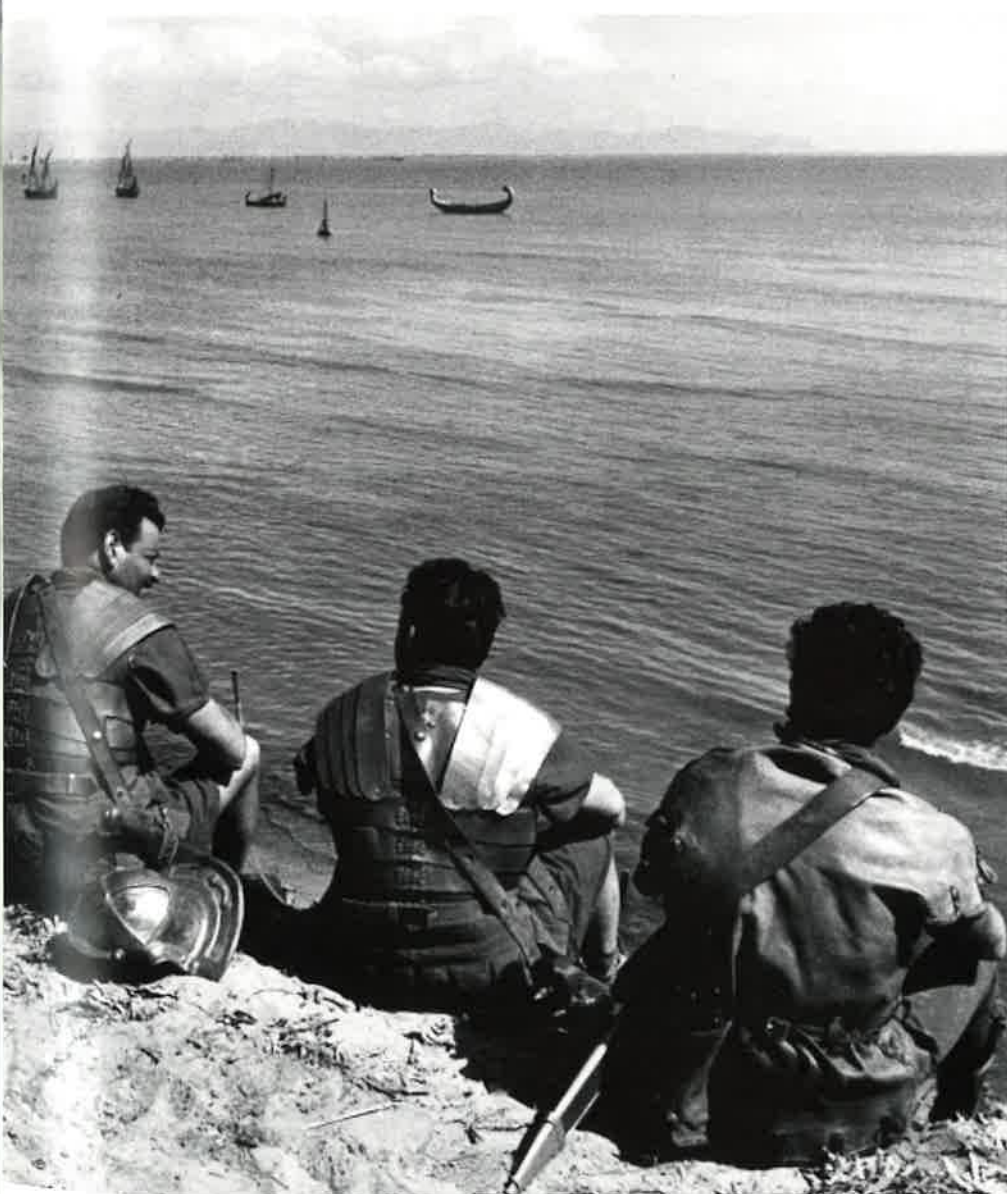


12

chronozones

vol.6/2000
bulletin des sciences de l'antiquité de
l'université de Lausanne



26 19746

chronozones

vol.6/2000

bulletin des sciences de l'antiquité de
l'université de Lausanne

pil.ch/scant/chronozones

ps
26 19746

éditorial

chronozones

Laniste
Wladimir Dudan

Myrmillon
Lionel Pernet

Samnite
Richard Sylvestre

Rétiaire
Thierry Luginbühl

Thrace
Sébastien Freudiger

Le lion
Yannick Dellea

correction

Nathalie Vuichard
Delphine Wagner
Isabelle Groux
Jacques Monnier

coordonnées

Bureau de rédaction
021/692 30 53
Bureau des assistants
021/692 30 47

Chronozones,
Institut d'Archéologie
et d'Histoire
Ancienne, BFSH2,
UNILausanne
1015 Lausanne

remerciements

Nous tenons à remercier l'association des étudiants en lettres (AEL) ainsi que la Fédération des associations d'étudiants (FAE) pour leur contribution financière

couverture

Tiré de: Diego Mormorio «Tazio Secchiaroli, le photographe de la Dolce Vita», Actes Sud/Motta 1998, p.96.

Imprimerie Cornaz SA
Yverdon-les-Bains

Avec cette sixième édition, Chronozones entre dans le nouveau millénaire (ou termine l'ancien, c'est selon). Parmi les nombreux sujets traités dans cette nouvelle mouture, plusieurs éléments méritent d'être souligné. Tout d'abord, saluons un rapprochement entre les universités de Dublin et de Lausanne, avec la décision d'échanger régulièrement un article de Chronozones avec une production du magazine Trowel, le pendant «chronozonien» de l'University College de Dublin. Suite à l'intérêt manifesté par plusieurs étudiants pour l'Irlande, trois articles consacrés à l'archéologie de l'île d'émeraude ouvrent ce numéro. En lançant cette collaboration, les éditeurs des deux revues espèrent voir naître un enrichissement mutuel entre les archéologies insulaire et continentale, deux mondes qui ont tendance à fonctionner en vase clos.

Une autre thématique met en lumière, avec quelques coups de griffes, la relation entre l'histoire et la politique. Extraites de leur contexte, certaines données historiques et archéologiques servent parfois à étayer des discours proches de la manipulation populiste. Et cette récupération n'épargne pas la Suisse...

De plus, Chronozones a désormais son site Internet sur lequel il est possible de retrouver un certain nombre d'articles des numéros précédents ainsi que des informations utiles pour les passionnés des sciences de l'antiquité. Nous ne pouvons qu'espérer que ce site, comme ce nouveau numéro, atteindront leur but: vous intéresser et vous divertir!

Visitez notre site internet à l'adresse:
www.unil.ch/scant/chronozones

materia



Dun Aengus ou de «mystérieuses» constructions aux confins de l'Europe

Sandrine Bosse p.4



Roma et Hibernia. Le mobilier romain en Irlande et ses interprétations

Lionel Pernet p.10



Latchets, a brief look at form, prototypes and function

Sharon A. Greene p.24



Application des SIG en archéologie: exercice

Anne Kenzelmann
Simone Leimgruber
Seuyin Wong p.30



Les «faux-lapicides»

Cédric Brélaz p.36



Les «rois de théâtre» de la céramique italiote

Cécile Matthey p.40

antemnae



Astérix et l'Histoire

Alain Cadotte p.46



Figurants à Cinecittà

Sylvian Fachard p.56



L'évolution des fesses masculines dans la statuaire grecque

Marcia Haldemann
Sandrine Oesterlé p.58



L'Histoire suisse contre C. Blocher et le «Sonderfall» helvétique

Thierry Luginbühl p.62



Rome Texas

Laurent Flutsch p.66

DUN AENGUS

OU DE «MYSTÉRIEUSES» CONSTRUCTIONS AUX CONFINS DE L'EUROPE

Sandrine Bosse

A l'ouest au large de l'Irlande trône un édifice majestueux, le Dun Aengus. Tourné vers l'Atlantique où il n'y a rien sinon l'inconnu, que fait-il sur cette terre inhospitalière balayée par les vents?

Introduction

La mode celtisante fait, en ce moment, ravage; on le sait. Le retour sur les lieux les plus intacts de la civilisation celtique devient le nouveau pèlerinage à la mode et remplit les hôtels irlandais. Le nord-ouest du pays où se parle encore le gaélique fait figure d'Eldorado de cette culture et tout particulièrement les îles d'Aran réputées pour leur isolement et leur langue que l'on dit très pure. Un certain nombre d'auteurs ont mis en valeur la vie extrêmement simple et courageuse des habitants de ces lieux. Ces personnes sont en général solidement bâties, n'ont peur de rien, si ce n'est des Banshees et autres esprits errants, très vaillantes et non corrompues. Bref, l'image reflétée est celle du «bon sauvage» que la civilisation pervertie et avilie par l'argent n'a pas encore su entacher, comme en témoigne John M. Synge dans *The Aran Islands*¹. Le film *The Man of Aran*² va dans le même sens, mettant en scène des chasses au requin dans les currachs (petits bateaux faits de toile recouverts de goudron) et le courage des habitants cultivant sans relâche les rares lopins de terres exploitables. Sur ces îles désolées trônent plusieurs forts en pierre, mais c'est surtout l'un d'eux, le Dun Aengus qui impressionne le plus, car ses enceintes semi-circulaires surplombent une falaise de plus de 100 m de haut qui laisse imaginer au visiteur d'être parvenu aux confins du monde. Par sa situation et l'ampleur de ses structures, ce fort est devenu une des images fortes de la civilisation celtique. Pourtant, jusqu'au début des années 90, on ne savait rien ou presque de sa datation – a-t-il réellement été construit par des

Celtes? – et de sa fonction première: s'agit-il bien d'une forteresse? Le but du présent article est de faire le point sur les données et les tentatives d'interprétation concernant ce site.

DANS LA MYTHOLOGIE...

C'est dans le livre des invasions de l'Irlande (voir encadré) que les îles d'Aran font leur apparition dans la littérature:

Un chant raconte que les Fír Bolg («hommes foudres»), le troisième peuple envahisseur de l'Irlande, seraient venus s'installer dans la vallée de la Boyne avant d'en être chassés par les Tuatha De Danann (la tribu de la Déesse Dana). Ils seraient alors réfugiés dans les îles d'Aran et y seraient restés jusqu'à ce que les Cruithne (une tribu bretonne) les en chassent³.

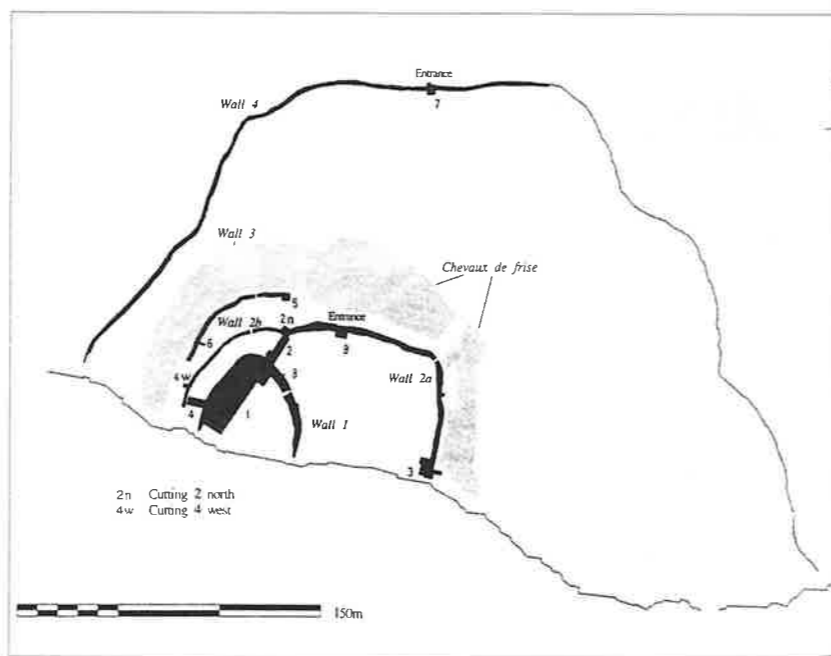


Fig. 1 Plan général de Dun Aengus. Cotter 1996, p. 2.

³ Guyonvarc'h 1980.

⁴ Système défensif constitué de blocs de pierre allongés ou de pieux en bois, suivant les sites, plantés dans le sol plus ou moins verticalement, qui vise à freiner, voire stopper l'assaillant.

Légèrement plus au sud se trouve Dun Aengus, fait de quatre enceintes semi-circulaires et doté d'une ceinture de chevaux de frise⁴. Vient ensuite Dun Eochla, fort à deux enceintes circulaires sur un très bon point de vue, et enfin Dun Duchathair, au sud, appelé aussi le fort noir, en très mauvais état et lui aussi pourvu d'une ceinture de chevaux de frise.

Le fort de Dun Aengus qui nous intéresse ici, est constitué de quatre enceintes dont une incomplète (fig. 1) et surplombe, nous l'avons dit, une falaise de 100 m de haut. L'aire totale de ce fort est de 5,7 ha. Le visiteur est donc rapidement perdu au milieu de ces grandes enceintes, car il est difficile de se repérer sans un plan. Impressionné par l'ampleur de ces structures, il l'est d'autant plus lorsqu'il se retrouve dans l'enclos intérieur, face au vide, à la mer et au vent... Cet enclos est délimité par une première enceinte, la plus massive (4-5 m de large) qui est faite de plusieurs murs accolés en terrasse. Le deuxième rempart est aussi assez massif (4 m de large dans sa partie ouest et 3 m en moyenne dans la partie est); également constitué de deux murs accolés en terrasse, il se situe à proximité du

Interprétations et délires

Ainsi, avant les fouilles et sans renseignement précis, les théories les plus diverses et les plus farfelues ont pu voir le jour, tant du point de vue de la fonction que de la datation du fort.

Tout d'abord, l'étude de Thomas Johnson Westropp⁵: beaucoup de croquis, de mesures et d'observations ont été faites et en appendice se trouvent également toutes les mentions et commentaires faits sur le fort jusqu'en 1910. Voici parmi tant d'autres, quelques observations qui méritent d'être relevées.

La première mention date de 1684-86, elle est de Roderick O'Flaherty: il constate la présence d'une grande place fortifiée sur le bord d'une falaise. Cette place forte est faite de grands murs de pierres sèches et les chevaux de frise sont également mentionnés. La seule mesure donnée pour l'enceinte intérieure est qu'elle peut contenir 200 vaches!

John O'Donovan, vraisemblablement un historien, a fait en 1839 une description du site avant les restaurations pour l'«Ordnance Survey Letter». Il estime qu'à l'origine, le fort devait être ovale, mais qu'environ un tiers a dû s'abîmer dans l'océan. Westropp partage aussi cette idée.

premier à l'Ouest, mais délimite un large enclos à l'Est. Cette deuxième enceinte possède deux entrées: une au nord-est et une autre au nord. Vient ensuite le troisième mur qui longe le deuxième sur son tronçon ouest, mais qui s'arrête brusquement. Puis vient la bande de chevaux de frise (de 10 à 23 m de large) le long de la troisième et de la deuxième enceinte. Enfin, le quatrième mur, le moins massif (2,2 m de large en moyenne) s'étend très largement autour des trois autres enceintes.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le fort était en ruine, les enceintes étaient en bonne partie effondrées, celle du centre restant dans un meilleur état de conservation que les autres. Dans une vaste campagne de restauration entre 1884 et 1886, les murs ont été rebâti, «en conservant toute honnêteté scientifique» selon Westropp⁵, un intellectuel féru d'antiquités irlandaises, qui a dirigé ces travaux. Ces restaurations ont alors donné au fort son aspect actuel. Aucune étude archéologique n'a donc été faite avant ces travaux si ce n'est quelques observations et mesures sur les vestiges visibles. Après ces restaurations, une seule étude archéologique a été faite, dans les années 90 par Claire Cotter⁶.

Pour John Windle, qui a écrit beaucoup de notes sur les antiquités et le folklore irlandais, avant 1854, le fort est l'œuvre des Fír Bolg et c'est la preuve que ces derniers n'étaient pas des sauvages puisqu'ils ont réussi une construction aussi «raffinée» que ce fort: «the smooth-faced walls, well-built door, clever chevaux de frise and flights of steps».

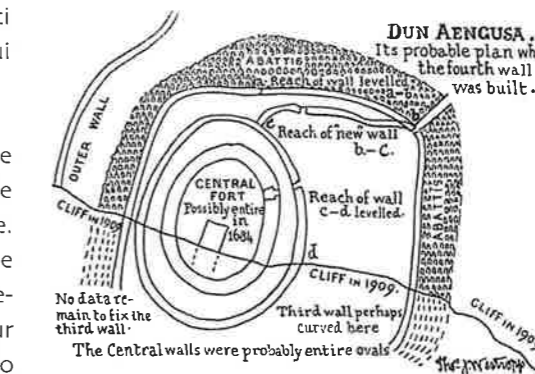


Fig. 2 Dun Aengus vu par Thomas Westropp. Westropp 1919, fig. 2.

Dans une toute autre optique, Edward Ledwich, en 1797 dans son ouvrage *Antiquities of Ireland* et Charles Henry Hartshorne, un écrivain anglais, en 1853, estiment que ce fort a plutôt eu une fonction monastique et par conséquent, a été construit bien plus tard.

⁵ Westropp 1919.

⁶ Cotter 1993 et 1996.

⁷ Cf. note 5.

Pour en revenir à Westropp, celui-ci remarque tout d'abord que ce genre de fort en pierres à enceintes circulaires ne peut être attribué à une tribu en particulier puisqu'on retrouve ce type de fortification un peu partout en Europe à l'âge du fer. L'originalité de sa théorie tient dans le fait que, estimant que ce genre de place fortifiée est en général circulaire, Dun Aengus a aussi dû l'être (fig. 2). Par conséquent, une bonne partie du fort aurait sombré dans l'océan. Il n'y a malheureusement aucun moyen de le vérifier, mis à part que s'il y a falaise, il y a forcément eu effondrement à un moment ou un autre.

8 Cunliffe 1979 et 1997.

Barry Cunliffe⁸ fait remarquer que les forts des îles d'Aran sont très semblables à ceux qui se trouvent dans le sud et l'ouest de l'Irlande. C'est le reflet d'une société capable de mobiliser un grand nombre de personnes sur une longue période. Parallèlement, le système des chevaux de frise se retrouve, répandu de l'Ibérie à l'Ecosse, mais souvent en bois et donc non conservé. En Irlande, ce système défensif se retrouve, en pierre à Inishmore, comme il a déjà été dit, ainsi qu'au fort de Ballykinvarga, comté de Clare et à Dunnamo sur la péninsule de Mullet, comté de Mayo.

9 Birkhan 1997.

Helmut Birkhan⁹, en 1997, dans la même optique que B. Cunliffe, compare Dun Aengus aux hillforts bien connus de Maiden Castle, Danebury, etc. Ce fort s'inscrit donc dans une grande tradition de constructions militaires. Il admet que ce genre d'édifice a également pu servir de lieu de culte.

10 Markale 1979 et 1999.

Quant à Jean Markale¹⁰, c'est à lui que revient, comme souvent, la palme de la théorie la plus farfelue. Cet auteur très prolifique a voulu associer légende et histoire. Selon lui, les Fír Bolg seraient des tribus belges, car en Belgique se trouvent aussi des chevaux de frise, venus au Ve siècle av. J.-C. et les Tuatha De Danann seraient les fameux hyperboréens... Peuple mythique auquel il doit une partie de son succès en librairie...

Dans un autre registre, il voit un symbole dans le fait que les îles d'Aran soient au nombre de trois, chiffre qu'il rattache bien évidemment à la tripartition de la structure sociale celtique (clergé, guerriers et travailleurs).

En ce qui concerne le fort, il estime que les enceintes ont pour fonction de «détacher du monde quotidien et à l'intérieur, on devient prisonnier du vide et du vertige». Celui-ci devient sacré et Dun Aengus est alors un sanctuaire établi aux confins du monde pour éloigner les monstres des profondeurs marines. Il en donne pour «preuve» un texte d'Aristote¹¹ où il est écrit que les Celtes se rassemblent au bord de la mer en hurlant pour y jeter des lances dans les vagues en

rituel de conjuration. Markale imagine ce genre de cérémonie à Dun Aengus et lui refuse la fonction de forteresse. Rappelons enfin simplement que tout ceci a été écrit en 1999, soit après les fouilles dirigées par Claire Cotter...

C'est justement entre 1993 et 1995 qu'ont eu lieu plusieurs campagnes de relevés et de fouilles dirigées par Claire Cotter¹². Il s'est agi de faire la lumière sur une éventuelle datation et de voir s'il

La mythologie irlandaise, transmise à l'origine oralement, a été mise par écrit dès le VIe siècle avec l'essor du christianisme, mais les manuscrits parvenus jusqu'à nous datent pour la plupart du XIIe siècle. Ces sources sont constituées par trois recueils: tout d'abord le Livre des invasions qui raconte le peuplement légendaire de l'île, puis l'Histoire des lieux, un recueil de toponymes et enfin le Cycle de l'Ulster où l'on trouve la geste du célèbre héros Cuchulainn.

Dans le Livre des invasions sont décrites les vagues successives d'envahisseurs mythiques qui ont peuplé l'Irlande: ces légendes rapportent que l'île aurait été habitée par les Fomoires, monstres humains contre qui vont devoir lutter tous les envahisseurs. Le premier de ces peuples légendaires est celui de Partholon qui semble arrivé de Grèce en passant par la Gothie et l'Espagne, 300 jours après le Déluge et qui est détruit par des épidémies après 150 ans. Le pays reste alors inhabité pendant 30 ans, jusqu'à l'arrivée des tribus de Nemed, d'origine grecque également. Mais celles-ci sont opprimées par les Fomoires qui les obligent à verser de lourds tribus en céréales et en lait. Les descendants de Nemed décident donc de fuir. Un des membres de cette tribu, Semeon s'est réfugié en Grèce avec une partie de ce peuple où il est réduit à l'esclavage. Ses descendants, les Fír Bolg se rebellent, s'enfuient et se rendent en Irlande. Ce peuple, après plusieurs batailles, est vaincu par les Tuatha De Danann (la tribu de la déesse Dana), peuple de race divine qui serait arrivé sur l'île selon certaines versions, sur des nuages ou alors par bateaux qu'il aurait immédiatement brûlés. Les Tuatha De Danann restent longtemps invincibles, car ils possèdent plusieurs objets magiques: la lance de Lug qui ne rate jamais son but, l'épée de Nuada dont personne ne peut se défendre, le chaudron de Dagda qui ne tarit jamais en nourriture et le Grand Fal, pierre qui crie lorsque celui qui doit être roi d'Irlande la touche. Malgré ces atouts, les Tuatha De Danann sont battus par la tribu de Mil dont la généalogie remonte jusqu'à Japheth, fils de Noé. Après une fuite de l'Égypte où il est persécuté, il se rend en Espagne et de là conquiert l'Irlande. La tribu de Dana soumise, est alors obligée de se réfugier dans le monde souterrain qu'elle hante encore... et le peuple de Mil reste quant à lui maître du monde visible¹³.

Y avait des traces d'occupation dans le sol. L'épaisseur des sédiments étant très mince (pas plus de 50 cm), voir nulle au centre de l'enclos, tout l'espace n'a pu être fouillé. En 1993, un grand sondage (sondage 1, fig. 1) a été fait dans l'enclos intérieur, sur le côté ouest. Il recouvre environ un tiers de cet espace. Plusieurs structures ont alors été mises au jour, notamment des huttes circulaires qui devaient avoir des superstructures en bois. Mais, avant ces huttes, une première couche d'occupation est attestée avec, comme matériel, des tessons de céramique, une épingle en os et des ossements d'animaux qui ont donné une datation C14 de 1300-1000 av. J.-C. Ensuite, une certaine quantité de matériel a été recueillie dans la phase d'occupation correspondant aux huttes: épingles en os, objets en bronze et des fragments de moules en terre cuite pour des épées et différentes armes. Les os trouvés donnent une datation par C14 de 1000-800 av. J.-C.

Il y a donc eu à cet endroit une occupation pendant l'âge du bronze, avec de l'élevage et une activité métallurgique.

En 1994, neuf sondages (fig. 1) ont été faits afin d'essayer de donner une chronologie relative et de dater les différentes enceintes. Outre les murs visibles, les fondations d'un segment de mur ont été mises à jour (dans le sondage no 2) qui relie la première à la deuxième enceinte (il mesure en moyenne 2 m de large); du matériel sous ce mur a donné une fourchette de 900-540 av. J.-C., par datation au C14. C'est le seul mur qui possède un élément de datation. Au nord du

sondage 1, une vaste structure avec un grand foyer (3,6 m/1,8 m) entouré d'un sol pavé a été découverte; cette structure a peut-être servi à des activités métallurgiques. Les chevaux de frise n'ont quant à eux pas encore été fouillés, mais ce genre d'élément défensif se trouve plutôt à l'âge du fer, même s'il en existe des exemples dès l'âge du bronze, notamment en Espagne. Deux hypothèses de chronologie relative à ces murs ont donc été proposées:

Une première enceinte aurait existé à la place de l'enceinte intérieure, mais seulement dans sa partie ouest, car aucun vestige n'a été découvert au-delà de ce mur. L'enceinte se poursuit, passant dans le sondage no 2, puis à la place du mur 2a. Tous les autres ajouts sont donc postérieurs. Deuxième possibilité: il y avait un enclos à la

place du mur 1 et un deuxième passant dans le sondage 2 et à la place du mur 2a (fig. 1).

La quatrième enceinte est considérée comme contemporaine de la phase la plus précoce de l'établissement. Pourtant, la zone d'habitat est limitée à l'enclos intérieur et à l'est du sondage 2 dans l'enclos intermédiaire.

Claire Cotter fait remarquer qu'un établissement qui a duré aussi longtemps a forcément dû avoir une protection contre le vent venant de l'Océan. Y avait-il simplement une palissade le long de la



Dun Aengus vu depuis la mer. Raftery, B., 1994, *Pagan Celtic Ireland*, III, 10.

falaise? Le fort était-il alors circulaire, comme le pense Westropp? La question reste ouverte.

Il n'y a ensuite aucune trace d'occupation pour la période qui va de 400 av. J.-C. à 500 apr. J.-C. Quelques objets témoignent de la présence des premiers chrétiens, puis une sépulture a été mise au jour juste devant une des entrées de la deuxième enceinte avec des perles en ambre. Ce type d'inhumation est en général attribué aux Vikings.

En résumé, le site de Dun Aengus a donc été occupé dès le Bronze Final et a livré pour cette période des traces d'habitations avec des activités métallurgiques et de l'élevage. Par la suite, il ne semble plus être occupé de manière régulière,

11 Malheureusement, il ne donne aucune référence.

12 Cf. note 6.

13 Guyonvarc'h 1980, p. 3-17.

mais sera fréquenté au début de l'époque chrétienne, lors de raids vikings.

Pour reprendre les hypothèses mentionnées précédemment, il est possible que M. Westropp ait raison en imaginant le fort primitivement ovale, mais rien ne permet de le démontrer. Ce dont on peut être sûr, c'est que la construction du fort ne date pas des temps chrétiens et rien n'indique qu'il ait été utilisé à cette époque.

14 Bouvier 1990-1993.



Dun Aengus. Au premier plan, les chevaux de frise. Feehan *et al.* 1994, p. 85.

Quant à la fonction du fort, nous ne sommes pas beaucoup plus éclairés, mis à part les traces d'activité métallurgique. Il faut pourtant remarquer que le système défensif est plutôt imposant et qu'il est difficile de penser qu'un lieu à vocation purement cultuelle ait pu avoir autant de protections. La fonction militaire semble donc incontestable (le principal argument en sa faveur étant le dispositif de chevaux de frise), sans pour autant exclure l'idée que le fort ait aussi pu servir de lieu de culte. Mais de là à savoir ce qui s'y passait exactement, laissons à J. Markale ses idées...

Il peut être intéressant, pour conclure, de voir comment ce fort a pu inspirer des écrivains originaires ou de passage dans les îles d'Aran. La conclusion est simple: des auteurs comme O'Flaherty, originaire d'Inishmore ou comme J.

Syngé envoyé par le poète Yeats pour étudier le gaélique, ne parlent pas du tout de Dun Aengus ou des autres forts. Ce qui les intéresse, c'est de décrire la vie des habitants, la chasse au requin, la manière dont ils cultivent leurs lopins de terre, etc.

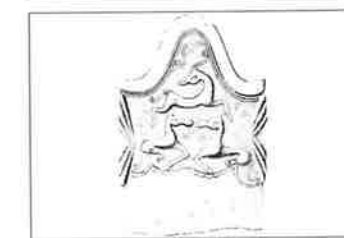
Il faut aller chercher chez Nicolas Bouvier, dans son *Journal d'Aran*¹⁴, pour trouver une mention du fort; c'est après un séjour à Inishmore en 1985

(en plein hiver!) qu'il a écrit ce texte. Laissons-lui donc le dernier mot, même si ses conclusions ne correspondent pas à celle des archéologues: «C'est un hémicycle qui s'élève en gradins autour d'une arène où la roche a été égalisée et qui est exactement bissectée par l'aplomb de la falaise. Vertigineux à-pic là-dessous. Des éclats de basalte plantés obliquement dans le sol, en chevaux de frise, en défendent l'accès et ont accredité la thèse d'un ouvrage militaire. Dun en gaélique se traduit par «forteresse». Ce qui paraît absurde: qui est dedans ne voit absolument rien de ce qui peut

se tramer dehors. Ni meurtrières ni créneaux pour surveiller les abords. Escalader en silence le mur extérieur serait un jeu d'enfant, l'autre étant de précipiter les défenseurs surpris de dos dans le vide. J'imagine plutôt un amphithéâtre pour intronisations solennelles, rituels saisonniers, ou pour ces assemblées druidiques où l'on accompagnait le plongeon du soleil dans la mer d'un concert de lamentations. Les manuels scolaires ayant la vie aussi dure que les mythes, on s'obstine à qualifier ces constructions de "forts". Un professeur de Galway qui partage mes doutes et que j'interrogeais sur ce point s'est contenté de me répondre que s'il fallait beaucoup de temps pour faire entrer quelque chose dans la tête d'un Irlandais il en fallait bien davantage pour l'en faire sortir».

Bibliographie

- Cunliffe, B. *The Celtic World*, Londres, 1979.
- Cunliffe, B. *The Ancient Celts*, Oxford – New York, 1997.
- Guyonvarc'h, C.-J., *et al.* *Textes mythologiques irlandais I, vol. I, CELTICUM 11/1*, Rennes, 1980.
- Birkhan, H. *Kelten*, Vienne, 1997.
- Litton, H. *The Celts*, Dublin, 1997.
- Markale, J. *Les Celtes et la civilisation celtique*, Paris, 1979 (1969).
- Markale, J. *Sites et sanctuaires des celtes*, Paris, 1999.
- Feehan, J. *et al.* *The Book of Aran*, Newtownlynch, 1994.
- Cotter, C. «Western Stone Fort Project. Interim Report», *Discovery Programme Reports*, 2, 1993, p. 1-11.
- Cotter, C. «Western Stone Fort Project. Interim Report», *Discovery Programme Reports*, 4, 1996, p. 1-14.
- Westropp, T. J. «A Study of the fort of Dun Aengus in Inishmore, Aran Isles, Galway Bay: its plan growth and records», *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1919, vol. 28, p. 1-46.
- et aussi... Bouvier, N. *Journal d'Aran et d'autres lieux*, Paris, 1990-1993.



ROMA ET HIBERNIA

LE MOBILIER ROMAIN EN IRLANDE ET SES INTERPRÉTATIONS

Lionel Pernet

Le matériel romain trouvé en Irlande a suscité des réactions passionnées de tous temps: l'Irlande a-t-elle résisté ou non à l'envahisseur romain? Controversée et disputée, l'étendue de la relation entre l'Irlande et le monde romain pendant les quatre premiers siècles de notre ère mérite bien un long détour. Ceci d'autant plus que le dernier catalogue raisonné du matériel romain en Irlande date de 1973 et que peu d'interprétations synthétiques ont été écrites depuis lors.

Introduction

Cet article est l'adaptation d'une étude approfondie du mobilier romain trouvé en Irlande. On n'y trouvera pas un catalogue détaillé des découvertes, mais une présentation rapide des trouvailles les plus remarquables, afin de donner une appréciation générale des relations hiberno-romaines pendant les quatre premiers siècles de notre ère. Etant donné que ce matériel a principalement été étudié de façon isolée, il s'agira ici de le replacer dans le contexte général des études sur la chronologie et de la diffusion du matériel romain.

Ce mobilier romain ne diffère aucunement de celui du Continent. Il est issu d'Italie ou de provinces romaines et passe des domaines ou des at-

liers romanisés en Irlande suivant différents canaux d'échanges qu'il s'agira d'étudier.

Cet article va se déployer dans trois directions différentes. La première consiste à replacer l'étude du matériel romain en Irlande à la fois dans le contexte général de l'archéologie irlandaise et dans celui des études publiées à ce sujet jusqu'ici. Il s'agit donc d'écrire l'historiographie de ce matériel depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Dans un deuxième temps, une présentation rapide du matériel avec quelques résultats statistiques ouvrira le champ de la troisième partie: l'interprétation de ce matériel, tout d'abord avec une perspective continentale et finalement dans la continuité de l'Age du Fer en Irlande.

L'Irlande et le monde romain: historiographie du XIXe siècle à nos jours

AU COMMENCEMENT...

Plusieurs raisons concourent au choix de commencer par un historique de la recherche. Tout d'abord, le simple fait d'arriver au milieu d'une série d'études sur un sujet peu connu oblige à replacer chaque auteur dans son contexte et à identifier les différents courants d'interprétation. Deuxièmement, le caractère particulier de l'archéologie irlandaise, une science jeune dans un état jeune à l'histoire tourmentée, oblige à considérer les différentes vues sur le matériel romain dans leur contexte historique et, nous le verrons, politique.

Si jusqu'au milieu du XIXe siècle, personne ou presque ne doutait que l'Irlande avait été un des rares endroits en Europe où les légionnaires romains n'avaient pas mis les pieds, l'article de Wright (1866) intitulé «Sur les relations des Romains avec l'Irlande» a mis le feu à une poudre qui brûle aujourd'hui encore, bien que moins vivement qu'alors. Il concluait ainsi¹: «Je pense que l'on ne peut pas douter du fait que les romains ont envahi l'Irlande, et de leur point de vue, l'ont soumise» (Wright 1866, p. 298). C'est sans attendre, l'année suivante dans la même revue, que Brash (1897) propose l'interprétation inverse, faisant appel à la fois aux sources écrites et au peu de

part s'appuient en effet uniquement sur les sources et jouent sur des difficultés liées à la traduction et à l'interprétation de celles-ci (voir encadré). Un article curieux (McElderly 1922) essaie de démontrer que Juvénal, qui écrit dans sa deuxième satire que Rome a porté ses armes «au-delà des côtes de l'Irlande», a fait partie des troupes commandées par le général Agricola en Bretagne et que son vers doit dès lors être compris littéralement. Il en déduit que l'Irlande a été envahie par les troupes romaines, sans avoir recours à aucun moment à l'archéologie.

Il faut attendre 1947 pour voir la publication par Ó Ríordáin du premier catalogue de ce qui est alors considéré comme le mobilier romain trouvé en Irlande (monnaies, fibules, céramique, etc.). Sans qu'il ne s'intéresse en détail à l'étendue de la présence romaine en Irlande, Ó Ríordáin est le premier à remarquer que le matériel se répartit en deux groupes chronologiquement bien distincts, un premier ensemble de matériel des Ier et IIe siècles ap. J.-C. et un second daté du IVe siècle ap. J.-C. Son article ne semble cependant pas avoir soulevé un large débat, il faut même attendre les années septante pour voir la question réapparaître sérieusement, avec un catalogue complet édité par Bateson en 1973. L'origine de chaque trouvaille est prise en compte afin d'éliminer le matériel suspect, qui pourrait avoir été apporté après l'Antiquité. Son étude détaillée va permettre aux auteurs suivants de construire des interprétations correspondant à la réalité archéologique, et ce dès 1976, suite à un colloque sur la question des relations entre le monde romain et l'Irlande (les actes sont publiés dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy* de 1976). Après ce colloque et l'article important de Carson et O'Kelly (1977) sur les découvertes de matériel romain autour du tumulus de Newgrange, on se désintéresse de la question, jusqu'aux années nonante, où le nombre de publications augmente considérablement. On compte en effet plus de vingt articles touchant de plus ou moins près au problème dans les dix dernières années. Certaines interprétations (aucun catalogue depuis Bateson en 1973 et sa mise à jour en 1976) méritent d'être passées en revue afin de donner une idée de l'avancement de la recherche.

LES PUBLICATIONS MAJEURES SUR LA QUESTION DANS LES ANNÉES NONANTE

Le premier élément à noter à ce sujet est que la plupart des livres traitant de la période romaine en Irlande sont des introductions à des synthèses sur ce qui est appelé «the Early Christian Period». Parmi ce type d'ouvrage, deux noms sont à retenir, Edwards et son *Archaeology of Early Medieval Ireland* (1990) et Mytum, *The Origins of Early Christian Ireland* (1992). Ces deux livres,

tous deux d'auteurs britanniques, ont été reçus différemment par la critique. Le livre d'Edwards, une approche historico-culturelle, est considéré comme une bonne synthèse pour cette période. Dans les premières pages, l'auteur résume l'in-

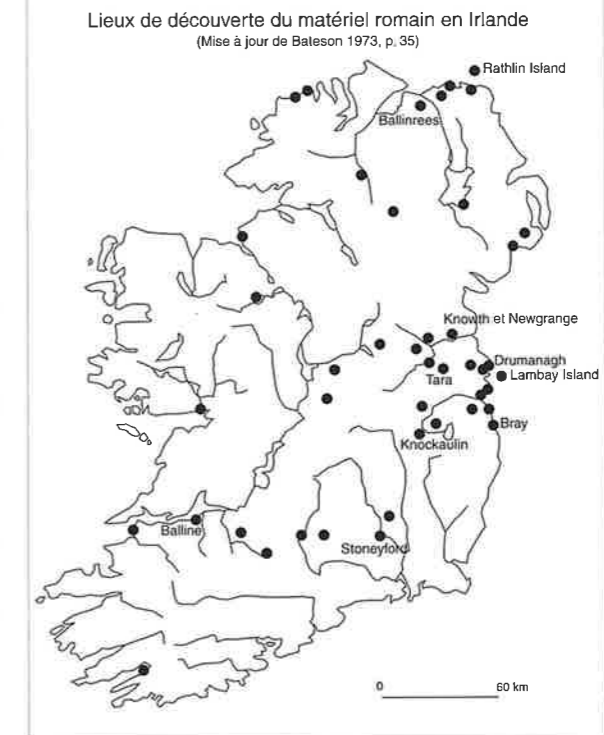


Fig. 1 Carte de répartition de tout le mobilier romain retrouvé en Irlande.

fluence du monde romain sur l'Irlande en limitant au maximum l'interprétation des découvertes de matériel romain (Edwards 1990, p. 1-5). Elle conclut que «l'influence du monde romain sur l'Irlande semble très limitée [...]». Ainsi, au début de notre période [env. 400 ap. J.-C.] nous avons une société de l'Age du Fer qui est en transformation suite aux contacts avec le monde romain» (1990, p. 5). Il s'agit donc de réconcilier une influence «très limitée» avec des «transformations». Cet exemple illustre bien l'un des dilemmes lié à ce sujet. Car si la méthode d'Edwards la conduit à expliquer tous les changements en Irlande pendant cette période par des causes externes, les transformations qui ont lieu sur l'île à cette période ne peuvent en fait pas toutes être imputées à l'influence du monde romain. Pour Tierney (1998, p. 196), le contexte britannique dont est issue l'auteur en est la cause, «une approche colonialiste plane sur tout le livre, ceci depuis la période romaine jusqu'aux Vikings». Le livre de Mytum, quant à lui, a reçu un accueil froid, principalement pour son approche processuelle déclarée. Il explique lui aussi les changements en Irlande par des causes extérieures, mais reconnaissant qu'il n'y a pas de romanisation en Irlande, il met ces transformations sur le compte de comportements individuels issus de la Bretagne romaine. Pour O'Sullivan, l'auteur est influencé par les courants politiques de la fin des

¹ Pour le confort de la lecture, toutes les citations ont été traduites en français.

Le mobilier romain en Irlande

LA PROBLÉMATIQUE DES OGHAMS

Un type de découvertes doit être mentionné, pour poser des jalons sur le chemin de la question de l'étendue des relations entre le monde romain et l'Irlande. Il s'agit des oghams. Ces pierres gravées qui proviennent d'Irlande ne sont pas du matériel romain. Le déchiffrement de cet alphabet révèle

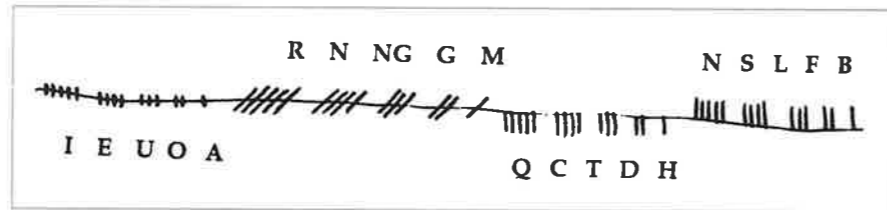


Fig. 5 L'alphabet oghamique, G. C. Kennedy, *Ancient Ireland, the user's guide*, Killata, 1994, p. 14.

cependant un lien très important avec le monde romain; avec la transmission du latin en Irlande. Si les Celtes n'ont jamais utilisé l'écriture pour transmettre leur savoir de génération en génération, privilégiant la tradition orale, ils ont cependant utilisé ce moyen dans d'autres circonstances. Dans le cas de l'Irlande, ces pierres proclament les noms et la filiation d'un mort. Mais contrairement aux Celtes continentaux, qui ont emprunté leurs alphabets aux Grecs et aux Latins, les habitants de l'Irlande ont créé leur propre alphabet. Plusieurs études récentes ont clairement établi que cet alphabet est basé sur l'alphabet du latin (Harvey 1987 et MacManus 1991). Chaque lettre en ogham - il y a quatre groupes de lettres, chacune composée de cinq traits - correspond en effet à une des vingt lettres latines (fig. 5). Deux questions surgissent: pourquoi les Irlandais ont-ils créé cet alphabet et quand? La réponse que Thomas (1998) fournit à la première question est liée à la souplesse et à la facilité de l'utilisation des traits. Ils ne requièrent ni surface plane ni lapicide lettré. Mais on verra plus tard que cet alphabet original est peut-être motivé par d'autres raisons. Quant à la question de la date, il n'existe aucun consensus à ce sujet. Les propositions varient entre les IIe et IVe siècles ap. J.-C.

La question de la langue est donc à retenir et sera insérée dans l'interprétation générale. Mais venons-en au matériel romain à proprement parler.

L'étude du matériel commencera par la présentation du matériel publié par Bateson (1973 et 1976). Il est nécessaire de séparer le matériel isolé de celui issu d'un contexte archéologique connu, lié à d'autres découvertes de la même période. Il s'agit ensuite de collecter les différents articles où se trouve le matériel publié après 1976. Nous ne donnerons ici qu'un résumé de ces recherches.

LE MOBILIER SANS CONTEXTE PUBLIÉ PAR BATESON

Le premier groupe de matériel, dispersé à travers l'île et trouvé sans contexte précis est difficile à

interpréter. Il ne s'agit cependant pas de matériel douteux mais, pour la plupart des pièces, de découvertes fortuites d'objets importés à l'époque romaine. L'une des difficultés liées à l'étude de ces objets réside dans le fait qu'il faut s'en remettre à Bateson pour juger de l'authenticité de ces derniers. C'est l'option prise ici.

Commençons par un premier ensemble de matériel constitué d'objets céramiques. On compte une douzaine de découvertes seulement. Cela va d'un morceau de terre sigillée italique à un fragment de sigillée de l'Argonne (Nord de la France), permettant ainsi de replacer ce matériel respectivement au Ier et au IVe siècle ap. J.-C. La majorité de la céramique consiste en terre sigillée, mais on compte aussi une lampe à huile et de la terre cuite. L'ensemble est bien maigre et l'absence de contexte clôt rapidement la discussion!

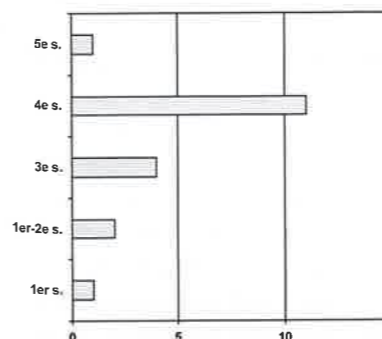
Un seul morceau de verre a été trouvé hors contexte. Nous reviendrons sur ce type de matériel avec quelques autres découvertes de verre en contexte.

Parmi les dix-sept découvertes d'objets métalliques que Bateson considère comme authentiques, sept seulement sont entièrement sûres. Nous retiendrons cependant la plupart d'entre elles (quatorze), pour les informations chronologiques ainsi que celles concernant leur origine. Parmi elles, on compte huit fibules, fabriquées entre le Ier siècle ap. J.-C. et la fin du IVe siècle ap. J.-C., deux cuillères en bronze, l'une datée entre le Ier et le IIe siècle ap. J.-C. et trouvée au nord sur Rathlin Island, l'autre sans datation, provenant de Bohermeen dans le comté de Meath (fig. 3). Finalement, si deux découvertes d'ustensiles de toilette ne permettent pas un long commentaire, deux dépôts d'objets en argent méritent, eux, une description plus approfondie. Le premier a été découvert à Ballinrees, dans le comté de Derry. C'est un ensemble composé de monnaies (170^e *silliquae* des IVe et Ve siècles ap. J.-C.), d'un bol hémisphérique en argent, de fragments de plats et d'objets décorés en argent et de lingots, en argent également (fig. 4). Deux lingots portent des inscriptions: CVR MISSI (*Curator missionum*) et EX OFF PA/TRICI (*Ex officina Patrici*). Ces inscriptions ainsi que le poids de ces lingots (proche de l'once romaine) soulignent l'origine officielle de ces lingots. Des lingots de même facture por-

tant le même type d'inscriptions ont été retrouvés dans le sud de l'Angleterre. La présence en Irlande de ce dépôt, ainsi que du second de même type retrouvé à Balline dans le comté de Limerick (fig. 6), a suscité diverses interprétations. Les monnaies tardives laissent supposer un dépôt au début du Ve siècle ap. J.-C. dans les deux cas, ce qui a fait dire que ces ensembles de matériel sont le résultat de raids menés par des Irlandais dans la province romaine de Bretagne affaiblie. Le fait que ces objets soient fragmentés pourrait cependant indiquer que ces ensembles sont soit des soldes, de mercenaires irlandais ayant servi dans l'armée romaine, soit le résultat de commerce ou d'alliances monnayées, destinés à la fonte (Johnson 1980, 60).

Il existe une trouvaille hors classe qu'il faut mentionner. Il s'agit d'un cachet d'oculiste en ardoise retrouvé à Golden Bridge, dans le comté de Tipperary (fig. 7). Bien que son origine soit incertaine, il a donné lieu à d'intéressantes interprétations. Il porte l'inscription suivante: MIVVENTV-TIANI(?)C / DIAMYSVSADV CIC (*Marci Juventuti Tutiani (?) collyrium diamysus ad veteres cicatrices*), qui signifie «pour le fils de Marcus Tutianus, un collyre pour ses vieilles cicatrices». Difficile à dater, ce type d'objet est parfois associé à des postes militaires. Si cet objet n'est pas une importation moderne, il pourrait attester de la présence d'un oculiste à la période romaine en Irlande.

Le dernier groupe de matériel, essentiellement hors contexte, est celui des monnaies. Nous présentons ici brièvement l'ensemble du matériel numismatique et lorsque, dans quelques cas, des monnaies réapparaissent dans des contextes plus précis nous les mentionnerons à nouveau (comme dans le cas de Newgrange par exemple). Si l'on se penche sur les monnaies en suivant Bateson (1973 et 1976), on compte seulement dix-neuf découvertes de monnaies authentiques en Irlande, ayant livré une ou plusieurs pièces. La répartition des découvertes en fonction de la date d'émission des monnaies, respectivement de leur enfouissement pour les deux dépôts d'argent, est donnée dans le graphique ci-dessous:



Il apparaît clairement que les découvertes liées à des monnaies du IVe siècle ap. J.-C. (indépendamment du nombre de pièces) sont les plus nombreuses. Nous utiliserons ces résultats plus tard pour l'interprétation générale.

LE MOBILIER EN CONTEXTE PUBLIÉ PAR BATESON AVEC SES INTERPRÉTATIONS RÉCENTES

Le matériel retrouvé en contexte funéraire constitue l'un des groupes intéressants. Bateson recense trois découvertes de ce type. La première a eu lieu en 1927 sur l'île de Lambay, au large de Dublin. Si l'ensemble du matériel de cette inhumation en position latérale avec genoux repliés n'est pas issu du monde romain, on compte néanmoins cinq fibules romaines, trois d'origine bretonne et deux du Continent (fig. 8). Le reste du matériel de la tombe, une épée, un fragment de bouclier et des éléments de parure, laisse penser qu'il s'agit d'une tombe de guerrier. L'une des parures, un torque perlé en bronze, est assez fréquent chez les *Brigantes*, une tribu qui habitait le nord de l'Angleterre. Cette tombe est donc peut-être à mettre en relation avec des *Brigantes* fuyant la Bretagne aux environs des années 60-90 ap. J.-C. (d'après la datation des fibules) ou avec des échanges entre cette tribu et des Irlandais (Rynne 1976, p. 242-243 et Waddell 1998, p. 377).

Les circonstances de découverte de la deuxième tombe sont plus douteuses. Elle a été mise au jour à Bray, à 15 km au sud de Dublin. Elle consiste en deux inhumations avec des monnaies, aujourd'hui perdues, remontant à la période Antonine (Trajan et Hadrien).

Finalement, une incinération plus tardive complète le tableau du matériel en contexte funéraire; il n'y a en effet pas eu de découvertes de ce type depuis le catalogue de Bateson. La découverte a eu lieu à Stoneyford, dans le comté de Kilkenny, elle est constituée de trois objets: une urne cinéraire en verre scellée par un miroir en bronze et un balsamaire. L'urne, le miroir et le balsamaire sont des objets courants aux Ier et IIe siècles ap. J.-C. Il est cependant difficile de savoir si l'on a ici affaire à un Irlandais romanisé ou à une personne (peut-être une femme, si l'on considère que le balsamaire fait partie du mobilier funéraire féminin) venue du monde romain en Irlande.

Ce matériel reste difficile à interpréter dans la perspective générale des relations entre l'Irlande et le monde romain. Une seule tombe, celle de Stoneyford, est de tradition romaine, les autres témoignant peut-être des influences du monde romain en matière de coutumes funéraires.

La vallée de la Boyne, dans le comté de Meath, est une zone extrêmement riche archéologiquement, connue notamment pour la fameuse tombe néo-



Fig. 7 Cachet d'oculiste retrouvé à Golden Bridge, dans le comté de Tipperary. Echelle 1:1. Raftery 1994, p. 218.

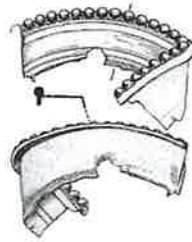


Fig. 6 Lingots et fragments de vaisselle découverts à Balline, dans le comté de Limerick. Echelle 1:5. Raftery 1994, p. 215.



Echelle 1:4



Echelle 1:5



Fig. 8 Le matériel de la tombe de Lambay. Raftery 1994, p. 202.

lithique de Newgrange. Du matériel romain a été retrouvé dans la zone de Newgrange, ainsi qu'autour de la tombe de Knowth. Le matériel retrouvé autour de la tombe de Newgrange est particulièrement somptueux en comparaison des découvertes irlandaises. On compte en effet vingt-cinq monnaies, dont neuf en or, allant du 1er au 4^e siècle ap. J.-C., vingt-six perles en verre et trente-trois objets métalliques, fragmentaires pour la plupart (Carson and O'Kelly 1977). Parmi ces derniers, deux fibules tardives sont bien conservées (fig. 9). L'objet le plus intéressant cependant est un fragment énigmatique de torque de l'Age du Bronze, sur lequel ont été gravées les lettres suivantes: SCBONS. MB (même fig.). Cet objet et les autres fragments retrouvés permettent d'affirmer que ces dépôts sont d'ordre rituel; ce sont des *ex voto*. Grâce au folklore, il est possible de préciser un peu leur signification. Au moment où ils ont été déposés, le tumulus de Newgrange n'était plus qu'une colline vieille de près de trois mille ans, dont l'entrée restait dissimulée. Quelques pierres cependant se dressaient devant l'entrée, à l'endroit où se concentrent d'ailleurs les découvertes (fig. 10). Cette colline est connue dans le folklore comme la maison du Daghdá (*Brú na Bóinne*, qui signifie la demeure de la Boyne, est le nom gaélique que porte la région des tombes encore aujourd'hui). Sans entrer ici dans le détail, on peut dire brièvement que le Daghdá est le dieu druide, qui possède le chaudron d'abondance permettant de rendre la vie aux morts; il détient aussi la massue qui tue les hommes par un bout et les ressuscite par l'autre, ainsi que la harpe contenant tous les airs de la musique irlandaise (Guyonvarc'h et Le Roux 1995, p. 133). Il est cependant difficile de faire le lien entre le Daghdá et l'inscription SCBONS. MB sur le fragment de torque. Les transcriptions possibles sont en effet les suivantes: «Scribonius, pour le Mercure de la Boyne», mais le «M» pourrait aussi signifier Mars ou Matres. On peut aussi imaginer que ce Scribonius dédicace son torque à Mater Bona. La divinité la plus proche du Daghdá étant le Sucellus gaulois, il semble difficile de réconcilier ici folklore et archéologie. Plusieurs questions apparaissent pourtant: qui était ce Scribonius, d'où venait-il et quel divinité remerciait-il exactement? Si Scribonius est un natif de l'île, il aura probablement été appelé ainsi suite à ses capacités de scribe, mais il se peut aussi que ce soit un voyageur qui ait fait une halte à Newgrange. L'utilisation d'un objet local (un fragment de torque irlandais) ainsi que l'orthographe peu usuelle de Scribonius laissent cependant penser que ce pourrait très bien être un natif de l'île, lettré qui plus est.

La tombe de Knowth a elle aussi révélé des éléments intéressants. Tout d'abord deux morceaux

de bol en terre sigillée décorée (Dragendorff 37) dont l'un provient des ateliers de Lezoux (entre la deuxième moitié du 1^{er} siècle et la fin du 2^e siècle ap. J.-C.). Ce type de sigillée devait être perçu comme de la vaisselle de luxe. Knowth n'a révélé aucune découverte de type votif comme à Newgrange, mais des inhumations, peu nombreuses dans les coutumes funéraires de l'Age du Fer, pourraient aussi indiquer une influence du monde romain, puisque la crémation décline depuis le règne d'Hadrien.

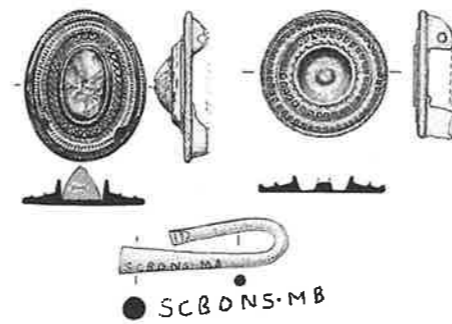


Fig. 9 Quelques-unes des découvertes de Newgrange. Echelle 1:2. Raftery 1994, p. 211.

Le troisième et dernier groupe de matériel en contexte est celui lié à des sites d'habitat, ou des *hillforts*. Le premier site est le Rath of the Synods, l'un des sites du complexe mythique de Tara, dans le comté de Meath. Sérieusement endommagé au début du 20^e siècle par un groupe d'Israélites britanniques à la recherche de l'Arche de l'Alliance, le mont (ou plutôt ce qu'il en restait!) n'a ensuite été fouillé que dans les années 50 (fig. 11). Le mobilier non encore publié a été partiellement décrit dans plusieurs publications. Le verre est publié (Bourke 1994) et il apparaît clairement que cinq fragments sont des restes de verre romain allant du 1^{er} au début du 4^e siècle ap. J.-C. Quant à la céramique, s'il y a peut-être des morceaux de sigillée de Lezoux (qui arrive en Bretagne au début du 2^e siècle ap. J.-C.), le reste des fragments n'est composé que de céramique à revêtement argileux, probablement originaire de Bretagne. Le matériel métallique comporte un sceau avec un motif d'oiseau, peut-être originaire du monde romain, un compas, un ressort de fibule et un cadenas en fer. Ces objets sont probablement d'origine romaine, mais une fabrication locale n'est pas totalement exclue. Bien que, d'une façon générale, le site de Tara ne révèle pas un mobilier romain exceptionnel, il a cependant livré la plus grande diversité de matériel romain en Irlande, sans pour autant que l'on puisse dire que les habitants d'alors se soient convertis à la vie à la romaine! Les fouilles ont révélé une occupation en plusieurs étapes, avec une alternance d'habitations et de sépultures funéraires à l'intérieur

d'une palissade en bois (Raftery 1994, 68). Il est cependant difficile de pousser l'interprétation plus loin tant que le matériel n'est pas publié avec sa situation en stratigraphie. Deux autres sites de hauteur ont révélé du matériel romain, à Clogher dans le comté de Tyrone (a livré des fragments de céramique commune bretonne et une fibule) et à Freestone Hill dans le comté de Kilkenny (une monnaie).

LE MOBILIER RETROUVÉ APRÈS LE CATALOGUE DE BATESON

Très peu de matériel romain a été retrouvé en Irlande depuis la synthèse de Bateson. Parmi le matériel métallique hors contexte, on peut mentionner un lingot de cuivre retrouvé à Damastown dans le comté de Dublin, non loin du promontoire de Drumanagh, que certains interprètent comme un camp romain et sur lequel nous reviendrons.

Un bateau daté du 1^{er} siècle ap. J.-C. par C14 et retrouvé dans le Lough Lene, dans le comté de Westmeath, figure parmi les découvertes remarquables. Probablement fabriqué en Irlande, ce bateau est néanmoins de type méditerranéen. Il témoigne en tous les cas de l'importation de la technique de la charpenterie navale romaine et peut-être aussi de la présence en Irlande d'une personne connaissant cette technique.



Deux autres sites, Knockaulin dans le comté de Kildare et Uisneach dans le comté de Westmeath, occupent la même place que Tara dans les légendes et sont considérés comme des sites royaux. Si l'archéologie confirme le statut particulier de ces sites de hauteur, les traces discrètes de matériel romain pourraient confirmer le rang

particulier de ceux qui les habitaient. Il faut cependant rester prudent, car il ne s'agit que de deux fibules dans le cas de Knockaulin et d'une clé romaine et d'une monnaie du début du 4^e siècle ap. J.-C. dans le cas de Uisneach! Terminons par le site de Drumanagh, dans le comté de Dublin. Avec Tara il s'agit du deuxième

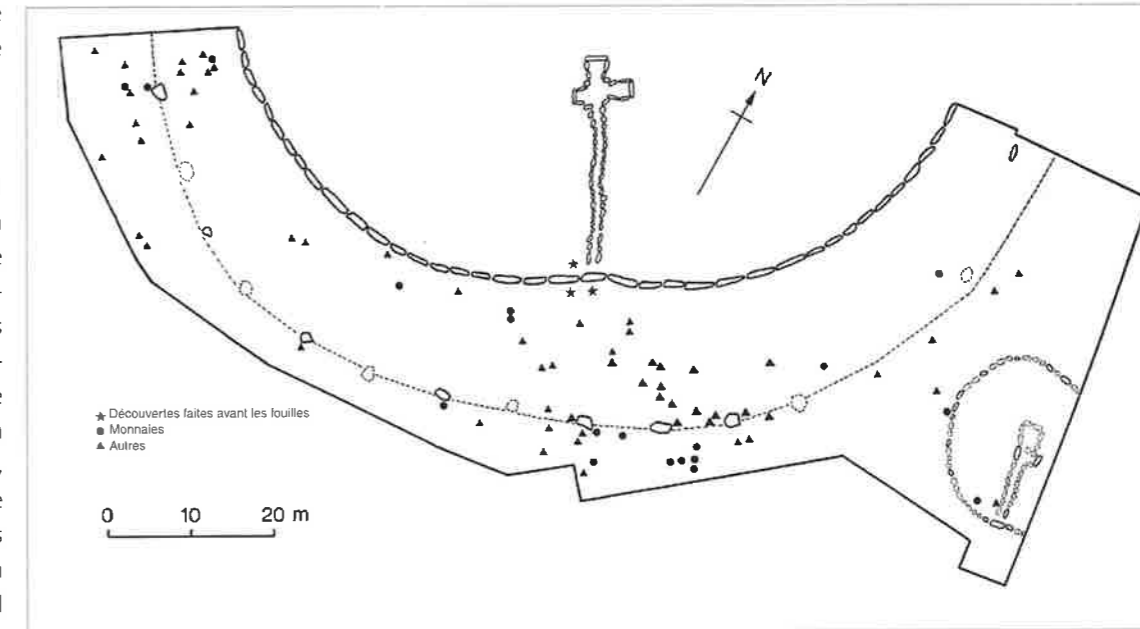


Fig. 10 Carte de répartition des découvertes de Newgrange. Raftery 1994, p. 211.

site d'importance capitale pour la compréhension des relations entre l'Irlande et le monde romain, mais dont le matériel est encore inédit. Ce qui laisse la porte ouverte à toutes sortes d'hypothèses aberrantes, comme celle d'un camp militaire romain. Si quelques remparts en terre (fig. 13) ferment ce promontoire sur le côté ouest, aucun matériel de type militaire n'a été retrouvé. Le problème reste cependant que le matériel a été mis au jour de façon illégale, au moyen d'un détecteur de métal. Il n'y a donc pas eu de fouilles. Le matériel est toujours sous scellés au Musée National à Dublin, et quelques publications évoquent vaguement son contenu. Des sources sûres confirment cependant que le matériel se limite à quelques tessons de céramique (peut-être de la sigillée) dont un tesson d'amphore, le seul retrouvé jusqu'ici en Irlande, quelques monnaies, des lingots de cuivre et d'étain du type de celui trouvé à Damastown (ils proviennent peut-être de mines galloises), des bijoux et, élément important, du matériel indigène comme quatre mors typiques de l'Age du Fer (Mitchell and Ryan 1997, p. 247). Le peu de matériel retrouvé laisse tout de même la place à quelques hypothèses. Il est très probable que Drumanagh ait été l'un des points d'entrée du matériel romain en Irlande, mais probablement aussi un lieu où du matériel a été manufacturé et transformé à partir de matières premières non-exploitées sur l'île à cette époque.

Fig. 11 Le complexe de Tara, avec au deuxième plan à gauche du bosquet d'arbres, le Rath of the Synods. Raftery 1994, III, 17.

Interprétation

ANALYSE QUANTITATIVE

Il s'agit maintenant de voir quelle interprétation générale il est possible de tirer de tout ce mobilier. Cette première analyse va nous permettre de poser les bases d'une interprétation plus générale. Le tableau ci-dessous (fig. 12) donne le nombre de découvertes par période. Certaines découvertes comportant du matériel dont la datation est peu précise (à cheval sur deux siècles) ont nécessité l'introduction de plus d'une seule colonne par siècle.

TYPE	I ^{er} s.	I ^{er} -II ^e	II ^e	II ^e -III ^e	III ^e	III ^e -IV ^e	IV ^e	IV ^e -V ^e	?
céramique	2	2	2	3	0	0	2	0	2
métal	8	5	1	0	0	1	1	2	4
verre	0	1	0	1	0	2	0	0	0
autres	1	0	0	0	0	0	0	0	1
monnaies	1	3	1	0	4	1	11	1	0
TOTAL	12	11	4	4	4	4	14	3	7

Fig. 12 Tableau récapitulatif des découvertes de matériel romain en fonction de la chronologie.

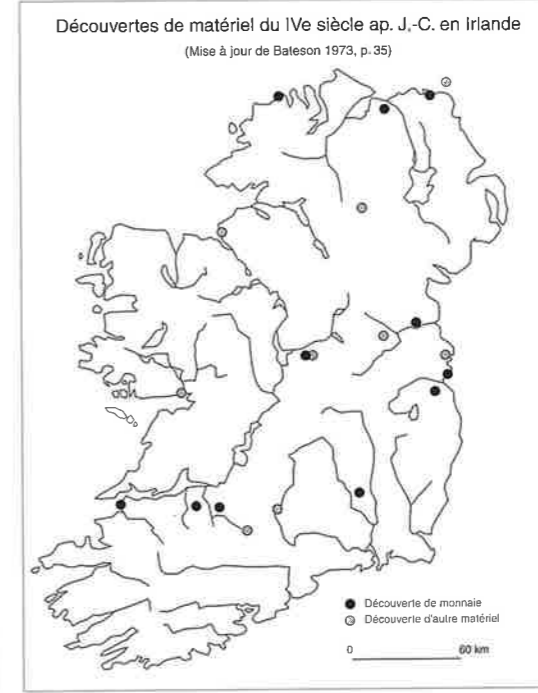
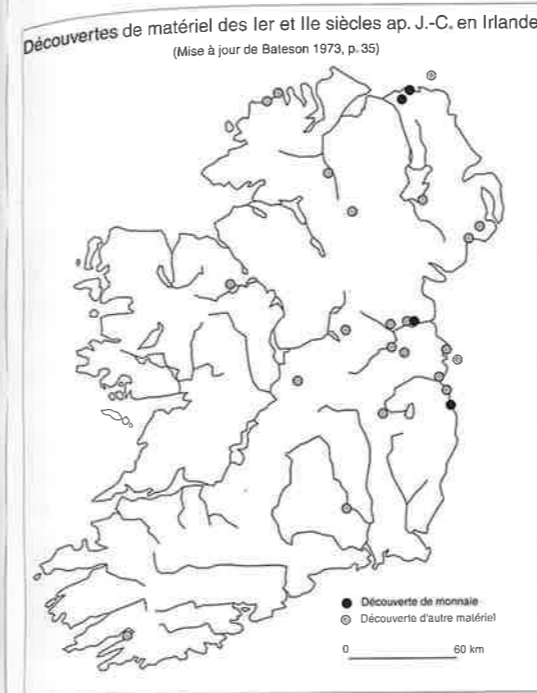
on s'aperçoit que le mobilier se concentre sur certaines zones en fonction de la chronologie. La première carte montre le matériel des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. (fig. 14). Le matériel se concentre sur le nord-est du pays, près des côtes ou le long des cours d'eau. La région de l'actuelle Baie de Dublin révèle une concentration importante, laissant suggérer que c'est là un des points d'entrée de ce mobilier, par des sites du type de ceux de Drumanagh. La carte de répartition du matériel plus tardif montre une nouvelle zone de décou-

verte de matériel romain, dans la partie sud de l'île (fig. 15). La plupart de ces découvertes sont cependant des monnaies, trouvées hors contexte le plus souvent. Il y a moins de découvertes et la zone de la côte est tend à s'étirer vers les Midlands.

INTERPRÉTATION GÉNÉRALE ET COMPARAISONS

Essayons maintenant de donner une réponse à une des questions posée au début de ce travail, à savoir évaluer l'étendue des relations entre l'Irlande et le monde romain. Plusieurs auteurs ont essayé d'expliquer comment ce matériel est arrivé en Irlande (Bateson 1973, p. 29-30; Warner 1976; Fulford 1985, p. 91): ces objets ont pu être ramenés par des natifs de l'île suite à des raids, des voyages, du commerce, peut-être comme paiement pour des services dans l'armée romaine. La présence de matériel tardif pourrait aussi être rattachée aux relations entre l'île et ses colonies au Pays de Galles. Mais ce matériel peut aussi avoir été amené par des gens du monde romain, des marchands de Bretagne ou de Gaule. Il y a enfin l'hypothèse de réfugiés venant de Bretagne, comme cela a été mentionné pour le matériel de l'île de Lambay. Parmi ces possibilités il en est une que nous allons approfondir ici: la question du commerce. Trois questions apparaissent alors: il est douteux que les marchands qui traversaient la mer d'Irlande revenaient à vide. Quels produits étaient donc exportés par les Irlandais? Quel est ensuite le volume de ce commerce? Et finalement, partant du mobilier étudié, quel type de commerce peut-on mettre en évidence?

Prenons le problème de «l'import-export». La poterie, les fibules et le verre étudiés dans le



Figs. 14 et 15 Cartes de répartition du matériel romain en Irlande en fonction de la chronologie.

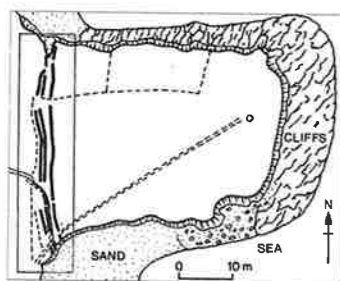


Fig. 13 Le promontoire de Drumanagh, avec ses remparts en terre protégeant les entrées. Raftery 1994, p. 207.

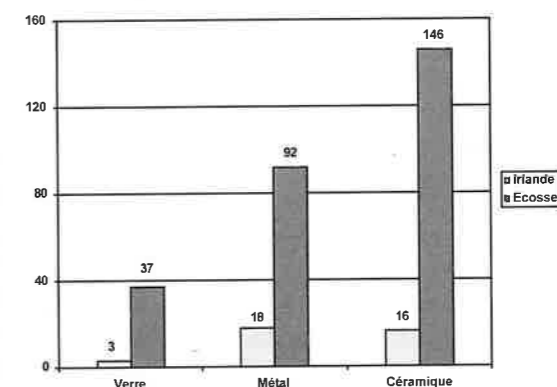
RÉPARTITION

Un bref coup d'œil aux cartes de répartition permet de se rendre compte de la faible pénétration du matériel romain en Irlande. La carte générale (fig. 1) est quelque peu trompeuse. Elle donne l'impression que le matériel se répartit de façon homogène sur toute l'île. Si l'on regarde en détail,

matériel ont probablement fait l'objet d'échanges. Il y avait peut-être aussi des produits périssables dont nous n'avons plus trace. L'absence d'amphores ne signifie pas *a priori* l'absence complète de commerce de vin, celui-ci pouvant être transporté dans des tonneaux ou des outres. On ne sait rien sur l'utilisation du sel en Irlande, mais il semble peu probable que les habitants de l'île importaient poissons et viandes salés, ces derniers étant présents en quantité sur l'île. Les lingots de Drumanagh et de Damastown indiquent en revanche un commerce de métal. L'étain n'est pas disponible en Irlande. Le cuivre était peut-être extrait, bien qu'il n'y ait pas d'indication claire pour de l'extraction à la fin de l'Age du Bronze et à l'Age du Fer (Mitchell and Ryan, 1997, p. 235-236). Quant au plomb et à l'argent trouvés en Irlande, ce sont aussi des importations.

Qu'offraient les insulaires en retour? Symmaque (fin du IV^e ap. J.-C.) rapporte que sept chiens des Scots (un peuple irlandais qui avait des colonies en Calédonie et qui a donné son nom à l'actuelle Ecosse) avaient été amenés à Rome (Freeman 1995, p. 13). Bien que cette trace d'échanges reste isolée, il semble que ces chiens-loups étaient appréciés sur le continent. Pendant la période qui suit celle que nous étudions ici, le travail du cuir (semelles, chaussures, sacs, ceintures, etc.) est bien attesté, il est possible que ce type de produits ait été exporté. Enfin, les infortunes de Saint Patrick (vendu comme esclave en Irlande) rappellent que cette pratique avait lieu en Irlande et que des esclaves pouvaient très bien servir de monnaie d'échange. Là encore, c'est un commerce propre, qui ne laisse pas de trace! La seconde question concerne l'ampleur de ces

échanges. En comparant les informations relatives à l'Irlande avec d'autres zones ayant connu une situation similaire, on arrive à donner une bonne appréciation. Tout près de l'Irlande en effet, le nord de la Bretagne, s'il a vu le passage des légionnaires, n'a jamais été intégré à l'Empire. La résistance opposée par les Calédoniens aux Romains indique aussi un refus de se plier à une acculturation. Il n'est donc pas complètement déplacé de comparer ici le nombre de découvertes de matériel romain en Irlande avec celles de l'Ecosse pour donner une idée du volume de ces échanges. Les données relatives à l'Ecosse sont celles de Robertson («Roman finds from non-Roman sites in Scotland: Roman "drift" in Caledonia», *Britannia*, 1, p. 198-226) et datent des années 70, les chiffres ne peuvent donc qu'être plus élevés aujourd'hui, quant à ceux de l'Irlande ce sont les chiffres liés à cette étude:



La différence est assez importante et confirme que le commerce entre l'Irlande et le monde romain, en l'état actuel de la recherche, n'était pas important et concernait un nombre réduit de

produits. Des sites comme Drumanagh, Knowth, Tara et d'autres hillforts attestent cependant l'existence de ces échanges alors que les sites de Newgrange, Bray, Stoneyford et Lambay sont, eux, les seules traces de l'influence des idées venues du monde romain (ex-voto inscrits, pratiques funéraires et religieuses). Nous reviendrons cependant sur la question de l'influence matérielle et intellectuelle du monde romain sur l'Irlande.

Le troisième aspect des relations commerciales, après avoir cherché à comprendre quels produits étaient échangés ainsi que leurs quantités, est de se pencher sur le contexte de ces échanges. Nous ne donnerons ici que la conclusion de cet examen. En comparant le mobilier trouvé en Irlande avec celui de la Germanie libre, ainsi qu'en s'inspirant des études qui ont été faites pour le matériel en Germanie (Eggers 1951 et Hedeager 1977) il est possible de remettre ce mobilier dans un contexte d'échange plus général. Pour le matériel des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C., on retrouve en Irlande une situation identique à celle de la Germanie le long du *limes*, en termes de types d'objets rencontrés. La situation irlandaise de cette période (le matériel plus tardif ne semble pas suivre le même schéma) est la suivante: on trouve des points d'entrée de ces importations, essentiellement sur la côte est, là où se concentre le matériel (fig. 16), en l'occurrence la mer d'Irlande (qui joue ici le rôle de frontière). Près de ces points d'entrée se développe un marché sans utilisation de monnaie (aucune trace de monnaie locale) mais il n'est pas exclu que la monnaie romaine ait été utilisée pour échanger des produits en provenance du monde romain (découvertes de monnaies à Drumanagh, inédites malheureusement). Il est possible que dans une société hiérarchisée comme celle de l'Age du Fer en Irlande, les élites maintenaient un contrôle sur les importations, s'en réservant la plus grande partie (matériel des hillforts), et organisant la redistribution de celles-ci. On trouve enfin une zone où s'obtient la matière première

Synthèse

LA QUESTION DE LA ROMANISATION DE L'IRLANDE

Si les pistes choisies jusqu'ici cherchent surtout à replacer l'Irlande dans le contexte de l'Empire entre les I^{er} et IV^e siècles ap. J.-C., il est nécessaire maintenant de voir certains des mécanismes propres aux peuples de l'île apportant des éléments de réponse. L'un des problèmes majeurs est notre manque d'informations sur la société de l'Age du Fer en Irlande. Cette dernière partie est donc hypothétique et cherche surtout à proposer de nouvelles perspectives de recherche. Peu des territoires conquis par les aigles de Rome

des produits destinés à l'exportation (difficile à localiser dans le cas d'animaux et de produits périssables).

Cette situation ne semble pas durer au-delà du III^e siècle, et il est intéressant de se demander pourquoi il y a si peu de matériel du III^e siècle en Irlande et pourquoi le mobilier plus tardif présente un autre faciès (essentiellement des monnaies dispersées).

La première explication du «vide» du III^e siècle se fonde sur le contexte historique. S'il est évident que le début de la présence d'importations romaines en Irlande doit être liée aux campagnes de Bretagne du I^{er} siècle ap. J.-C., il est en revanche moins clair que l'absence de matériel du III^e siècle soit elle aussi liée à des circonstances historiques. Le III^e siècle est dans l'ensemble une période de paix en Bretagne et le commerce fleurit avec la Gaule de l'Est. Aucune trace d'invasions dans la littérature, il y a bien la construction de quelques forts sur la côte sud de la Bretagne, afin peut-être de contrôler la piraterie, mais rien qui ressemble à une mise en péril sérieuse (Todd 1999, p. 156-166). La fin du III^e siècle est en revanche plus mouvementée, principalement pour la Gaule; pour la Bretagne aussi (elle se sépare de l'Empire momentanément), mais ce n'est pas avant 367 ap. J.-C. qu'elle subit lourdement les conséquences de la pression des peuples du nord de l'île. Cette date reste dans l'histoire comme le début d'une période troublée suite à l'alliance de Scots, des Pictes et des Attacottes. Ce sont cependant les sources écrites qui nous renseignent plus que l'archéologie pour cette période (Todd 1999, 179-209). Tout cela ne fournit pourtant pas d'explication satisfaisante pour le vide du III^e siècle! Que le mobilier du IV^e siècle soit lié à des raids et des pillages dans une Bretagne affaiblie, cela s'explique aisément, mais l'absence de matériel du III^e siècle de semble pas avoir directement de liens avec la situation de Bretagne. Il faut donc chercher ailleurs!

ont résisté à la machine militaire et administrative de l'Empire qui les a rapidement transformés. L'Irlande n'a pas été occupée militairement tout en étant très proche de l'Empire. La rareté du mobilier pourrait s'expliquer facilement uniquement par ce facteur. Mais il est aussi possible de proposer l'hypothèse d'une certaine résistance de l'Irlande face aux idées et à la culture romaines. Si l'on considère l'histoire de l'île sur une durée plus longue, il est évident que l'influence du monde romain a finalement transformé la vie sur l'île (par le christianisme, l'adoption du latin, les tech-

Le débat lié aux sources anciennes mentionnant l'Irlande dans une perspective historique est un sujet d'étude à lui seul. Malgré la rareté de celles-ci, les disputes ont été féroces. L'idée ici n'est pas de clore le débat, mais de montrer à quel point cette voie limite les perspectives interprétatives. Deux des passages ci-dessous sont dus à la plume de Tacite, le dernier étant un extrait de la deuxième satire de Juvénal.

Suivons la chronologie et abordons le premier des passages de Tacite. Il est issu du douzième livre des Annales et narre un épisode de la conquête de Bretagne, entre les années 47 et 50 ap. J.-C. Ostorius était alors gouverneur de la province et l'armée impériale aux prises avec différents peuples Bretons...

«Au reste, le désastre des Icéniens calma ceux qui hésitaient entre la guerre et la paix, et l'armée fut conduite chez les Decanges. Les champs furent dévastés, le butin ramassé de tous côtés, sans que l'ennemi osât livrer bataille ou, s'il essayait par surprise d'entamer la colonne, on le punit de sa ruse. Déjà on était arrivé non loin de la mer qui fait face à l'île d'Hibernie, quand des troubles survenus chez les Brigantes rappelèrent le général, inébranlable dans la résolution de ne pas tenter de nouvelles conquêtes avant d'avoir assuré les anciennes. Les Brigantes, eux, après l'exécution de quelques rebelles en armes et le pardon accordé aux autres s'apaisèrent: [...]»

(Tacite, Annales (Annalium Libri), édité et traduit par Goelzer, H. (1924), Paris: Les Belles-Lettres, livre XII, XXXII).

Il n'est pas nécessaire d'entrer en détail dans l'histoire de la conquête de la Bretagne pour comprendre que, même avec toutes les distorsions possibles, ce passage exprime clairement que même si la conquête de l'île a été envisagée... elle n'a pas eu lieu à ce moment!

Tacite fait aussi référence à l'île émeraude dans son De Vita Iulii Agricola. Le passage mérite d'être cité dans son ensemble:

«La cinquième année de campagne, Agricola fit la traversée (c'était la première fois qu'un navire s'aventurait par là). Au prix de combats très nombreux et tous favorables, il soumit des nations inconnues auparavant et garnit de troupes la partie de la Bretagne qui regarde l'Hibernie - moins par méfiance qu'en raison des espoirs qu'il formait: l'Hibernie, située à mi-chemin entre la Bretagne et l'Espagne et accessible aussi par la mer gauloise, pouvait servir de lien avec cette partie très puissante de l'Empire et permettre avec elle de fréquents échanges. Comparée à la Bretagne, l'Hibernie est bien inférieure en superficie, mais elle est supérieure aux îles de notre mer. Son sol, son climat, le caractère et la civilisation de ses habitants présentent peu de différence avec la Bretagne. On en connaît surtout les accès et les ports, grâce aux relations commerciales et aux marchands. Agricola avait accueilli un des roitelets de cette nation, chassé par une révolution intérieure, et sous prétexte d'amitié, il le gardait près de lui, dans l'attente d'une occasion favorable. Je l'ai souvent entendu affirmer qu'il suffirait d'une légion et de troupes auxiliaires en petit nombre pour vaincre l'Hibernie et s'en assurer, ce qui serait également fort utile, pour contenir la Bretagne, les armes romaines étant alors partout et la liberté hors de vue, pour ainsi dire.»

(Tacite, Vie d'Agriola (De Vita Iulii Agricola), édité et traduit par Ozanam, A-M., 1997, Paris: Les Belles-Lettres, XXIV).

Rapidement esquissé, le contexte historique peut se résumer ainsi: Agricola (beau-père de Tacite) mène ici sa cinquième campagne en Bretagne, où il a été appelé à la rescousse pour redresser la situation de la province, entre 77 et 84 ap. J.-C. Il a rétabli l'ordre au Pays de Galles et est monté en direction de l'Ecosse, allant de victoires en victoires. Il est donc en effet sûrement arrivé à ce point sur la côte ouest de la Bretagne où l'on voit le nord de l'Irlande. Si là encore le passage ne dit pas qu'Agriola a mené une campagne contre les Irlandais (même si il y pensait), un problème de traduction dans la première phrase a servi d'argument aux tenants de la théorie de l'invasion. Les textes transmis jusqu'à nos jours disent: «quinto expeditionum anno nave prima transgressus ignotas ad id tempus gentis crebris simul ac prosperis proeliis domuit». La traduction est alors celle donnée: «Agriola fit la traversée (c'était la première fois qu'un navire s'aventurait par là) [...]». La phrase est légèrement bancale dans le sens où l'on ne sait pas ce qui a été traversé et comme les tribus soumises à ce moment étaient inconnues, certains ont prétendu qu'Agriola avait traversé ce qui est aujourd'hui «The North Channel» et soumis les peuples irlandais. On peut cependant expliquer cette tournure par la rhétorique de Tacite, qui cherche à magnifier son beau-père. Agricola se voit doté d'un portait épique en menant le premier bateau de la cinquième campagne. Un des arguments des opposants à la théorie de l'invasion a été de dire que le texte a subi des altérations et que l'original stipulait que Tacite avait traversé la rivière Annan dont le nom latin est Anava. Nave aurait été copié (puis le *prima* ajouté) à la place de Anava. La traduction serait donc dans ce cas: «Il commença sa cinquième campagne en traversant l'Annan [...]». Seulement, d'une façon générale, pas de référence directe à une invasion de l'île. En revanche le passage nous apprend quelques faits intéressants, les relations commerciales entre l'Irlande et le monde romain notamment.

Le dernier passage est de Juvénal, de sa deuxième satire, probablement publiée aux alentours de 100-112 ap. J.-C. Il stipule clairement que les Romains ont porté leurs armes au-delà des côtes de l'Irlande:

«Là malheureux que nous sommes, nous défilons sous le mépris. Il est vrai que nous avons porté nos armes au-delà des rivages de Juverna (l'Irlande) et des Orcades, prises naguère, et des Bretons, qui se contentent de la plus courte nuit. Mais ce qui se fait maintenant dans la ville du peuple victorieux, ceux que nous avons vaincu ne le font pas.»

(Juvénal, The Satires, translated by Rudd, N. (1992), Oxford: Oxford University Press, Satire 2, 159-163)

Replacé dans son contexte, le passage peut être mieux compris. La deuxième satire concerne l'hypocrisie de ceux qui déguisent leur homosexualité sous un air de rigidité et de stoïcisme. Ce n'est donc pas un texte d'historien, il est de plus contraint par la versification. Si ce passage n'exclu pas une tentative de conquête où des approches diplomatiques, il ne permet pas non plus de construire une histoire de l'île comme province romaine.

niques artisanales, etc.), mais pour les quatre premiers siècles de notre ère, nous avons vu combien l'influence du monde romain est restée faible. L'archéologie confirme cette résistance, consciente ou non, à l'acculturation romaine.

Points d'entrée du matériel romain aux Ier et IIe siècles ap. J.-C.

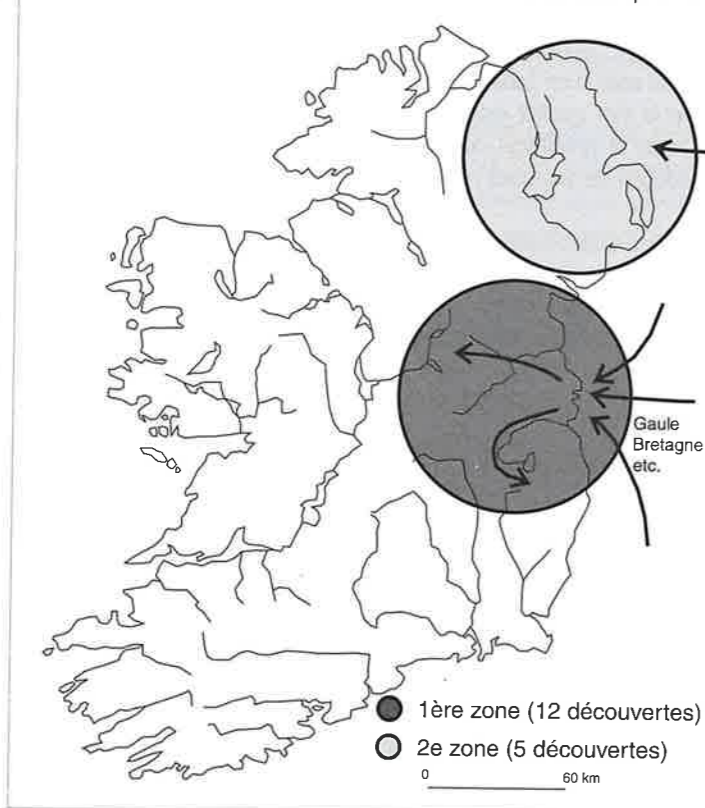


Fig. 16 Points d'entrée du matériel des Ier et IIe siècles ap. J.-C. en Irlande.

monnayage local ensuite. Il est abusif de prétendre que les peuples irlandais n'utilisaient pas la monnaie parce qu'ils n'en comprenaient pas l'usage alors que l'on trouve des monnaies en quantité et dans des sites stratégiques (Drumanagh p.ex.). Même si la monnaie n'était pas utilisée pour sa valeur fiduciaire, elle pouvait l'être afin de récupérer le métal et le transformer. Aucun prince ou roitelet n'a cependant frappé monnaie. Le besoin ne s'en faisait donc pas sentir. La céramique est aussi un élément qui s'insère dans cette piste de recherche. L'Irlande ne semble pas posséder de céramique à l'Age du Fer. Si c'est effectivement le cas et non une mauvaise datation de la céramique de l'Age du Bronze Final qui se prolonge jusqu'à la fin du premier millénaire av. J.-C., ce serait là encore l'absence d'une production dont les modèles abondent en Bretagne et sur le Continent. Il n'y a cependant aucun obstacle technique à la fabrication de céramique à l'Age du Fer. Pourquoi se contenter de récipients

en bois et en peau (c'est l'alternative donnée à l'absence de poterie) alors que la céramique offre une grande souplesse d'utilisation (cuisson, transport, stockage, etc.) et qu'elle est courante dès le Néolithique en Irlande?

Il y a enfin la question des oghams que nous avons brièvement évoquée au début de l'analyse du matériel. Il est là encore possible de parler d'originalité pour cet alphabet. Il est dérivé de l'alphabet latin, mais transformé de manière à être pratique (des traits uniquement, aucune courbe).

Parler de résistance à l'acculturation du monde romain entre 1 et 400 ap. J.-C. est trop s'avancer avec le peu d'indices disponibles, c'est peut-être aussi projeter dangereusement l'idéal d'une Irlande originale et sauvage, mais cela peut être une piste pour expliquer plus que par l'absence de conquête la petite quantité de mobilier retrouvé sur l'île. Et si les troupes romaines ne sont pas venues, ce n'est sûrement pas qu'elles craignaient les Irlandais, mais probablement plus pour des problèmes de coûts, d'organisation de campagne (les fronts se déplacent à l'est après les campagnes d'Agriola, au Proche Orient et en Dacie) et de faible intérêt économique (l'Irlande avait peu à offrir!). Le texte de Tacite est la seule trace qui nous reste d'une volonté romaine de faire passer la romanisation en Irlande, à travers les élites dans ce cas (voir encadré); il semble cependant que cette tentative ait échoué. Les Irlandais ne présentaient par ailleurs pas une menace énorme à l'apogée de la Bretagne romaine, ils attendront d'ailleurs l'effondrement du système pour leurs pillages! Il n'est pas impossible donc qu'après les quelques échanges des deux premiers siècles de notre ère prenne place un certain désintéressement de part et d'autre de la mer d'Irlande. Il faut ensuite attendre l'essor de la chrétienté pour voir à nouveau affluer le matériel et les idées du Continent en Irlande.

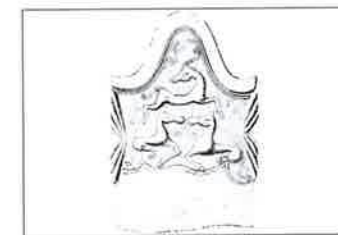
C'est avec cette hypothèse d'un mobilier devenu finalement peu attrayant pour les Irlandais que nous allons nous arrêter. Il ressort de ce résumé une mise en perspective du matériel romain en Irlande, à la fois dans sa chronologie ainsi que dans son contexte irlandais et du monde romain. Ce mobilier ne constitue cependant qu'un des aspects de la fin de l'Age du Fer en Irlande, dans une société dont la culture matérielle change lentement et où les coutumes funéraires, religieuses, architecturales du monde romain n'ont eu presque aucune prise.

Tout d'abord le mobilier romain est absent dans les tombes aristocratiques, alors que la pratique est courante chez les peuples germaniques, par exemple. Le matériel romain n'était peut-être pas considéré comme du matériel prestigieux, même s'il est vrai que les tombes de l'Age du Fer en Irlande contiennent peu de mobilier d'une façon générale. L'absence de

Bibliographie

Les références citées dans cet article sont trop nombreuses pour être toutes données ici. Elles sont cependant disponibles sur le site Chronozones www.unil.ch/scant/chronozones sous la rubrique volume 6.

- Bateson, J. D. «Roman material from Ireland: a re-consideration», *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1973, p. 21-97.
- Bourke, E. «Stoneyford: a first-century Roman burial from Ireland», *Archaeology Ireland*, 3: 2, 1989, p. 56-57.
- Edwards, N. *The Archaeology of Early Medieval Ireland*, Londres, 1990.
- Mytum, H. *The Origins of Early Christian Ireland*, Londres, 1992.
- O Riordáin, S. P. «Roman material in Ireland», *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1947, p. 35-82.
- Raftery, B. *Pagan Celtic Ireland, the Enigma of the Irish Iron Age*, Londres, 1994.
- Raftery B. «Drumanagh and Roman Ireland», *Archaeology Ireland*, 10: 1, 1996, p. 17-19.
- Rynne, E. «The La Tène and Roman finds from Lambay, Co. Dublin: a re-assessment», *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1976, p. 231-243.
- Todd, M. *Roman Britain*, Londres, 1999 (3e édition).
- Warner, R. B. «Tuathal Techtmar: a myth or ancient literary evidence for a Roman invasion», *Emania*, 13, 1995, p. 23-32.



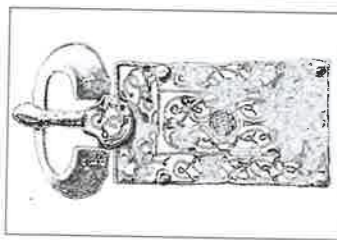
Remerciements
Cette étude n'aurait pas été possible sans l'aide, l'encouragement et les conseils précieux de Barry Raftery, professeur d'archéologie celtique à University College Dublin. Mes remerciements vont aussi à Gabriel Cooney, professeur à University College Dublin, qui a relu et discuté avec moi la partie historiographique. Enfin, j'ai une dette envers Thierry Luginbühl qui a (patiemment!) répondu à mes questions sur le mobilier.

Latchets

a brief look at form, prototypes and function

Sharon A. Greene, M. A.

Research on latchets, as an artefact type, has been practically non-existent over the last eighty years since R.A. Smith wrote about them in an article in the *Proceedings of the Society of Antiquaries of London* (1918). Since then they have generally only been mentioned in the context of the art used to decorate some and researchers have shied away from tackling anew such aspects as classification, dating and typology. The aim of this article, originally part of an MA thesis (Greene 1998) and given as a short lecture to the Association of Young Irish Archaeologists (1999), is to give a brief introduction to the form of latchets and to look at the two problematic issues of function and prototypes.



Introduction

The latchet* is an artefact type that many people recognise, but not necessarily know a lot about. This is partly due to their relative scarcity and partly to the lack of research done on them in recent decades. There are only twenty-one extant examples, none of which have been found in a secure, datable context. They have, therefore, been dated art historically, on the basis of the art that occurs on seven examples, to between the late fourth/ early fifth and late sixth/ early

seventh centuries AD (Greene 1998, 84). All known examples come from Ireland. Laing & Laing identified an artefact from the late Roman Christian site of Icklingham in Suffolk, England as being a latchet (1990, 206). However, recent research in the British Museum has proven this to be a bent horse harness fitting dating to no earlier than the eleventh century AD (S. Youngs pers. comm.).

Form

All twenty-one latchets have the same basic elements of form (fig. 1). Three features are common to every example: the disc-head, the s-bend in the stem* (hereafter called the s-stem) and the inverted C-curve at the end of the stem. There are a further three features that do not occur on all latchets: the loose bronze coils*, the sub-rectangular expansion in the middle of the s-stem

head to the tip of the stem) from 6.8cm 18.8cm. The disc diameters range from 1.9cm to 10.4cm. The thickness of the disc-head is always around 1 or 2mm, with the larger examples being among the thinnest. In all cases the front and back of the artefact can be distinguished by the fact that the front of the disc-head, where ornament occurs on those with decoration, is slightly convex. It is important to note that in every example the s-stem is curved in the same direction – it is never reversed.

Latchets can be classified into five groups, A to E (fig. 2). Type A is further subdivided into two groups. The six latchets of Type A(i) have no mid-stem or terminal expansions. Two of them have a single loose, bronze coil. The two of Type A(ii) have no mid-stem expansion but have a small circular terminal expansion.

Type B have mid-stem expansions and two forms of terminal expansions. Two of the four in this group end in a worn nub and two have unusual scalloped terminals preceded by a similar nub.

Both Type C latchets have mid-stem expansions and the end of one stem has been flattened into an expansion echoing those seen on Type D.

a latchet - une agrafe de vêtement
the s-bend in the stem - courbure en S de la tige
the loose bronze coils - des serpentins mobiles

Type D has no mid-stem expansion and a flat scimitar-shaped terminal expansion*. Only one of these expansions is intact, all the others having been broken a short distance from the s-stem. One of these was repaired in modern times and of the other four, all from Slane, Co.Meath, attempts were made to repair two of them in antiquity. One has three rivet holes in its terminal expansion and another is riveted to a curved piece of metal, which restores the latchet to the original form. An attempt was made in the eighteenth century to attach another Type D latchet

to the end of this using a large copper rivet. This was a false reconstruction but the modern rivet still remains in the terminal expansion of the latter. There are six Type D latchets extant.

Type E consists solely of the «Dowris latchet». Although it looks very different to all the others the basic elements of form are still there, preserved as panels of decoration (fig. 4). The entire stem has been flattened with the s-stem coalescing into a plate with two oblong openings in place of the upper and lower loops*.

Prototypes

As we have seen latchets have a very distinctive form and bear very little resemblance to any other artefact, though the impetus for their design must have come from somewhere. Suggestions made as to their possible antecedents include the swan's neck pin (Laing 1975, 331), Roman belt buckles or plates (Laing & Laing 1990, 209), dragonsque brooches (Ryan in Youngs 1989, 43) and Iron Age ring headed pins (Laing 1975, 331; Youngs 1989, 42).

Swan's neck pins are very rare in Ireland and tend to resemble more closely the crook-headed pin, which developed in Eastern Scotland (Dunning 1934, 284). Only the example from Rathinaun, Co. Sligo has a clear «S» shape in its head (Raftery 1984, Fig 5). The rarity of this type in Ireland, the lack of the distinct «S» shape in those that have been found and the large hiatus in date between the two artefact types discounts its possible influence on the latchet form.

The suggestion that they may have been influenced by Roman belt buckle or belt plate form appears to be based on the existence of the misidentified Icklingham artefact (see above) and a glance through catalogues of these artefacts (Hawkes & Dunning 1961; Hawkes 1974; Simpson 1976) shows nothing even slightly resembling the latchet form.

Latchets share with dragonsque brooches the s-shaped stem, though that of the dragonsque brooch is more sinuous. The multiple-lozenge motif, a predominant feature on Bulmer's East Brigantian Group G dragonsque brooch, also occurs in the same position on the «Dowris latchet» (Kilbride-Jones 1980, 174). Bulmer dates these brooches to the first half of the second century AD (1938, 150), a time when Ptolemy records the presence of the *Brigantes* in south-east Ireland (Raftery 1994, 206). However, latchets do not appear to have come into use until

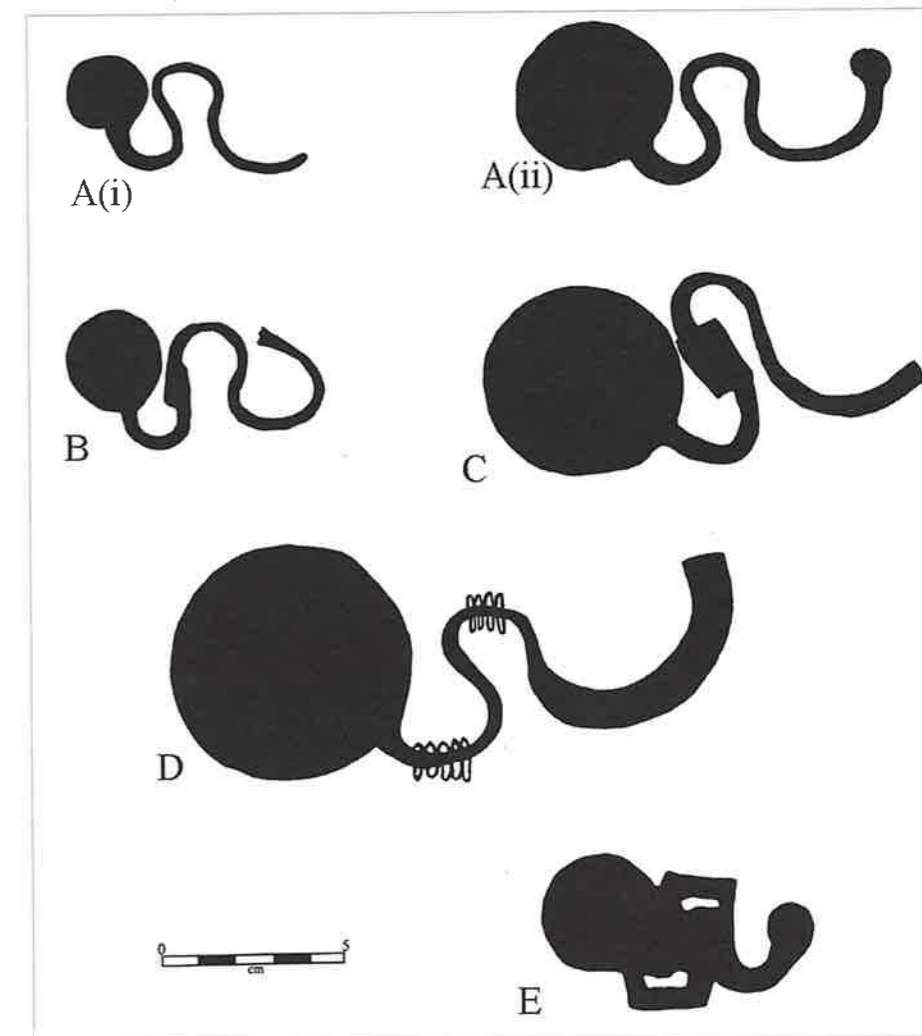


Fig.2 A classification of latchets.

at least two centuries later (Greene 1998, 84).

For a number of reasons, Iron Age ring-headed pins appear to be the most likely (or perhaps least

a flat scimitar-shaped terminal - une terminaison en forme de cimenterre plate
the s-stem coalescing into a plate with two oblong openings in place of the upper and lower loops - la courbure en S se fond dans une plaque avec deux ouvertures oblongues à la place des deux courbures

Note: Sharon A. Greene est invitée par Chronozones dans le cadre de l'échange d'articles avec la revue Trowel de University College Dublin.

Initialement prévu en traduction, cet article a finalement dû être publié en anglais pour des questions de délais. Toutes nos excuses auprès des lecteurs qui ne lisent pas cette langue. Nous avons tout de même ajouté un résumé ainsi qu'un lexique pour les mots les moins usuels, repérables par un astérisque. La rédaction.

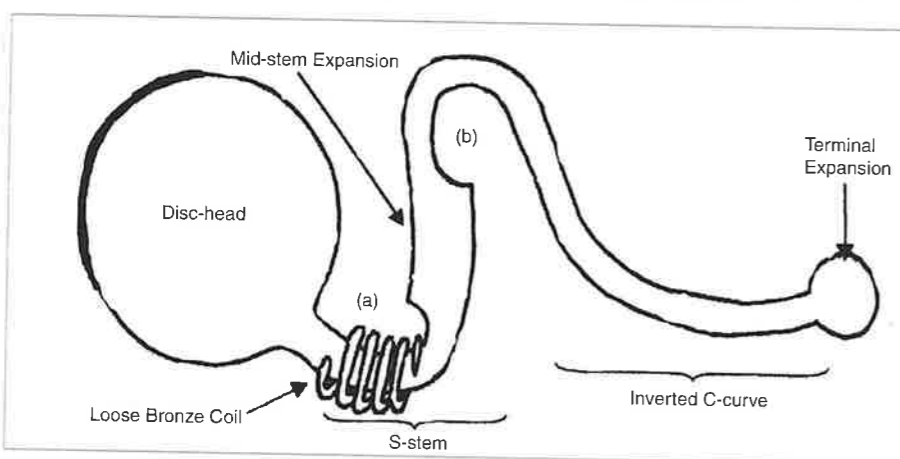


Fig.1 Diagram displaying the principle features of the latchet form. (a) denotes the lower loop of the S-stem and (b) the upper loop, as referred to in the text.

(hereafter called the mid-stem expansion) and the terminal expansion. Latchets can be classified on the basis of form and in particular on the presence or absence of the mid-stem and terminal expansions. Size was not used as a criterion for classification, but it is worth noting that within each group there tends to be uniformity in size.

The dimensions of different latchets vary quite considerably. They range in full length (measured in a straight line from the outer edge of the disc-

unlikely) antecedents for latchets. The closest s-shaped curves to those on latchets are found on Raftery's Type 4. On some Irish pins, the characteristic shoulder has moved down the stem, better paralleling the latchet stem. An example of an Irish Type 1 pin from Co. Antrim could easily be proposed as an early example of a latchet if it had a disc instead of a ring (Raftery 1984, Fig 84.7). However, Raftery has described this as being of an «undoubted British Type» (Raftery 1984, 167).

One particular unprovenanced Type A(i) latchet in the Ulster Museum may be important in demonstrating a relationship between latchets and ring-headed pins (fig. 3; Greene 1998, 38).

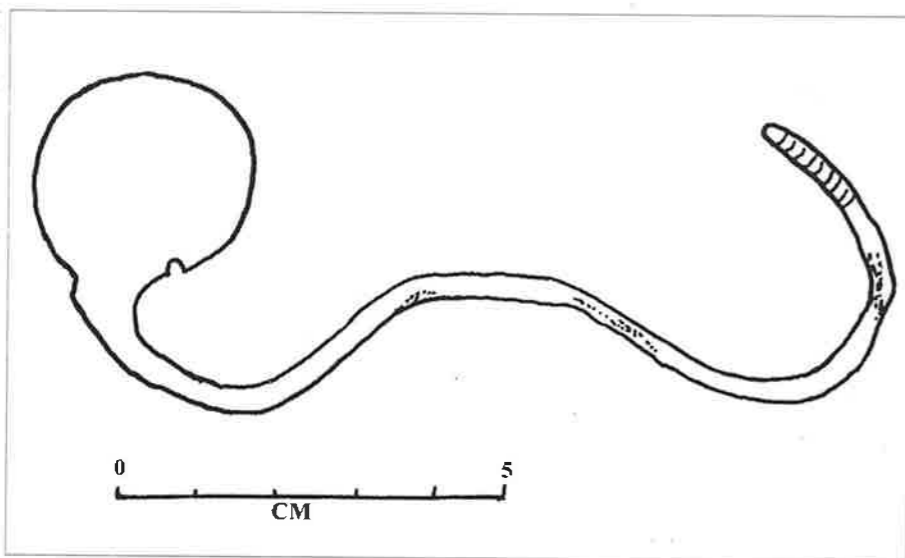


Fig. 3 Unprovenanced Type A(i) latchet in the collections of the Ulster Museum, Belfast (A 7027).

The unusual shoulder on the flattened part of the stem might be paralleled with the shoulder near the top of the stems of ring-headed pins. On some Irish pins, this shoulder is further exaggerated by the presence of a projecting element. The small cast nick¹ in the edge of this latchet's disc could, though much smaller be compared to the indentation of the ring-pin from Ballacagan, Isle of Man, which, it has been suggested, may be of Irish manufacture (Raftery 1984, 172).

The relatively large size of the rings on some Irish

Function

Since early suggestions that they may have functioned as some kind of musical instrument struck by the hand to make the bronze coils jangle were abandoned¹, it has generally been accepted that latchets functioned as some form of dress fastener or brooch. This is backed up by the fact that all Type A(i) latchet stems end in points. Though not very sharp, these are similar to those on other pins, including handpins, which date to the same period. The suggestion that they were used as pins can, however, only really be used for the

ring-headed pins can also be compared to the large disc-heads on some latchets, in particular those of Type D. When the ratios of head/disc-diameter to full stem length of the two groups were compared, the ratios were very close. This also held true for those with smaller heads (Greene 1998, 40).

A number of miscellaneous pins do not fit into the typology for ring-headed pins for various reasons. One such pin is that from Newtownards, Co. Down. It was cast with a seemingly plain disc-head, instead of a ring, and has a perfectly straight stem without the characteristic shoulder (Raftery 1984, 168). Another disc-headed pin belong to the ring-headed series comes from Meare, Somerset, England (Raftery 1984, Fig 90.1). It is one of a small group of involuted pins with a head in a plane at right angles to the shoulder, which is lowered in the same manner as the Co. Antrim pin mentioned above. It is interesting to note that it has been suggested that the disc may have been a development from the ring-head, which would support the theory that the ring-headed pins and latchets are related (Dunning 1934, 278).

As usual the greatest problem with this connection is date. As with latchets, Irish ring-headed pins have not been found in securely datable contexts. Of those mentioned above, Raftery's Type 1, with large ring-heads, may have appeared as early as the 3rd or 2nd century BC but may have continued in use until «after the birth of Christ» (Raftery 1984, 168). Therefore, we are once again left with a hiatus. All the same, ring-headed pins must, for now, be accepted as the most likely possible antecedents for latchets. The connection may be a tenuous one but it is backed up by that fact that of all the suggestions, these are the only ones that are Irish and as latchets are an exclusively Irish phenomenon this must be seen as an important factor.

Type A(i) latchets as the stem expansions on others make this difficult or impossible.

In order to try and figure out how latchets were worn, it helps to study the placing of the decoration on them. Decoration can be either «public» or «private» (Nieke 1993, 131). Public decoration is that which can be seen by all when the object is being worn. Private decoration is that which only

the nick - l'encoche

the artisan and wearer would be aware of. An example of this is the decoration that occurs on the reverse of some penannular brooches. All decoration on latchets occurs on the front and in the same four zones. We can therefore, for now, presume that this was public decoration and therefore visible when the latchets were worn.

The only completely undecorated latchets are those of Type D and that of Type C from Portora, Co. Fermanagh (Day 1896, 53). However, in the case of Type D it must be appreciated that the relatively large size, prominence and regular shape of their discs may have made extra embellishment unnecessary. For the remainder, the disc-head and inverted C-curve are the most frequently decorated areas, followed by the mid-stem expansions. Three have decoration on the slight widening and flattening of the stem where it joins the disc.

The decoration on the C-curves consists of transverse lines comparable to those seen on some penannular brooch pins and on the heads of some zoomorphic pins. In most cases they are only finely incised on the front of the stem, so they would not have been effective in aiding the attachment of the latchet to fabric or preventing it slipping through. They must therefore be seen as purely decorative.

Another indicator of how they may have been used is the position of wear on latchets. This occurs primarily on the outer edge of the disc head (indicated by thicker line in fig. 1) and the end of the stem. The effect of wear has made these parts smooth and shiny and in some cases has worn off decoration. It can therefore be suggested that the terminals were pushed either through the weave of fabric or through a ready-made hole like a buttonhole². It has also been suggested that the disc-head was used in the manner of a button², which might explain the wear to the outer edge. The small cast nick in the edge of the disc-head of the unprovenanced Type A (i) example mentioned above may have helped it to catch in such a hole (fig. 3).

These observations support the idea that latchets may have been used as pins and the disc-head may then have been used to hold a second layer or fold of fabric². The loose bronze spirals probably acted as fastening aids or security devices. With terminal expansions preventing the use of the stem like a pin, the two spirals may have been the sole method of attachment, though this does not readily explain the wear on the mid-stem expansions.

If one were to postulate a typology, it could start with the latchet being used like a pin. It is possible that all had at least one coil as an additional fastening device. It may then have lost its pin-like function and the coils became the primary method of attachment². Smith suggests that at this stage they became decorative brooches rather than fasteners, although the disc-heads could still have functioned as «buttons» (1918, 126). The coils on two of the Type A(i) latchets are quite secure, in that they cannot be moved beyond the lower loop of the s-stem. However, if they were forced to move beyond the top of the s-stem with enough pressure, it is possible that they could have become dislodged or broken. This problem may then have led to the development of a mid-stem expansion, which would keep the coil safely in the lower loop of the s-stem.

There are two possible scenarios for the development of terminal expansions. Firstly, they may have developed to prevent the end of the latchet stem from slipping through the second coil. Alternatively, the terminal expansion could have led to the appearance of the second coil. If the latchet no longer functioned like a pin, the inverted C-curve would have become essentially a decorative element. Its flattening may simply have been a further embellishment of this. The existence of the expansion would therefore have facilitated the use of a second coil. If two coils were in use, entwined in the fabric of the cloth, they would hold the latchet in place quite firmly. The first coil would not have moved up the stem so easily and therefore the mid-stem expansion may have lost its function. This may therefore explain why latchets with wide terminal expansions (i.e. over 1cm) have no mid-stem expansions.

it can therefore be suggested that the terminals were pushed either through the weave of fabric or through a ready-made hole like a buttonhole - on peut ainsi penser que la terminaison de l'agrafe passait soit dans les mailles du tissu soit dans une sorte de boutonnière

these observations support the idea that latchets may have been used as pins and the disc-head may then have been used to hold a second layer or fold of fabric - ces observations soutiennent l'idée que les agrafes ont été utilisées comme des épingles et que la tête en forme de disque a été utilisée afin de faire tenir une deuxième pièce ou un pli de tissu

it may then have lost its pin-like function and the coils became the primary method of attachment - il se peut que les agrafes aient perdu leur fonction d'épingle et que les serpentins soient devenus le moyen par lequel on attachait le vêtement

² Wilde, W., A Descriptive Catalogue of the Antiquities of Animal Materials and Bronze in the Collection of the Royal Society of Antiquaries, Dublin, 1861, p. 566.

¹ Vallancey, C., Collectanea de Rebus Hibernicus, Dublin, 1783, p. 45.

Conclusion

It cannot be denied that latchets have an unusual and very distinctive form. While it is unclear what they may have developed from, it is clear that they must have been developed to fulfil some specific function. The basic elements of form are always present suggesting that they must have meant something specific to those who saw them in use. Perhaps they were worn by members of a

particular section of Early Christian society. Latchets appear to have had a relatively short life span of only approximately two centuries (Greene 1998, 84), so it is quite possible that any of the developments could have taken place in quick succession and a number of different forms could have been in use simultaneously.



Fig. 4 Type E latchet from Castle Island, Dowris/Whigsborough, Co. Offaly. After Kilbride-Jones 1980, fig. 67.5.

RESUME EN FRANÇAIS

Les agrafes de vêtement du haut Moyen Age irlandais: forme, prototypes et fonction.

Les travaux sur les agrafes en question sont peu nombreux. Nous possédons vingt-et-une agrafes, et la plupart des études antérieures se basent uniquement sur des considérations stylistiques. Elles ont ainsi été datées entre les IV^e et VII^e siècles ap. J.-C. Aucune de ces agrafes ne provient cependant d'un contexte archéologique sûr. En reprenant le dossier, il est pourtant possible d'en dire plus sur cet artefact typiquement irlandais.

Forme

Toutes ces agrafes possèdent trois caractéristiques communes: une tête en forme de disque, une tige courbée en S et la fin de la tige en forme de C inversé. Certaines particularités permettent de les séparer en cinq groupes, appelés A, B, C, D et E (fig. 2, fig. 3 type Ai et fig. 4 type E).

Prototypes

Ces agrafes ont une forme particulière tout à fait inhabituelle, il est cependant intéressant de se demander quels furent les modèles de leurs auteurs. Ni les épingles à tête de cygne écossaises, ni les boucles de ceintures romaines, ni les dragonesque brooches des Brigantes ne sont des suggestions plausibles. Le contexte historique du développement de ces prototypes potentiels est lui aussi incompatible avec celui de nos agrafes. Le seul prototype possible (le moins impossible faudrait-il peut-être dire) est l'épingle à tête en anneau de l'Age du Fer irlandais (Raftery type 4). Mais l'énorme hiatus entre la fin des épingles en question et nos agrafes oblige à relativiser cette proposition.

Fonction

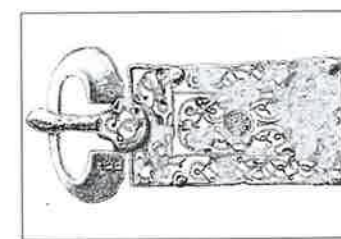
La décoration placée sur certaines des agrafes (des serpentins en bronze) permet de dire que ces dernières ont probablement servi à tenir deux pièces de tissu ensemble. Tout d'abord utilisées comme des épingles, elles ont ensuite peut-être été passées dans des sortes de boutonnières.

La production de ces agrafes a probablement eu une durée de vie assez courte, et s'il est difficile de remonter à leurs origines et de leur donner une date, il est impossible de dire si elles signifiaient quelque chose sur le plan social. Par qui étaient-elles portées et avaient-elles une fonction symbolique autre? Ce sont là des questions dont les réponses nous échappent.

Chronozones 2000.

Bibliographie

- Bulmer, W. «Dragonesque Brooches and their Development», *Antiquaries Journal* 18, 1938, p. 146-153.
- Day, R. «On Some Prehistoric Remains from Lough Erne», *Ulster Journal of Archaeology* 2, 1896, p. 47-55.
- Dunning, G. «The Swan's Neck and Ring-Headed Pins of the Early Iron Age in Britain», *Archaeological Journal* 91, 1934, p. 269-287.
- Greene, S. A. *A Reappraisal of Irish Serpentine Latchets*, Unpublished MA thesis, UCD, 1998.
- Hawkes, S. & Dunning, G. «Soldiers and Settlers in Britain, 4th to 5th century», *Medieval Archaeology* 5, 1961, p. 1-70.
- Hawkes, S. «Some Recent Finds of Late Roman Buckles», *Britannia* 5, 1974, p. 386-393.
- Kilbride-Jones, H. *Celtic Craftsmanship in Bronze*, London, 1980.
- Laing, L. *The Archaeology of Late Celtic Britain and Ireland c.400 - 1200AD*, London, 1975.
- Laing, J. & Laing, L. *Celtic Britain and Ireland AD200 - 800*, Dublin, 1990.
- Nieke, M. R. «Penannular and Related Brooches: Secular Ornament or Symbol in Action?» in R.M. Spearman & J. Higgitt *The Age of Migrating Ideas*, p. 128-134, Edinburgh.
- Raftery, B. *La Tène in Ireland, Problems of Origin and Chronology*, Marburg, 1984.
- Raftery, B. *Pagan Celtic Ireland - The Enigma of the Irish Iron Age*, London, 1994.
- Simpson, C. J. «Belt-Buckles and Strap-Ends of the Later Roman Empire: A Preliminary Survey of Several New Groups», *Britannia* 7, 1976, p. 192-244.
- Smith, R. A. «Irish Serpentine Latchets», *Proceedings of the Society of Antiquaries of London (2nd Series)* 30, 1918, p. 120-131.



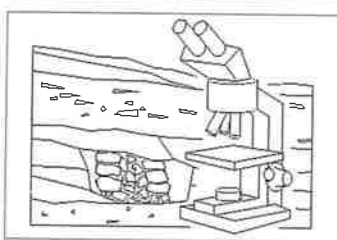
Acknowledgement
I would like to thank Dr. Dorothy Kelly of UCD Archaeology Department for all her help and advice during my MA studies and since.

Application des SIG en archéologie

exercice Anne Kenzelmann
Simone Leimgruber
Seuyin Wong

Les applications de l'informatique en archéologie sont nombreuses. Les «Systèmes d'information géographique» (SIG) sont un exemple parmi tant d'autres. Permettant la visualisation et l'analyse de données spatiales, ils présentent un intérêt certain pour n'importe quel archéologue. L'exercice présenté ici est l'analyse de la répartition spatiale des pièces de monnaie du *mithraeum* d'Orbe-Boscéaz.

Introduction aux SIG



EN GÉNÉRAL

Dès le début des années 80, un nouveau type de traitement de l'information spatiale fait son apparition, les SIG. L'appellation «Système d'information géographique» recouvre des contenus qui peuvent être assez différents d'un interlocuteur à un autre. Le noyau d'un SIG est l'information que l'on peut situer sur un plan ou une carte. Cette information peut être un objet, naturel ou non, ou une ressource culturelle, humaine ou économique. Elle est complétée par des propriétés qui sont appelées «attributs». Deux définitions sont couramment utilisées pour les SIG:

- 1) Système pour saisir, stocker, vérifier, intégrer, manipuler, analyser et visualiser des données qui sont référencées spatialement. C'est l'utilisation la plus courante en archéologie.
- 2) Outil de prise de décision (légale, administrative et économique), d'aide à la planification et au développement.

Afin d'assurer toutes ces fonctions, un SIG regroupe un ensemble d'équipements informatiques, de logiciels et de méthodologies.

EN ARCHÉOLOGIE

Dès 1985, les archéologues commencent à s'intéresser à la technologie des SIG et à leurs possibilités d'application en archéologie. Les deux grandes familles d'applications sont d'une part l'analyse et l'interprétation de sites connus, l'objet de notre article, et d'autre part la prédiction de situation de sites encore inconnus. Dans ce dernier cas, des

données archéologiques comme la superficie d'un site, la situation, l'âge, etc..., combinées avec des données environnementales (altitude, relief, etc...), sont utilisées pour localiser les sites.

Deux problèmes se présentent lors de l'utilisation des SIG en archéologie. Le premier est lié à l'impossibilité de créer des modèles. En effet, en géographie par exemple, il est possible de créer des modèles applicables à plusieurs situations. Dans le cas de l'aménagement du territoire, un seul modèle général peut être appliqué à plusieurs communes. En archéologie par contre, les problématiques sont trop particulières pour permettre une telle généralisation.

D'autre part, l'utilisation de l'informatique en archéologie crée une rencontre entre une science exacte et une science humaine. Il est parfois difficile de jongler entre les deux.

La majorité des travaux effectués reflètent l'utilisation des SIG comme outil de gestion et d'interprétation, ainsi que de prédiction. En marge de la modélisation ou de la prédiction de sites, le potentiel des SIG permet d'examiner des processus culturels comme outil méthodologique d'archéologie du territoire. Ces systèmes permettent de gérer efficacement la variété des données et de les combiner en un seul projet et une seule analyse. L'utilité et la flexibilité des SIG sont intéressantes pour des projets couvrant de longues périodes et de grands espaces mais aussi pour des petits projets, à caractère plus théorique.

Notre apprentissage pratique de l'utilisation des SIG s'est porté sur la répartition spatiale des monnaies retrouvées dans le *mithraeum* d'Orbe-Boscéaz.

L'objectif est d'appréhender l'activité rituelle de l'offrande des monnaies du *mithraeum* dans sa spatialité. Les monnaies sont donc des indicateurs

pour percevoir d'éventuels déplacements du rituel à travers le temps, ou pour faire apparaître un hypothétique déblayage d'offrandes anciennes devenues encombrantes. Les données de base sont le plan du *mithraeum* et les pièces de monnaie qui y ont été retrouvées.

Le *mithraeum* (fig. 1) fait partie du complexe archéologique du site d'Orbe-Boscéaz. Ce bâtiment a été fouillé lors des onzième et douzième campagnes de fouilles, organisées par l'IAHA de l'Université de Lausanne en 1996 et 1997. Il se situe à environ septante mètres à l'ouest de la villa. La présence de ce *mithraeum* en milieu rural est exceptionnelle. En effet, il s'agit du deuxième exemplaire mis au jour en Suisse.

Ce lieu de culte du dieu oriental Mithra est de petite dimension, comme le veut la tradition architecturale des *mithrea*. Il est orienté d'est en ouest et mesure dix-neuf mètres de long sur dix mètres de large. Le cœur du bâtiment se constitue d'un *pronaos* (L. 135 est), d'un *spelaeum* (L. 135 ouest), de deux *podia* sur les bas-côtés (L. 136 et 137) et d'un *podium* semi-circulaire (L. 138). Des annexes (L.139 et 140) se raccrochent de part et d'autre du *spelaeum*.

Pour dater l'occupation du *mithraeum*, le mobilier archéologique et numismatique mis au jour indique que le lieu a été fréquenté depuis la fin du IIe jusqu'à la fin du IVe siècle, voire même le début du Ve siècle de notre ère. La fosse située au milieu de l'entrée du *spelaeum*, vraisemblablement le dépôt de fondation, semble dater du dernier quart du IIe siècle. Elle fournit ainsi un *terminus post quem* pour la construction du bâtiment. Le mobilier archéologique a principalement été retrouvé dans l'*apparatorium* (L. 140) tandis que les monnaies, abondantes, ont été découvertes en majorité devant le *podium* semi-circulaire.

Toutes ces monnaies, environ trois cents, ont été étudiées par le numismate Y. Mühlemann qui les a réparties en treize groupes chronologiques, allant du Ier siècle jusqu'au IVe siècle ap. J.-C., le treizième de ces groupes étant constitué par les monnaies indatables, il s'agit en réalité d'un chapitre où sont classées toutes les pièces de monnaie indéterminées. Y. Mühlemann donne également une description de l'avvers et du revers, puis mentionne l'espèce, l'atelier, le poids et les mesures des pièces de monnaie.

Quant à la valeur des monnaies, celle-ci n'est pas très élevée. En effet, il ne s'agit que de petit numéraire de bronze, à l'exception de celles des premières périodes (161 à 260 ap. J.-C.), où l'on recense des *antoniniens*, des *sesterces*, des *dupondii* et des *as*. Il faut toutefois souligner

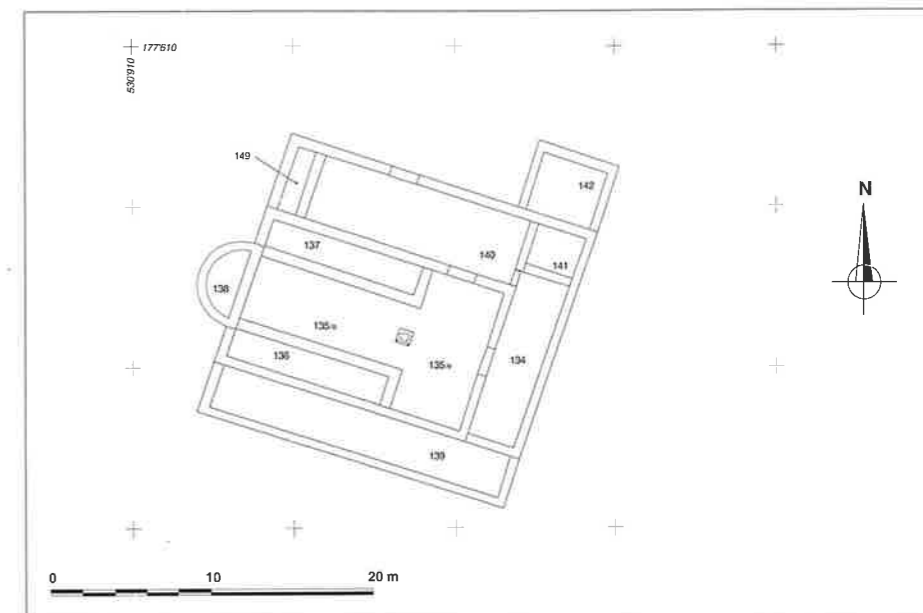


Fig.1

qu'au IIIe siècle ap. J.-C., la teneur en argent des *antoniniens* avait tendance à régresser, au profit du bronze.

Nous avons également à notre disposition une carte de la répartition des monnaies dans le *mithraeum*, établie à l'aide du logiciel *Powerdraw* (fig. 2). Nous pouvons en déduire des premières considérations générales, à savoir, d'une part, une forte concentration de monnaies à l'intérieur du *spelaeum*, plus précisément devant l'abside, et, d'autre part, une répartition plus ou moins homogène dans les autres pièces du *mithraeum*. Cette carte ne nous permet toutefois pas de savoir si les

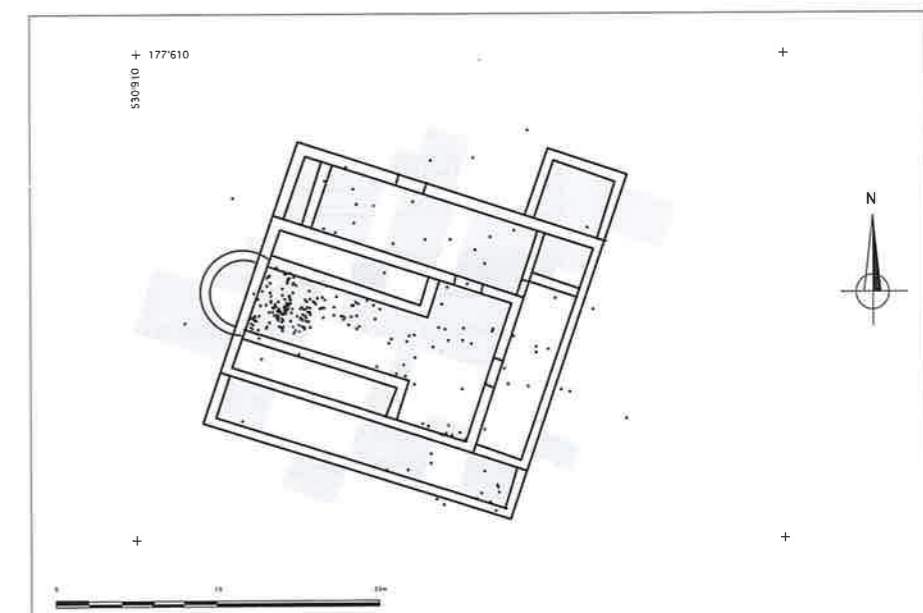


Fig.2

pièces de monnaies ont toujours été disposées ainsi, ni à quel moment elles se seraient regroupées. Afin d'élucider ces deux problèmes, nous pouvons recourir à l'utilisation d'un SIG. En effet, cet outil va nous permettre d'analyser l'état de la répartition des monnaies aux différentes étapes de l'occupation du *mithraeum*.

Les SIG recouvrent plusieurs fonctions:

- acquisition ou saisie de données
- gestion et traitements
- analyse spatiale, thématique et multi-thématique (requêtes)
- représentation de données, de sorties numériques, graphiques et cartographiques
- couplage avec des logiciels de simulation ou de réalisation de scénarii.

Le projet

Dans le cadre du cours 1999 intitulé «Introduction aux systèmes d'information géographique» (Cours interfacultaire en Système d'information à référence spatiale, 1999) les étudiants ont été mis à contribution pour la création d'un projet lié à leur branche d'étude. Nous avons donc décidé d'entreprendre l'exercice en archéologie, et de faire part de cette première tentative dans le pré-

Projet informatique du *mithraeum*

Pour notre projet, nous avons utilisé le logiciel *Mapinfo*. L'information dans un SIG est présentée sous deux formes: des cartes (vectorielles ou raster) et des tables, comparables aux tables de *MS Access* par exemple (ou tout autre Système de Gestion de Base de Données).

Notre première tâche a été la constitution de la base de données sous *Excel*, pour des raisons de facilité de saisie. Elle est composée d'une ligne par pièce de monnaie, définie par plusieurs attributs, comme le numéro d'inventaire de la pièce, sa coordonnée en x, sa coordonnée en y, son groupe chronologique, la date minimale et la date maximale de sa production, son avers, son espèce et son atelier. Il faut savoir que les quelques monnaies dont les informations étaient trop lacunaires n'ont pas été prises en compte. Ensuite, nous avons importé cette base de données dans *Mapinfo*, de même qu'une carte du *mithraeum*, en mode image (raster), dessinée sur *PowerDraw*. La carte a été géoréférencée sur le système de coordonnées suisses.

Pour notre analyse spatiale, nous avons créé des

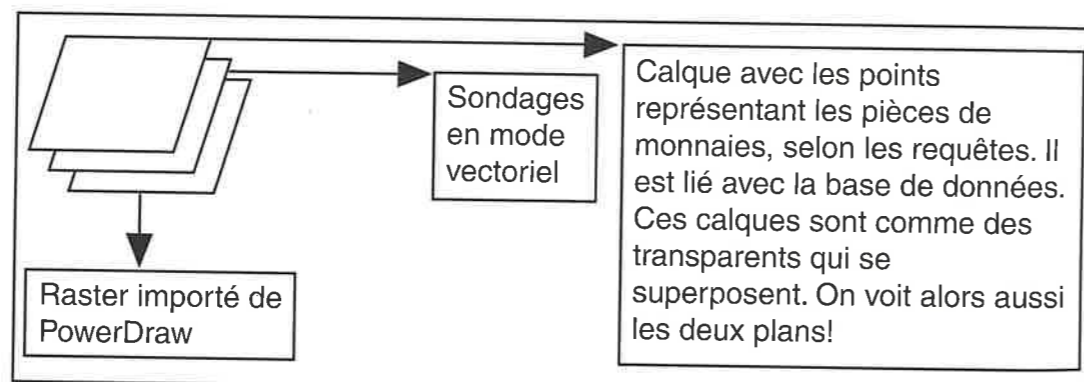
points sur la carte du *mithraeum*, chaque point représentant une monnaie. Puis nous avons effectué plusieurs requêtes SQL (Select Query Language) au niveau des périodes, de l'espèce, etc.... (SQL est un langage d'interrogation de la base de données). De la base générale, il est possible d'extraire un certain nombre d'enregistrements possédant des caractéristiques précises. On peut, par exemple, extraire toutes les monnaies comprises entre 150 et 200, et observer le résultat de la répartition sur la carte du *mithraeum*.

Comme nous nous sommes rendues compte que la répartition des monnaies dans le *mithraeum* dépendaient étroitement des zones fouillées, il nous a donc fallu, pour une représentation objective, créer une carte des sondages dans *Mapinfo*.

Sur le plan informatique, notre projet se compose donc d'une base de données et de deux calques superposés. Le premier calque est l'image raster du plan du *mithraeum*, le deuxième le plan des sondages (fig. 3).

Un calque supplémentaire s'ajoute automatiquement lors des requêtes, pour leur visualisation.

Fig. 3. représentation du projet du *mithraeum*.



Résultats du projet

En observant la carte de la répartition des monnaies dans le *mithraeum*, nous avons pu constater que la majorité des pièces se trouve devant l'abside, dans laquelle devait probablement s'élever la statue de Mithra. Nous en avons déduit qu'il s'agissait d'offrandes en l'honneur de la divinité. En ce qui concerne la disposition des monnaies dans les annexes, nous pouvons nous demander s'il s'agissait également d'offrandes ou, au contraire, si leur situation était due à des déplacements fortuits. Dans notre étude, nous avons tenté de répondre à ces interrogations en analysant la position des monnaies au cours du temps. Pour comprendre le regroupement des monnaies devant l'abside, et donc le début d'une activité rituelle précise, nous avons créé, au moyen des requêtes SQL, des cartes où figurent les monnaies

correspondant aux différents groupes chronologiques définis par Y. Mühlemann. Nous remarquons que de la période 1 (81-192) à la période 5 (318-330) les monnaies se répartissent sur l'ensemble du *mithraeum*. Tandis qu'à partir de la période 6 (330-341), elles ont tendance à se concentrer dans le *spelaeum* et le *pronaos*.

Sur la carte qui regroupe les périodes 1 à 5 (fig. 4), nous pouvons voir qu'il y a déjà une concentration de monnaies devant l'abside, dans l'extrémité sud-ouest du *spelaeum*. Nous avons pu déterminer que ce début de concentration se produit à partir du milieu du IIIe siècle ap. J.-C. Ce serait donc durant les premières années d'occupation du *mithraeum* que l'activité du dépôt des offrandes est mise en place.

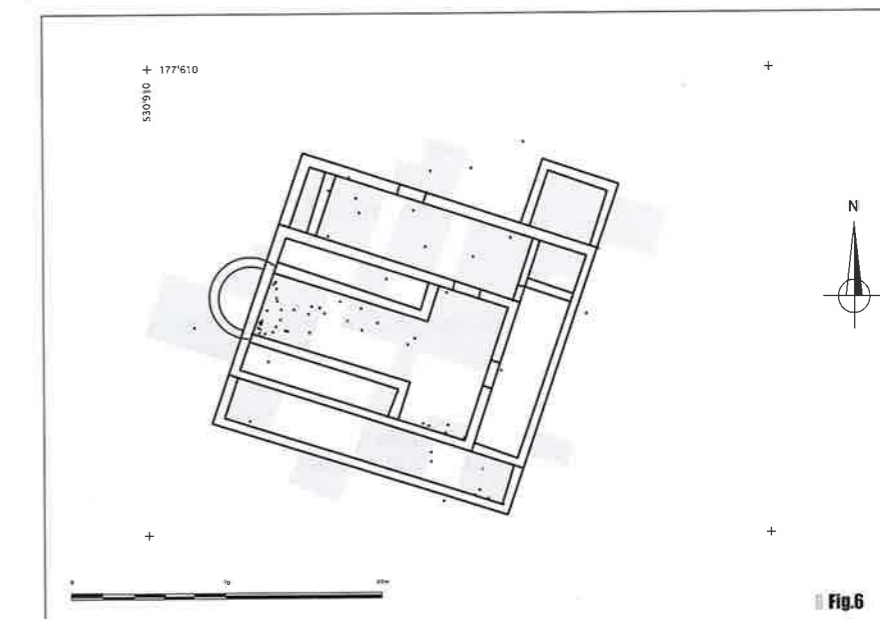
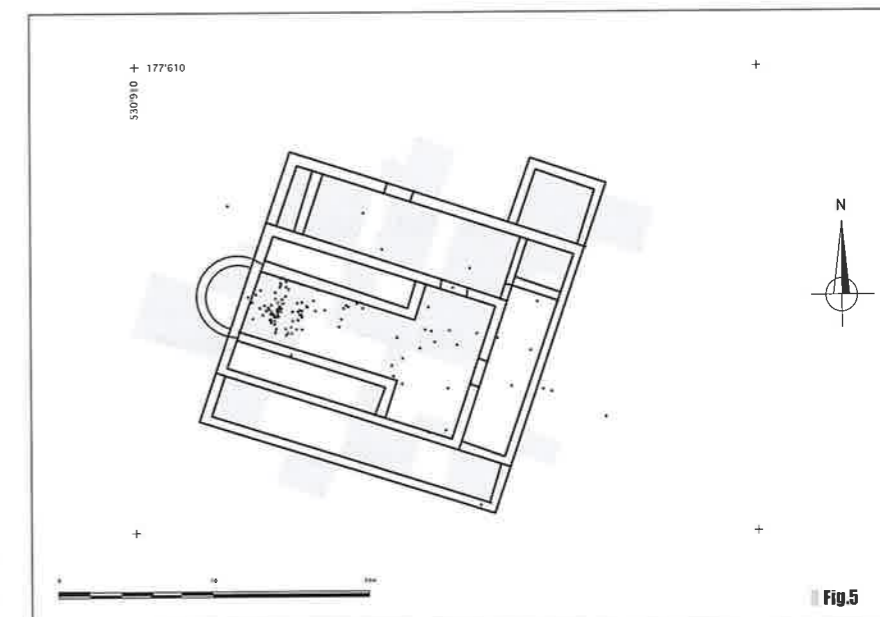
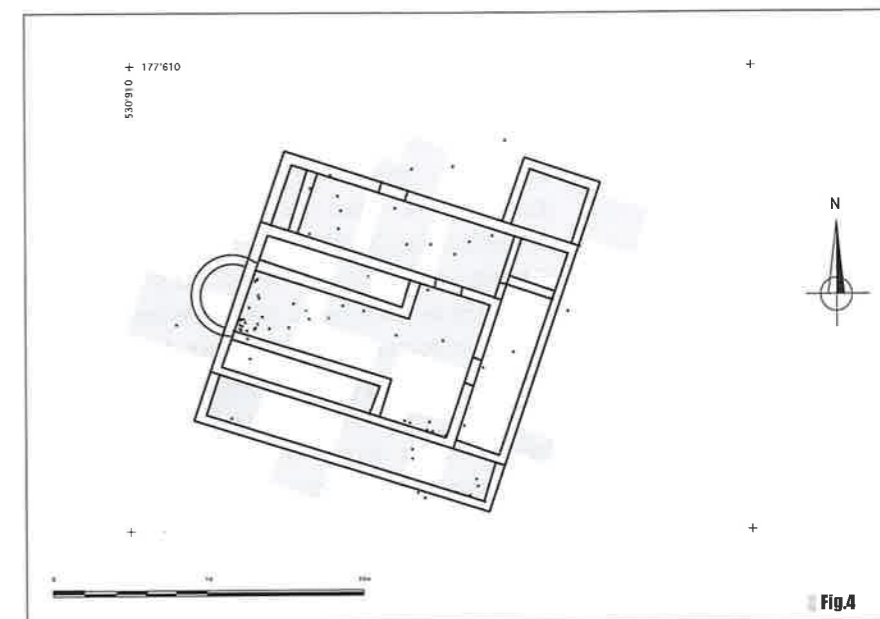
Par contre, il nous est difficile d'interpréter la présence de monnaies dans les annexes, le problème étant qu'elles s'y répartissent de manière homogène. Il n'existe pas d'autre lieu de concentration de monnaies dans les autres pièces, ce qui signifie aucun signe évident d'un second dépôt d'offrande. Il faut tout de même signaler la présence de monnaies au nord du *mithraeum*, notamment dans l'*apparatorium* et à l'extérieur, près de l'entrée nord.

Pour cette première phase, nous pouvons conclure sur une remarque méthodologique. Nous constatons en effet que le *mithraeum* a livré des monnaies antérieures à son occupation (pièces de la période 1, 81 à 192 ap. J.-C.), et cela nous donne un exemple de la longévité de la circulation des monnaies. Cette remarque nous permet d'être un peu plus prudentes dans nos interprétations, et de prendre en considération un certain délai entre la production d'une pièce et son dépôt, en l'occurrence dans le *mithraeum*.

Si nous étudions la carte des périodes 6 à 12 (fig. 5), c'est-à-dire à partir de 330 jusqu'au début du Ve siècle, nous sommes frappées par la concentration considérable de monnaies dans l'axe est-ouest du bâtiment. Il n'y a presque plus de monnaies à l'extérieur du *spelaeum* et du *pronaos*. Nous observons que le dépôt d'offrandes devant l'abside a augmenté et se situe davantage au milieu du *spelaeum*. Les pièces retrouvées dans le *pronaos* semblent être liées au rituel. En revanche, nous nous étonnons de ne retrouver quasiment plus de pièces au Nord, alors qu'il y en avait considérablement avant 330. Les pièces à l'extérieur sont dorénavant près de l'entrée est. Le parcours du rituel se développe à partir de la porte principale, située à l'est du bâtiment, en direction de la statue de la divinité?

Malheureusement nous ne pouvons que donner des suppositions concernant le rite de Mithra. Il semble cependant évident que la majorité des monnaies de ces périodes étaient des offrandes.

Nous nous sommes encore demandé s'il existait un rapport entre la valeur des monnaies et leur statut d'offrandes. Nous avons donc procédé à une recherche basée sur les espèces pour créer une carte où ne figureraient que les monnaies ayant la plus grande valeur, c'est-à-dire, les *sesterties*, les *dupondii*, les *as* et les *antoniniens* (fig. 6). Imaginant que ces pièces se retrouveraient dans le dépôt d'offrandes, nous avons pu observer qu'elles se répartissaient également dans les annexes, celles du nord, comme celle du sud, et même à l'extérieur du *mithraeum*. Nous pouvons conclure que la valeur des pièces n'influence en rien leur dépôt dans le *mithraeum*.



Conclusion

Nous avons présenté notre projet en suivant la démarche annoncée. Nous avons tout d'abord analysé les données à disposition, puis tenté d'examiner la réelle nécessité d'utilisation d'un SIG dans le cas du *mithraeum*. Dans ce cas précis, l'utilisation d'un SIG allait de soi, car c'était l'aboutissement de notre cours. Mais nous pouvons tout de même douter de la pertinence de l'utilisation de cet outil pour notre problématique. En effet, nous avons déjà pu émettre certaines considérations en utilisant la carte faite sur *Powerdraw*, telle la concentration de monnaies devant l'abside et la répartition homogène des monnaies dans le reste du bâtiment. Or, si nous pouvions déjà déterminer avec assurance l'endroit où étaient déposées les offrandes, nous ne pouvions pas appréhender l'évolution spatiale du dépôt au cours des siècles. C'est pourquoi l'outil SIG nous a été utile dans ce projet, même si l'es-

sentiel de l'interprétation était réalisable avant son application.

Il faut prendre conscience que les technologies SIG sont utiles pour l'archéologie mais restent un outil, et non une finalité. La tendance semble parfois trop forte d'utiliser un SIG simplement pour la «beauté» de l'informatique. Il faut éviter que le SIG devienne une simple illustration informatique d'un travail fait tout aussi rapidement à la main. Une fois replacé dans sa fonction réelle, cet outil ne devient pertinent que lorsqu'il est lié à une problématique. Un large travail de réflexion en amont est nécessaire pour établir les hypothèses de départ et les besoins de la recherche. L'utilisation d'un SIG prend alors tout son sens, à savoir celui de générer de l'information et donc d'inciter à toujours plus de réflexion.

Bibliographie

LES SIG EN GÉNÉRAL

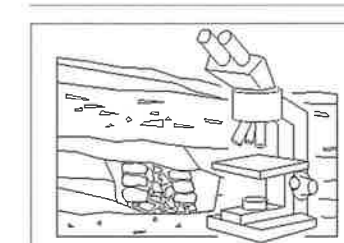
- Caloz, R., Golay, F., Riedo, M., Parent, C., Maignan, M., Schoeneich, P. et Rappo, D.** *Cours interfacultaire en Système d'information à référence spatiale, Université et l'école polytechnique fédérale de Lausanne, Lausanne 1999*
- AA. VV.** *Cours de télédétection, Département de Géographie, Genève, 1995*
- AA. VV.** *Geographical information system: principles and applications, John Wiley and sons, New-York 1993*
- AA. VV.** *Introductory readings in geographic information systems, Taylor and Francis, London, New-York 1990*
- Aronoff, S.** *Geographic information system: a management perspective, WDL Publications, Ottawa 1993*
- Bernard, J.-L. et Essevaz-Roulet, M.** *Mise en œuvre d'un système d'information géographique, La lettre du cadre territorial, Voiron 1995*

LES SIG ET L'ARCHÉOLOGIE

- AA. VV.** *Computing the past: computer applications and quantitative methods in archaeology: CAA 92, Aarhus University Press, Aarhus 1993*
- AA. VV.** *Sistemi informativi e reti geografiche in archeologia: GIS-Internet: VII Ciclo di lezioni sulla ricerca applicata in archeologia, Certosa di Pontignano (Siena), 11-17 dicembre 1995, Ed. All'Insegna del Giglio, Firenze 1997*
- AA. VV.** *Interpreting Space: GIS and Archaeology, Taylor and Francis, London, New-York 1990*
- AA. VV.** *Archaeology and geographical information systems: a European perspective, Taylor and Francis, London, New-York 1995*
- Ebert, J. I.** *The State of the Art in «inductive» predictive modeling: seven big mistakes (and lots of smaller ones), in practical applications of GIS for archaeologist, London 2000.*

LE MITHRAEUM

- Martin Pruvot, C.** «Orbe VD Boscéaz», *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 80, 1997, p. 254-255.
- Martin Pruvot, C.** «Orbe VD Boscéaz», *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 81, 1998, p. 305-306.



Les «faux-lapicides»

Cédric Brélaz

Vrai ou faux, inscription authentique ou imitation? Le doute sur l'origine des antiquités existe aussi en épigraphie. De la Renaissance à Mommsen, l'épigraphie n'est pas une discipline de l'histoire, mais l'art de reproduire des originaux. Une époque où le faussaire se glorifiait de ses créations.

Introduction

Au même titre que les monnaies et les œuvres d'art antiques, il existe de fausses inscriptions. La prudence est donc aussi de rigueur en épigraphie. De la Renaissance au XIXe siècle, un marché de faux épigraphiques fut alimenté par des inscriptions inventées de toutes pièces. Depuis, la connaissance des techniques de l'épigraphie antique et la comparaison des nouvelles trouvailles avec des parallèles déjà connus dissuadent les apprentis faussaires de produire des documents qui seraient facilement décelables. La plupart du temps, seul le contenu de l'inscription est créé. Dans ces cas, l'inscription frauduleuse est transmise par tradition manuscrite. Mais certains faussaires poussent la supercherie au point de fabriquer un support pour y graver un texte de leur cru.

La falsification est démasquée soit par la forme de l'inscription: paléographie ou support modernes¹; soit par son contenu: formulaire ou abréviations aberrants, orthographe et lexique typiques du

Le faussaire admiratif: imiter les Anciens

Une des catégories d'inscriptions de la Renaissance n'est pas constituée de faux à proprement parler, dont le but serait de tromper le lecteur, mais d'imitations d'antiquités. Plutôt que d'inscriptions fausses, on parle d'inscriptions inauthentiques⁵.

Le Napolitain Pirro Ligorio (1510-1586) a fait de cet art de l'imitation épigraphique sa spécialité. Il est l'auteur de plusieurs milliers d'inscriptions rédigées à l'exemple des Anciens. Les *falsae Ligorianae* sont d'ailleurs répertoriées dans un volume spécial du *CIL* pour la seule ville de Rome (*CIL*, VI / 5)! Ligorio a en fait agrémenté de ses reproductions son recueil d'inscriptions authentiques de Rome (*Libro delle antichità di Roma*, Venise, 1553). Il ne faisait lui-même pas de différence entre une inscription authentique, une copie, une reproduction ou un faux, et incorporait chaque inscription à son recueil indépendamment de son origine. Par ailleurs, pour une inscription authentique qu'il voyait et recopiait, il composait plusieurs faux sur le même modèle. Si Virgile ser-

latin des humanistes, allusions douteuses à des événements ou à des personnages historiques². Les motivations des falsificateurs sont diverses: tous n'ont pas une intention perverse et ne cherchent pas par profit à écouler un faux comme une antiquité authentique. On invente aussi de nouvelles inscriptions par jeu ou par hommage envers les Anciens. Les inscriptions fausses ou douteuses ont été si nombreuses jusqu'au siècle dernier que les premières pages de chaque volume du *Corpus inscriptionum Latinarum (CIL)* sont consacrées aux *inscripciones falsae*, classées par numéros suivis d'un astérisque pour les différencier des vrais documents épigraphiques³. L'histoire de ces faux nous ouvre les mentalités des amateurs d'antiquités des siècles précédents ainsi que leur manière d'aborder l'Antiquité et ses sources.

Voyons quelques exemples d'inscriptions illustrant les buts des faussaires à travers un essai de typologie des faux épigraphiques⁴.

Il y avait d'exemple pour la poésie et Cicéron passait pour la référence en rhétorique classique, l'épigraphie devenait un exercice de style. Les imitations de Ligorio sont en effet de haute qualité: elles reprennent scrupuleusement le formulaire des épitaphes romaines. A première vue, on ne peut les distinguer des centaines d'inscriptions funéraires que Ligorio a vraiment rencontrées le long des *viae* menant à Rome. A peine est-on surpris de trouver un gentilice rare ou une succession inhabituelle de *cognomina* grecs. Ligorio ne cherche pas à épater. Il ne cède pas à la tendance des faussaires de son temps, qui font dire aux inscriptions ce qu'elles ne disent en général jamais. Chez Ligorio, on ne trouve pas de renvois incongrus à des événements historiques ni de textes fantasmagoriques de style purement littéraire. Il témoigne d'une rigueur quasi documentaire et historique dans ses contrefaçons. Ces inscriptions sont tenues pour fausses, uniquement parce qu'elles ne nous sont connues que par lui seul, dont on connaît la manie de l'imitation. Quelles sont donc

ses motivations? Était-il animé par un sincère engouement pour la recherche épigraphique? S'est-il amusé en inventant des centaines de textes aussi peu originaux que des épitaphes romaines? Ou ne voyait-il pas l'intérêt de l'épigraphie et la nécessité de considérer les inscriptions comme une source à préserver des interpolations modernes? Il reste qu'il a tout de même édifié un fonds épigraphique imaginaire sans prendre la peine d'en avertir ses lecteurs et, ce faisant, qu'il a contaminé durablement la tradition manuscrite. En effet, ses imitations, considérées par ses successeurs comme de vraies inscriptions, ont été recopiées et insérées dans les recueils épigraphiques.

Ligorio pouvait aussi répondre à une demande du marché des collectionneurs d'œuvres antiques ou antiquisantes, peu soucieux de l'authenticité des pièces qu'ils acquéraient. Par ailleurs, le style littéraire épigraphique, appelé justement lapidaire, était prisé parmi les maîtres d'éloquence. Ceux-ci voyaient dans les formules abrégées et la syntaxe elliptique propres aux inscriptions latines, non pas les caractéristiques du langage codifié réservé à ce genre d'expression écrite, mais la preuve des dispositions laconiques de l'art oratoire romain. Au début du XIXe siècle, quand l'épigraphie était encore l'af-

faire de dilettantes, on trouve la définition suivante de la discipline, dans le *Trattato dell'arte epigrafica per interpretare ed imitare le antiche iscrizioni* de G. B. Spotorno, paru à Savone en 1819: «Epigrafia può significare così l'arte di interpretare le iscrizioni, come di comporre sul modello delle antiche»⁶. Ce qui aujourd'hui serait considéré comme de l'imposture scientifique était alors vu comme une marque de respect envers les Anciens.

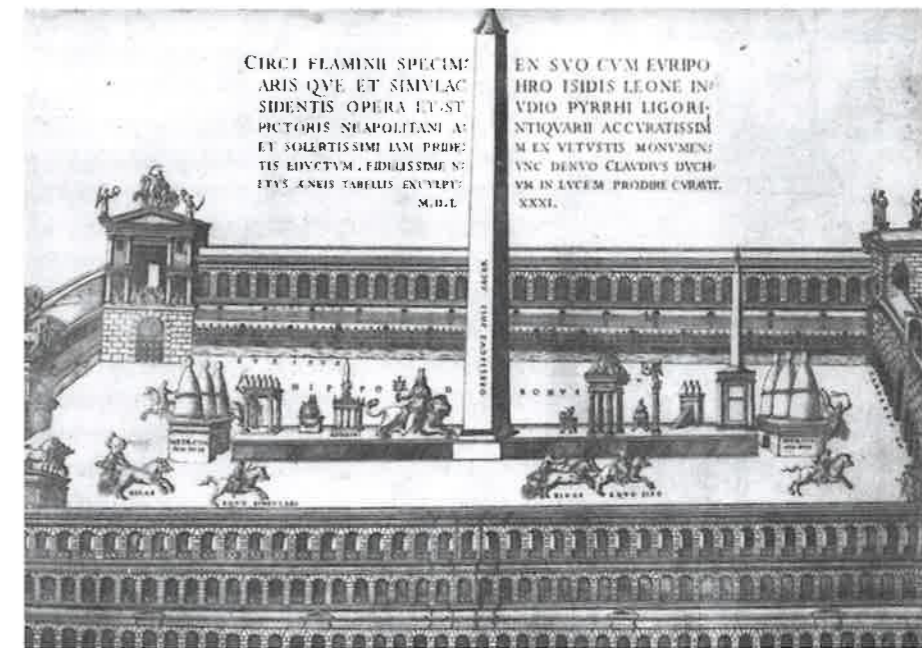


Fig.1 Gravure représentant une reconstitution du Cirque Flaminius à Rome, d'après un dessin de Pirro (ici Pyrrhus!) Ligorio, qui est dit *pictor antiquarius accuratissimus* (1581). D. Negri, *Pirro Ligorio. Delle antichità di Roma*, Rome, 1989, n. 91.

Le faussaire consciencieux

Une partie de la documentation épigraphique ne nous est parvenue que par tradition manuscrite, qu'elle soit antique ou médiévale. Il arrive en effet que des voyageurs recopient une inscription au cours de leurs pérégrinations pour l'utiliser comme document, comme le fait Pausanias, ou en prennent note au coin d'une page, comme le fait Cyriaque d'Ancone. Le support sur lequel était gravé le texte a pu disparaître entre-temps. Des érudits se sont empressés de restaurer ou reproduire des inscriptions authentiques détruites.

Dans ses notes de lectures intitulées *Noctes Atticae* (I, 24), l'auteur latin du IIe siècle Aulu-Gelle transmet les épitaphes traditionnellement attribuées aux poètes archaïques Naevius, Plaute et Pacuvius⁷. Pour les humanistes, ces inscriptions funéraires devaient bel et bien exister. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans l'un des tous premiers recueils épigraphiques, les *Epigrammata Antiquae Urbis*, paru en 1521, un dessin d'un monument probablement réel reproduisant les vers transmis par Aulu-Gelle pour l'épitaphe du poète tragique Pacuvius (220-130 av. J.-C.), en sénaires iambiques (*CIL*, VI / 5, 2¹58).

*Adulescens, tametsi properas, te hoc saxum rogat,
Ut sese aspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt poetae Pacuvi Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale?*

Des humanistes romains ont évoqué l'ancienne épitaphe de Pacuvius connue par la littérature en la faisant renaître matériellement et inscrire sur un support en pierre. Il semble que, sur le monument, la disposition en vers ait été harmonisée pour la symétrie sans tenir compte de la métrique et qu'on ait ajouté une dédicace aux Dieux Mânes, typique de l'époque impériale et incompatible avec l'époque présumée de l'épitaphe. On note encore de minimes divergences orthographiques. A Rome, on connaît un exemple contemporain célèbre d'inscription ressuscitée. Il s'agit du texte du testament politique d'Auguste, ses *Res Gestae*, qui était gravé sur des plaques de bronze déposées devant son mausolée. Celles-ci n'ont pas été conservées, mais leur contenu nous est connu par des copies sur pierre, découvertes dans trois villes d'Asie Mineure. On peut donc lire aujourd'hui en entier ce long texte épigraphique à côté du mausolée d'Auguste: les archéologues l'ont fait graver à nouveau, cette fois sur le mur du bâtiment recouvrant l'*Ara Pacis*.



¹ La mise en page du texte dans le champ épigraphique et l'état de conservation du support peuvent aussi permettre d'identifier une inscription fautive, cf. I. Di Stefano Manzella, «Problemi di paleografia epigrafica latina», in H. Solin et alii (éd.), *Acta colloquii epigraphici Latini Helsingiae* 3, - 6. sept. 1991 habiti, Helsinki, 1995, p. 163-181.

² Pour la critique des inscriptions fausses, cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1914⁴, p. 388-395.

³ Dans une enquête du début du siècle, on recensait une inscription fautive pour 13 authentiques, cf. F. Frost Abbott, «Some Spurious Inscriptions and Their Authors», *Classical Philology*, 3, 1908, 1, p. 22-30.

⁴ Cf. I. Di Stefano Manzella, *Mestiere di epigrafista*, Rome, 1987, p. 195-198.

⁵ Pour une typologie des inscriptions inauthentiques, cf. I. Calabi Limentani, *Epigrafia latina*, Bologne, 1991⁴, p. 63-65; 69-76.

⁷ Gell., I, 24: *Tria epigrammata trium veterum poetarum, Naevii, Plauti, Pacuvii, quae facta ab ipsis sepulcris eorum incisa sunt* («Trois épigrammes de trois anciens poètes, Naevius, Plaute et Pacuvius, qui furent composées par leurs propres soins et gravées sur leur tombe»).

⁸ Gell., I, 24: *Epigramma Pacuvii verecundissimum et purissimum dignumque eius elegantissima gravitate* («L'épigramme de Pacuvius est particulièrement modeste et nette, digne de son sérieux si distingué»).

⁹ «Jeune homme, même si tu es pressé, cette pierre te prie de la regarder, puis de lire ce qui est écrit. Ici repose la dépouille du poète Marcus Pacuvius. Je voulais que tu le saches. Salut!».
La formule de cette épitaphe se retrouve exactement dans une inscription républicaine de Rome (*CIL*, 12, 1209). La thématique et l'adresse au passant de l'inscription parlante sont communes dans l'épigraphie funéraire versifiée.



Fig. 2 Le monument à Pacuvius édifié à la Renaissance, dans les *Epigrammata Antiquae Urbis* (1521). I. Calabi Limentani, op. cit., pl. III.

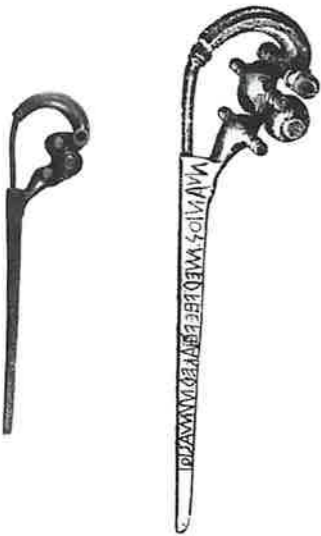


Fig. 3 La fibule de Préneste. I. Calabi Limentani, op. cit., p. 310, no 102.

10 Pour les Romains, un défunt pouvait avoir plusieurs tombeaux commémoratifs.

11 «Hannibal ne toléra pas que le corps de Paul-Emile, le consul romain tué à la bataille de Cannes, qu'il avait fait rechercher reste à terre sans sépulture. Il le remit avec les plus grands honneurs aux soldats romains pour qu'il soit déposé sous cette pierre et que sa dépouille soit ramenée à Rome».

12 «Nous, Gaius César, nous ordonnons que Marcus Tullius Cicéron soit sain et sauf à travers le monde entier, qui a été soumis par notre courage et nos armes, eu égard à ses remarquables qualités et à son talent intellectuel exceptionnel».

13 A. E. Gordon, *Illustrated Introduction to Latin Epigraphy*, Berkeley - Los Angeles - Londres, 1983, p. 75-76, no 1; I. Calabi Limentani, *Epigraphia latina*, Bologne, 1991⁴, p. 311, no 102 (avec bibliographie).

Le faussaire lettré

Jusqu'à ce que l'école allemande, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, exploite les sources annexes de l'histoire ancienne (archéologie, épigraphie, numismatique), les connaissances historiques se fondaient exclusivement sur la littérature grecque et latine. Les inscriptions, en tant qu'objets et témoignages antiques, se devaient donc de contribuer à ce savoir livresque. Il était inconcevable que l'épigraphie puisse ne pas traiter des grands hommes de l'Antiquité. Négligeant les apports de l'épigraphie comme source nous informant sur la société et les institutions, ce que ne fait que rarement une source littéraire, les historiens d'alors illustrent des événements historiques par des inscriptions inauthentiques et reconstituées.

Encore dans ce cas, l'intention de ces faussaires n'est pas forcément malhonnête. Ces derniers veulent exemplifier la «Grande Histoire» par l'épigraphie. Au contraire des imitations de Pirro Ligorio, qui ne s'appuient que sur des inscriptions réelles, ces faux exploitent complètement les indications littéraires, si bien que leur contenu est tout à fait étranger au but et à l'usage de l'épigraphie antique et qu'ils se reconnaissent au premier coup d'oeil.

Dans les Pouilles, sur le site de la bataille de Cannes (216 av. J.-C.), une inscription, censée être le premier tombeau¹⁰ du consul Paul-Emile, commémore la piété d'Hannibal envers son infortuné adversaire (*CIL*, IX, 99^{*}): *Annibal Pauli Aemilii*

Le faussaire malhonnête

Tous les faussaires n'ont pourtant pas la louable intention de vénérer les Anciens et d'illustrer innocemment la glorieuse histoire de ces derniers en recourant à un mode de communication que les Anciens eux-mêmes utilisaient, à savoir l'épigraphie. Certains faux ne sont que de vulgaires contrefaçons. Le faussaire malhonnête fabrique les preuves qui lui permettent d'affirmer son idée. Le faux était sa thèse historique.

Exemple fameux s'il en est: la fibule de Préneste (Palestrina), cette broche inscrite de droite à gauche, tenue pour l'une des inscriptions les plus archaïques de l'épigraphie latine (VIIe siècle av. J.-C.). Les conditions douteuses de sa prétendue découverte en 1871 et de sa publication en 1887 ont remis en cause son authenticité (*CIL*, I², 3). Dans le cas d'un faux, le créateur devait bien connaître les origines de la langue latine pour pouvoir former des traits linguistiques morphologiques et orthographiques jusqu'alors inconnus: *Manios med he haked Numasioi* (= *Manius me fecit Numerio* = «Manius m'a fait pour

*Romanorum consulis apud Cannas trucidati conquisitum corpus inhumatum iacere passus non est. Summo cum honore Romanis militibus mandavit sub hoc marmore reponendum et ossa eius ad Urbem deportanda*¹¹. Le texte reprend littéralement un extrait des *exempla* de Valère-Maxime (V, 1, ext. 6), moraliste de l'époque de Tibère souvent lu à la Renaissance: *Hannibal enim Aemilii Pauli apud Cannas trucidati quaesitum corpus, quantum in ispo fuit, inhumatum iacere passus non est. Hannibal Ti. Gracchium Lucanorum circumventum insidiis, cum summo honore sepulturae mandavit et ossa eius in patriam portanda militibus nostris tradidit*. La transposition a nécessité l'adaptation de deux phrases différentes chez Valère-Maxime, dont la deuxième ne concernait à l'origine pas Paul-Emile.

La rencontre de la réconciliation entre César et Cicéron à Brindes en 47 av. J.-C., où César a pardonné à Cicéron sa fidélité pompéienne, est mise en lumière par ce faux document de Rome (*CIL*, VI / 5, 81^{*}): *C(aius) Caesar M(arcum) T(ullium) Ciceronem ob egregias eius virtutes singularesque animi dotes per universum orbem virtute nostra armisque perdomitum salvum et incolumem esse iubemus*¹². L'abréviation anormale du gentilice de Cicéron, la nature épistolaire du document et son style littéraire prouvent clairement son inauthenticité.

Numerius»). Le débat sur l'authenticité de la fibule partage toujours les spécialistes¹³. Wolfgang Helbig l'aurait fait confecturer par un antiquaire peu scrupuleux du nom de Martinetti, connu à l'époque sur le marché de l'art pour son intégrité défaillante. Helbig s'est servi de cette soi-disant trouvaille sensationnelle pour appuyer sa candidature à la succession de la direction du «Deutsches Archäologisches Institut» de Rome.

En Grèce, un certain Stavros Mertzidès, médecin et amateur d'antiquités, est connu pour avoir inventé plusieurs dizaines d'inscriptions afin d'étoffer son étude historique de la ville de Philippes en Macédoine¹⁴. Pour se défendre de malveillants reproches à son égard, il a pris soin d'indiquer les lieux de trouvaille des pierres ainsi que les dimensions de celles-ci, mais, comme par hasard, toutes les inscriptions auraient disparu à la publication de son ouvrage en 1897¹⁵. Sa technique de faussaire est rigoureuse: Mertzidès s'inspire de décrets authentiques de cités grecques

ERRATUM

pour prouver l'attestation de magistratures locales d'époque macédonienne à Philippes, et il se contente de transposer les vraies inscriptions en changeant les noms des personnages. Il pousse même le réalisme jusqu'à inclure des lacunes et des restitutions dans ses textes¹⁶.

Désireux de flatter le patriarche de Constantinople, qui lui avait commandé plusieurs exemplaires de son livre en souscription, Mertzidès crée une inscription faisant référence à un épisode du voyage de l'apôtre Paul à Philippes relaté dans les *Actes des Apôtres* pour prouver son historicité. C'est le passage où Paul prêche devant des femmes aux abords de la ville, où les Juifs se réunissent pour prier (XVI, 14): «L'une d'elles, nommée Lydie, nous écoutait; c'était une négociante en pourpre de la ville de Thyatire; elle adorait Dieu. Le Seigneur lui ouvrit le cœur, de sorte qu'elle s'attacha aux paroles de Paul». persuadé que le patriarche serait heureux de voir dans son recueil une inscription à mettre en relation avec la première chrétienne en Europe,

Quelques faussaires en Helvétie

Les faussaires ont aussi sévi en Suisse, heureux de promouvoir les grands moments de l'Helvétie romanisée.

A Avenches, on trouve plusieurs fausses inscriptions mentionnant le nom de Vespasien, illustrant le lien de la dynastie flavienne avec la civitas des Helvètes (*CIL*, XIII / 2 / 1, 1002^{*} - 1003^{*}). Il est vrai que le père de Vespasien semble s'y être installé à la fin de sa carrière équestre, que son fils Titus y a peut-être passé son enfance et, surtout, que la ville a bénéficié du statut de colonie grâce à lui.

Les faux s'appuient le plus souvent sur des parallèles littéraires ou épigraphiques authentiques. Cette épitaphe d'Avenches par exemple (*CIL*, XIII / 2 / 1, 1007^{*}): *Iulia Alpinula hic iaceo / infelicitis patris infelix proles / deae Avent(iae) sacerdos / exorare patris necem non potui / male mori in fatis illi erat / vixi annos XXII*¹⁹. L'inscription est une sorte de pot-pourri des connaissances du XIXe siècle sur Avenches: le nom de la défunte renvoie à Julius Alpinus, le défenseur d'Avenches contre l'armée de Vitellius en 69, qui fut assassiné et que cite Tacite (*Hist.*, I, 68). De plus, une Alpinia Alpinula est connue par une inscription de Wettingen (*CIL*, XIII, 5233) et un Alpinus Virilis à Avenches même (*CIL*, XIII, 5130), le gentilice Alpinus étant formé sur le nom des Alpes par des indigènes romanisés et se rencontrant dans les

Mertzidès fait tout naturellement apparaître la corporation des marchands de tissus de Thyatire à Philippes¹⁷:

Τὸν πρῶτον ἐκ τῶν πορ-
φυροβάφων Ἀντίοχον Λύκου
Θυατειρήνιον εὐεργέτην]
καὶ [— —] ἡ πόλις ἐτίμησε].

«La cité a honoré le premier des teinturiers de pourpre, Antiochos, fils de Lykos, de Thyatire, évergète et...».

Le faussaire s'est appuyé sur des inscriptions de Thyatire mentionnant une corporation de teinturiers, de βαφεῖς¹⁸. Dans le récit biblique, Lydie est porφυροπόλις, littéralement «vendeuse de pourpre», donc marchande d'étoffes précieuses; ici, Mertzidès met en scène des πορφυροβαφεῖς, des «teinturiers de pourpre». De plus, la juxtaposition du patronyme d'Antiochos, Lykos, et de l'adjectif ethnique de la ville de Thyatire en Lydie, est une allusion savante à la situation géographique de Thyatire dans la vallée du Lykos.

Les régions voisines. La référence à la déesse tutélaire d'Avenches s'appuie sur deux inscriptions alors connues (*CIL*, XIII, 5072 - 5073). Le jugement du *CIL*, imbu de préjugés sur le style des Romains, est sans appel: «Et, quant à nous, qui savons garder la tête froide et qui pratiquons l'épigraphie, nous ne serons ébranlés par ces espèces de tromperies verbeuses, comme aujourd'hui on lit en assez grand nombre dans les cimetières, écrites surtout pour des garçons et des filles et qui, en tout cas, n'ont rien à voir avec le sérieux et la beauté de l'authentique Antiquité et le pur éclat de l'épitaphe romaine».

Dans le Jura, une inscription mentionne Labiénus, le légat de César durant la guerre des Gaules, affublé de la puissance tribunicienne, que le faussaire pouvait lire d'ordinaire sur les inscriptions impériales (*CIL*, XIII / 2 / 1, 1024^{*}). Le *CIL* rapporte une étude sur ces contrefaçons en série, parue en 1854: «Le propriétaire du lieu-dit Le "Jules-César" habite ce pays depuis dix à douze ans. Dès son arrivée, il a fait de prétendues découvertes aussi nombreuses que singulières. Il cache des objets dans le sol, tels que des médailles, des armes, des anneaux, et va ensuite les retrouver en présence de témoins. C'est, en un mot, un mystificateur que j'ai pris en flagrant délit d'imposture». A bon entendre pour les épigraphistes !

14 Voir l'opinion de Th. Mommsen, qui parle des *monstra Mertzidiana* à son sujet: *CIL*, III, Suppl. I, p. 1325; 1327, n. 7358; Suppl. II, p. 2316⁴¹. Cf. P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937, p. 180, n. 2; p. 183, n. 1.

15 Οι Φίλιπποι. Ἐρευναὶ καὶ μελεταὶ χωρογραφικαί..., Constantinople, 1897.

16 L. Robert, *Hellenica*, V, «Inscriptions de Philippes publiées par Mertzidès» (1939), in id., *Opera Minora Selecta*, II, Amsterdam, 1969, p. 1289-1303.

17 P. Pilhofer, *Philippi*, I, *Die erste christliche Gemeinde Europas*, Tübingen, 1995, p. 10-11 + 177-182, estime au contraire que l'inscription est authentique.

18 Notamment *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, IV, 1265. On connaît aussi des πορφυροβαφεῖς à Thessalonique, proche de Philippes: *IG*, X / 2 / 1, 291.

19 «Moi, Julia Alpinula, je repose ici, infortunée descendance d'un infortuné père, prêtresse de la déesse Aventia. Je n'ai pu prévenir le meurtre de mon père. Le destin voulait qu'il meure violemment. J'ai vécu vingt-trois ans».



Fig. 4 Intégration d'une inscription antique de Padoue, où l'on croyait reconnaître l'historien Tite-Live, dans un monument de la Renaissance (en 1547). I. Calabi Limentani, op. cit., pl. V.



Fig. 2 Le monument à Pacuvius édifié à la Renaissance, dans les *Epigrammata Antiquae Urbis* (1521). I. Calabi Limentani, op. cit., pl. III.

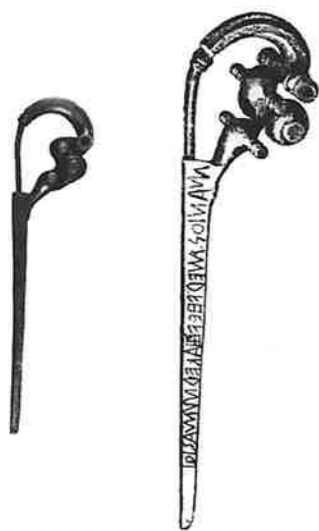


Fig. 3 La fibule de Préneste. I. Calabi Limentani, op. cit., p. 310, no 102.

10 Pour les Romains, un défunt pouvait avoir plusieurs tombeaux commémoratifs.

11 «Hannibal ne toléra pas que le corps de Paul-Emile, le consul romain tué à la bataille de Cannes, qu'il avait fait rechercher reste à terre sans sépulture. Il le remit avec les plus grands honneurs aux soldats romains pour qu'il soit déposé sous cette pierre et que sa dépouille soit ramenée à Rome».

12 «Nous, Gaius César, nous ordonnons que Marcus Tullius Cicéron soit sain et sauf à travers le monde entier, qui a été soumis par notre courage et nos armes, eu égard à ses remarquables qualités et à son talent intellectuel exceptionnel».

13 A. E. Gordon, *Illustrated Introduction to Latin Epigraphy*, Berkeley - Los Angeles - Londres, 1983, p. 75-76, no 1; I. Calabi Limentani, *Epigrafia latina*, Bologne, 1991⁴, p. 311, no 102 (avec bibliographie).

Le faussaire lettré

Jusqu'à ce que l'école allemande, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, exploite les sources annexes de l'histoire ancienne (archéologie, épigraphie, numismatique), les connaissances historiques se fondaient exclusivement sur la littérature grecque et latine. Les inscriptions, en tant qu'objets et témoignages antiques, se devaient donc de contribuer à ce savoir livresque. Il était inconcevable que l'épigraphie puisse ne pas traiter des grands hommes de l'Antiquité. Négligeant les apports de l'épigraphie comme source nous informant sur la société et les institutions, ce que ne fait que rarement une source littéraire, les historiens d'alors illustrent des événements historiques par des inscriptions inauthentiques et reconstituées.

Encore dans ce cas, l'intention de ces faussaires n'est pas forcément malhonnête. Ces derniers veulent exemplifier la «Grande Histoire» par l'épigraphie. Au contraire des imitations de Pirro Ligorio, qui ne s'appuient que sur des inscriptions réelles, ces faux exploitent complètement les indications littéraires, si bien que leur contenu est tout à fait étranger au but et à l'usage de l'épigraphie antique et qu'ils se reconnaissent au premier coup d'oeil.

Dans les Pouilles, sur le site de la bataille de Cannes (216 av. J.-C.), une inscription, censée être le premier tombeau¹⁰ du consul Paul-Emile, commémore la piété d'Hannibal envers son infortuné adversaire (CIL, IX, 99⁹): *Annibal Pauli Aemilii*

Le faussaire malhonnête

Tous les faussaires n'ont pourtant pas la louable intention de vénérer les Anciens et d'illustrer innocemment la glorieuse histoire de ces derniers en recourant à un mode de communication que les Anciens eux-mêmes utilisaient, à savoir l'épigraphie. Certains faux ne sont que de vulgaires contrefaçons. Le faussaire malhonnête fabrique les preuves qui lui permettent d'affirmer son idée. Le faux était sa thèse historique.

Exemple fameux s'il en est: la fibule de Préneste (Palestrina), cette broche inscrite de droite à gauche, tenue pour l'une des inscriptions les plus archaïques de l'épigraphie latine (VIIe siècle av. J.-C.). Les conditions douteuses de sa prétendue découverte en 1871 et de sa publication en 1887 ont remis en cause son authenticité (CIL, I², 3). Dans le cas d'un faux, le créateur devait bien connaître les origines de la langue latine pour pouvoir former des traits linguistiques morphologiques et orthographiques jusqu'alors inconnus: *Manios med Fhe Fhaked Numasioi* (= *Manius me fecit Numerio* = «Manius m'a fait pour

*Romanorum consulis apud Cannas trucidati conquisitum corpus inhumatum iacere passus non est. Summo cum honore Romanis militibus mandavit sub hoc marmore reponendum et ossa eius ad Urbem deportanda*¹¹. Le texte reprend littéralement un extrait des *exempla* de Valère-Maxime (V, 1, ext. 6), moraliste de l'époque de Tibère souvent lu à la Renaissance: *Hannibal enim Aemilii Pauli apud Cannas trucidati quaesitum corpus, quantum in ispo fuit, inhumatum iacere passus non est. Hannibal Ti. Gracchium Lucanorum circumventum insidiis, cum summo honore sepulturae mandavit et ossa eius in patriam portanda militibus nostris tradidit*. La transposition a nécessité l'adaptation de deux phrases différentes chez Valère-Maxime, dont la deuxième ne concernait à l'origine pas Paul-Emile.

La rencontre de la réconciliation entre César et Cicéron à Brindes en 47 av. J.-C., où César a pardonné à Cicéron sa fidélité pompéienne, est mise en lumière par ce faux document de Rome (CIL, VI / 5, 81⁸): *C(aius) Caesar M(arcum) T(ullium) Ciceronem ob egregias eius virtutes singularesque animi dotes per universum orbem virtute nostra armisque perdomitum salvum et incolumem esse iubemus*¹². L'abréviation anormale du gentilice de Cicéron, la nature épistolaire du document et son style littéraire prouvent clairement son inauthenticité.

Numerius»). Le débat sur l'authenticité de la fibule partage toujours les spécialistes¹³. Wolfgang Helbig l'aurait fait confectionner par un antiquaire peu scrupuleux du nom de Martinetti, connu à l'époque sur le marché de l'art pour son intégrité défailante. Helbig s'est servi de cette soi-disant trouvaille sensationnelle pour appuyer sa candidature à la succession de la direction du «Deutsches Archäologisches Institut» de Rome.

En Grèce, un certain Stavros Mertzidès, médecin et amateur d'antiquités, est connu pour avoir inventé plusieurs dizaines d'inscriptions afin d'étoffer son étude historique de la ville de Philippes en Macédoine¹⁴. Pour se défendre de malveillants reproches à son égard, il a pris soin d'indiquer les lieux de trouvaille des pierres ainsi que les dimensions de celles-ci, mais, comme par hasard, toutes les inscriptions auraient disparu à la publication de son ouvrage en 1897¹⁵. Sa technique de faussaire est rigoureuse: Mertzidès s'inspire de décrets authentiques de cités grecques

pour prouver l'attestation de magistratures locales d'époque macédonienne à Philippes, et il se contente de transposer les vraies inscriptions en changeant les noms des personnages. Il pousse même le réalisme jusqu'à inclure des lacunes et des restitutions dans ses textes¹⁶.

Désireux de flatter le patriarche de Constantinople, qui lui avait commandé plusieurs exemplaires de son livre en souscription, Mertzidès crée une inscription faisant référence à un épisode du voyage de l'apôtre Paul à Philippes relaté dans les *Actes des Apôtres* pour prouver son historicité. C'est le passage où Paul prêche devant des femmes aux abords de la ville, où les Juifs se réunissent pour prier (XVI, 14): «L'une d'elles, nommée Lydie, nous écoutait; c'était une négociante en pourpre de la ville de Thyatire; elle adorait Dieu. Le Seigneur lui ouvrit le coeur, de sorte qu'elle s'attacha aux paroles de Paul». persuadé que le patriarche serait heureux de voir dans son recueil une inscription à mettre en relation avec la première chrétienne en Europe,

Quelques faussaires en Helvétie

Les faussaires ont aussi sévi en Suisse, heureux de promouvoir les grands moments de l'Helvétie romanisée.

A Avenches, on trouve plusieurs fausses inscriptions mentionnant le nom de Vespasien, illustrant le lien de la dynastie flavienne avec la civitas des Helvètes (CIL, XIII / 2 / 1, 1002⁷ - 1003⁸). Il est vrai que le père de Vespasien semble s'y être installé à la fin de sa carrière équestre, que son fils Titus y a peut-être passé son enfance et, surtout, que la ville a bénéficié du statut de colonie grâce à lui.

Les faux s'appuient le plus souvent sur des parallèles littéraires ou épigraphiques authentiques. Cette épitaphe d'Avenches par exemple (CIL, XIII / 2 / 1, 1007⁷): *Iulia Alpinula hic iaceo / infelicis patris infelix proles / deae Avent(iae) sacerdos / exorare patris necem non potui / male mori in fatis illi erat / vixi annos XXIII*¹⁹. L'inscription est une sorte de pot-pourri des connaissances du XIXe siècle sur Avenches: le nom de la défunte renvoie à Julius Alpinus, le défenseur d'Avenches contre l'armée de Vitellius en 69, qui fut assassiné et que cite Tacite (Hist., I, 68). De plus, une Alpinia Alpinula est connue par une inscription de Wettingen (CIL, XIII, 5233) et un Alpinus Virilis à Avenches même (CIL, XIII, 5130), le gentilice Alpinus étant formé sur le nom des Alpes par des indigènes romanisés et se rencontrant dans les

Mertzidès fait tout naturellement apparaître la corporation des marchands de tissus de Thyatire à Philippes¹⁷:

To;n prw'ton ejk tw'n por-
furobafw'n "An..tivoon Lykou
Qatein>n.o;n eujergew>n..
kai; » - ...hJ pavli" ej>vntw..

«La cité a honoré le premier des teinturiers de pourpre, Antiochos, fils de Lykos, de Thyatire, évergète et...».

Le faussaire s'est appuyé sur des inscriptions de Thyatire mentionnant une corporation de teinturiers, de βαφεῖ "18. Dans le récit biblique, Lydie est πορφυροπωλι", littéralement «vendeuse de pourpre», donc marchande d'étoffes précieuses; ici, Mertzidès met en scène des πορφυροβαφεῖ "19, des «teinturiers de pourpre». De plus, la juxtaposition du patronyme d'Antiochos, Lykos, et de l'adjectif ethnique de la ville de Thyatire en Lydie, est une allusion savante à la situation géographique de Thyatire dans la vallée du Lykos.

régions voisines. La référence à la déesse tutélaire d'Avenches s'appuie sur deux inscriptions alors connues (CIL, XIII, 5072 - 5073). Le jugement du CIL, imbu de préjugés sur le style des Romains, est sans appel: «Et, quant à nous, qui savons garder la tête froide et qui pratiquons l'épigraphie, nous ne serons ébranlés par ces espèces de tromperies verbeuses, comme aujourd'hui on lit en assez grand nombre dans les cimetières, écrites surtout pour des garçons et des filles et qui, en tout cas, n'ont rien à voir avec le sérieux et la beauté de l'authentique Antiquité et le pur éclat de l'épitaphe romaine».

Dans le Jura, une inscription mentionne Labiénus, le légat de César durant la guerre des Gaules, affublé de la puissance tribunicienne, que le faussaire pouvait lire d'ordinaire sur les inscriptions impériales (CIL, XIII / 2 / 1, 1024⁸). Le CIL rapporte une étude sur ces contrefaçons en série, parue en 1854: «Le propriétaire du lieu-dit Le "Jules-César" habite ce pays depuis dix à douze ans. Dès son arrivée, il a fait de prétendues découvertes aussi nombreuses que singulières. Il cache des objets dans le sol, tels que des médailles, des armes, des anneaux, et va ensuite les retrouver en présence de témoins. C'est, en un mot, un mystificateur que j'ai pris en flagrant délit d'imposture». A bon entendeur pour les épigraphistes !

14 Voir l'opinion de Th. Mommsen, qui parle des *monstra Mertzidiana* à son sujet: CIL, III, Suppl. I, p. 1325; 1327, n. 7358; Suppl. II, p. 2316⁴. Cf. P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937, p. 180, n. 2; p. 183, n. 1.

15 Οἱ J. Φιλίπποι. Εἰσαὶ κἀ; μελεταί; οὐρο-
γραφεῖ;... Constantinople, 1897.

16 L. Robert, *Hellenica*, V, «Inscriptions de Philippes publiées par Mertzidès» (1939), in id., *Opera Minora Selecta*, II, Amsterdam, 1969, p. 1289-1303.

17 P. Pilhofer, *Philippi*, I, *Die erste christliche Gemeinde Europas*, Tübingen, 1995, p. 10-11 + 177-182, estime au contraire que l'inscription est authentique.

18 Notamment *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, IV, 1265. On connaît aussi des πορφυροβαφεῖ "19 à Thessalonique, proche de Philippes: IG, X / 2 / 1, 291.

19 «Moi, Julia Alpinula, je repose ici, infortunée descendance d'un infortuné père, prêtresse de la déesse Aventia. Je n'ai pu prévenir le meurtre de mon père. Le destin voulait qu'il meure violemment. J'ai vécu vingt-trois ans».



Fig. 4 Intégration d'une inscription antique de Padoue, où l'on croyait reconnaître l'historien Tite-Live, dans un monument de la Renaissance (en 1547). I. Calabi Limentani, op. cit., pl. V.

Les «rois de théâtre» de la céramique italiote

Cécile Matthey

Au IV^e siècle avant J.-C., les peintres de vases de Grande Grèce illustrent les rois dans une tenue vestimentaire caractéristique, généralement appelée «costume oriental» ou «costume de théâtre». Quelle est véritablement cette tenue chamarrée, et comment peut-on expliquer son origine et sa présence dans les représentations de la céramique italiote?

Introduction

Avant toute chose, situons le sujet dans le temps et dans l'espace. Le terme de «céramique italiote» désigne la céramique à figures rouges produite dans les ateliers des colonies grecques d'Italie du Sud¹: l'Apulie, la Lucanie, la Sicile et Paestum (fig. 1). Cousine de la céramique attique dans laquelle elle plonge ses racines, elle ne tarde pas à développer sa propre personnalité iconographique et stylistique. Elle est fabriquée environ entre la fin du Ve et le début du III^e siècle av. J.-C., mais sa période de maturité se situe au IV^e siècle: c'est à ce



Fig. 1 Carte de Grande Grèce. A.D. Trendall, *The red figured vases of South Italy and Sicily*, pl. 8.

- 1 Le terme d'Italie du Sud sera employé ici comme synonyme de Grande Grèce. Il englobera donc tous les ateliers de la céramique italiote, y compris la Sicile.
- 2 Exception notable, le Vase des Perses, qui montre un des rares rois historiques assurés: Darius, indiqué par une inscription.
- 3 Sur quelques rares vases, les rois portent une tenue un peu hybride qui semble évoquer une transition, une évolution de l'himation au costume oriental. Il ne s'agit en fait que de variations isolées.



Fig. 2 Darius sur le Vase des Perses. C. Aellen, *A la recherche de l'ordre cosmique*. Klichberg, Akanthus, 1994, pl. 4.

Fig. 3 Roi en himation: Autolykos ou Créon. Hydrie apulienne du P. de la Danseuse de Berlin, env. 425 av. J.-C. A.D. Trendall & A. Cambitoglou, *The red figured vases of Apulia I*, Oxford, Clarendon Press, 1978-1982, pl. 34.

40

moment que la qualité du dessin culmine et qu'apparaissent notamment d'énormes cratères décorés de scènes complexes. L'atelier le plus prolifique est l'Apulie, dominée par de grands artistes tels le Peintre des Enfers, le Peintre de Baltimore et surtout le Peintre de Darius, auteur de nombreux chefs-d'œuvre dont le fameux Vase des Perses (fig. 2).

Dans l'iconographie des vases italiotes, le roi est un personnage fréquent. Il s'agit généralement de rois issus de la mythologie grecque², représentés dans des épisodes caractéristiques de leur histoire. Citons par exemple Priam, roi de Troie, réclamant le corps d'Hector, Céphée, roi d'Éthiopie, assistant au supplice d'Andromède, lobatès, roi de Lycie, saluant Bellérophon (fig. 6), Créon, roi de Corinthe,

témoin du meurtre de Créüse (fig. 5), Atrée, roi de Mycènes, se faisant assassiner, Phinée, roi de Thrace, harcelé par les Harpies, Tyndare, roi de Sparte, assistant à la naissance d'Hélène, etc. La palette des thèmes est aussi large que variée, et certains sont même uniques en céramique italiote, comme Skythès roi de Scythie jugeant Rhodope ou Oinée roi d'Étolie punissant Agrios (fig. 7). Le roi apparaît aussi parfois comme une simple figure anonyme dans des scènes de genre (libations, départ de guerriers, poursuite). Rarement, il prend part à des scènes à caractère funéraire, mais ne figure jamais dans des épisodes dionysiaques. Généralement reconnaissable à son sceptre, attribut royal par excellence, ce personnage presque toujours barbu suit une évolution iconographique nette au niveau de ses vêtements. Au début de la pro-



duction, il apparaît vêtu d'un simple manteau blanc drapé: l'himation grec, emprunt à l'imagerie de la céramique attique (fig. 3). Ensuite, il porte de plus en plus fréquemment un costume fastueux, qui se généralise dans tous les ateliers durant la 2^e moitié du IV^e siècle avant J.-C. (fig. 2, 4-7)³. Ce costume apparaît tel quel, et restera remarquablement stable dans sa représentation jusqu'à la fin de la production italiote. La figure royale en riches vêtements devient alors un personnage typique, voire conventionnel, de la céramique italiote. Mais son costume, appelé par les spécialistes «costume oriental» ou «costume de théâtre» en vertu d'une espèce de convention, pose quelques problèmes d'interprétation que nous allons passer en revue.

Description du «costume oriental»

Le costume en question se compose de deux éléments principaux: un himation drapé autour du corps et une tunique ceinturée portée sous celui-ci, le chiton. Élément clé, le chiton peut présenter diverses variantes. Il est généralement ajusté, long ou court, et possède le plus souvent de longues manches collantes⁴. Il s'orne volontiers de riches motifs, diffus ou organisés selon des schémas parfois élaborés: points, étoiles, croix, raies, cercles, rinceaux, palmettes, méandres, chiens courants, chevrons, oves, vaguelettes, zigzags, dentelures, flammes, spirales, damiers, fleurettes, etc. Le répertoire décoratif est d'une grande diversité et produit l'impression de vêtements luxueusement ornés. Les peintres, qui font souvent oeuvre de miniaturistes, utilisent volontiers des rehauts de couleur blanche, rouge, jaune, ocre ou brune pour dessiner les motifs ou peindre l'étoffe elle-même. Notons encore que le chiton est souvent agrémenté de bretelles croisées sur la poitrine, fixées au centre par une fibule. Ce riche costume se complète de plusieurs accessoires, comme des chaussures et une coiffe,

Costume et origine ethnique

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le «costume oriental» décrit ci-dessus n'habilite pas uniquement des rois d'origine orientale ou plus simplement étrangère, tels Priam, Céphée, Phinée, Lobatès, etc.: dès ses premières apparitions, il est également porté par des monarques grecs comme Egesthe ou Oinée⁶. Par contre, la tiare est réservée

notamment une coiffe d'origine orientale que l'on peut appeler tiare (fig. 2, fig. 6)⁵. C'est une sorte de bonnet conique à brides pendantes, d'aspect variable. En effet, selon les vases et les peintres, elle peut avoir l'allure d'un simple bonnet phrygien mou ou être un couvre-chef plus luxueux, rigide, crénelé et décoré. Certaines de ces tiars, notamment en Lucanie, ressemblent même à des casques.



Fig. 4 Priam roi de Troie. Cratère à volutes apulien du P. de Schulthess, vers 350 av. J.-C. C. Aellen, A. Cambitoglou & J. Chamay, *Le Peintre de Bari et son milieu*, Genève, Hellas et Roma, 1986, pl. 18.



Fig. 5 Créon roi de Corinthe. Cratère en cloche lucanien du P. de Dolon, vers 380 av. J.-C. A.D. Trendall & T.B.L. Webster, *Illustrations of Greek drama*, London, Phaidon, 1971, n° III.3.35.

- 4 Il peut aussi avoir des manches courtes, voire pas de manches du tout. En ce qui concerne les manches longues, comme celles-ci contrastent souvent fortement avec le chiton, les avis divergent: sont-elles cousues au chiton ou appartient-elles à un maillot porté dessous?
- 5 Elle est de loin la coiffe royale la plus fréquente. Plus rarement, le roi porte une couronne végétale ou un bandeau, mais de nombreux rois, même richement vêtus, sont simplement nu-tête. Il existe une certaine confusion au niveau de la terminologie et de la typologie de la tiare. Mais malgré sa diversité, sa valeur symbolique reste identique: celle de coiffe royale.
- 6 De même, le simple himation grec vêtu aussi parfois des rois d'origine non grecque.

Fig. 6 Lobatès roi de Lycie. Cratère en cloche campanien du P. de Manchester, 330/320 av. J.-C. LIMC V, pl. 455.6.



Fig. 7 Oinée roi d'Étolie. Hydrie paestane de Python, vers 360 av. J.-C. C. Aellen, *A la recherche de l'ordre cosmique*, pl. 87, n° 74.

41

Analyse



Fig. 8 Thoas roi de Tauride. Cratère en calice attique du Pd'Iphigénie, 400/380 av. J.-C. A.D. Trendall & T.B.L. Webster, *Illustration of Greek drama*, n°III, 3, 27.

7 Sur la monarchie historique, voir l'excellente étude de P. Carlier, *La royauté en Grèce avant Alexandre* (voir bibliographie).

8 Ce vase est au cœur d'une polémique qui dure depuis le XIXe siècle: de quel Darius s'agit-il? Darius Ier, adversaire des Grecs durant les Guerres Médiques, ou Darius III Kodoman, ennemi d'Alexandre le Grand? Divers indices semblent faire pencher la balance du côté de Darius Ier, mais les discussions se poursuivent. Notons simplement qu'il est le seul roi barbare historique assuré représenté dans la céramique italote, et que son costume est absolument similaire à celui des rois mythiques. Les artistes italotes lui ont-ils appliqué cette tenue comme la tenue «générique» des rois, ou ont-ils voulu l'assimiler à un véritable mythe vivant?

Fig. 9 Le Grand Roi en tenue de cérémonie. Relief perse de Persépolis, Ve siècle av. J.-C. D.M. Brown (ed), *L'Empire perse*, Amsterdam, Time-Life, 1995, p. 84.

Fig. 10 Personnage portant le costume perse connu des Grecs. Relief perse de Persépolis, Ve siècle av. J.-C. D.M. Brown, *L'Empire perse*, p. 50.

UN HABIT D'EMPRUNT

Bien que typique des rois de la céramique italote, ce costume n'est pas une invention des peintres de vases d'Italie du Sud. Ils l'ont emprunté aux rois de la céramique attique contemporaine, en lui apportant quelques modifications mineures, notamment dans le style et l'agencement des motifs: comparons par exemple nos rois italotes

avec le roi Thoas peint à Athènes par le Peintre d'Iphigénie (fig. 8).

UN REFLET DU COSTUME DES ROIS CONTEMPORAINS?

Au vu de son allure vraiment royale, on pourrait penser de prime abord que ce costume est un reflet des habits portés par les monarques grecs historiques⁷. Mais qu'en est-il de la monarchie à l'époque de la production de la céramique italote? En fait, ce régime est depuis longtemps aboli dans les cités grecques. Outre une dyarchie plutôt symbolique à Sparte, il ne subsiste que sous la forme atténuée d'une magistrature (la *basileia*) ou se résume au règne d'un tyran, tel Denys de Syracuse en Sicile. Mais le monde grec classique n'est pas pour autant un monde sans roi. Plusieurs pays, limitrophes ou non de la Grèce, sont gouvernés par des rois: l'Épire, la Thrace, la Macédoine,...

En ce qui concerne le costume des rois historiques, nos sources sont hélas lacunaires. Mais il semble que les attributs les plus courants des rois du monde grec, volontiers repris par les tyrans, aient été le sceptre, la couronne et le manteau de pourpre. Une tenue bien différente de celle de nos rois de la céramique italote!

LES GRECS ET LE ROI DES PERSES

Mais alors, quelle peut être l'origine de ce costume chamarré? En fait, pour les Grecs, depuis les Guerres Médiques (Ve siècle av. J.-C.), l'archétype suprême du roi et de la monarchie est incarné par leur ennemi de toujours: le Grand Roi des Perses. Un ennemi politique et culturel qui révolte et fascine à la fois, à cause de son gouvernement despotique et de sa vie de luxe outrancier (impliquant aussi le port de vêtements somptueux). Un exemple de dangereuse décadence morale! Au Ve siècle av. J.-C., le roi des Perses devient même une figure fréquente en philosophie et en rhétorique grecques où, par crainte de la contamination, on fustige la «mollesse asiatique».

Au IVe siècle av. J.-C., les Guerres Médiques sont loin derrière, mais la menace perse plane toujours, et le vieil antagonisme reste bien vivant. L'Orient revient même au premier plan de l'actualité politique. La Paix du Roi, conclue en 387/6 livre officiellement au Grand Roi les villes grecques d'Ionie, ce qui permet au souverain de devenir l'arbitre des affaires grecques. Et en 338/7, la Ligue de Corinthe, dominée par Philippe II de Macédoine, proclame la guerre panhellénique contre les Perses. Après la mort de celui-ci, son fils Alexandre le Grand reprend le flambeau: dès 334, son expédition en Orient ponctuée de conquêtes victorieuses, notamment contre Darius III Kodoman, laisse une forte impression dans tout le monde grec. Grande Grèce y compris: à cette époque, l'on constate dans la céramique italote une certaine recrudescence des thèmes impliquant des personnages d'origine étrangère, tels que batailles entre Grecs et barbares, Amazonomachies, jugement de Pâris, etc. Plus généralement, on assiste à un goût redoublé du décor et du détail (caractéristique des étoffes barbares), et le nombre des personnages vêtus à l'orientale semble augmenter: dieux héros, serviteurs, soldats, cochers, et autres figures qui se retrouvent même aux Enfers dans l'entourage d'Hadès. Une pièce exceptionnelle en la matière est le Vase des Perses, qui montre le roi Darius trônant parmi ses conseillers⁸.

Par conséquent, il serait tentant de considérer le costume chamarré porté par les rois de la céramique comme un reflet des vêtements du roi des Perses! L'hypothèse est plausible, mais avec quelques nuances, car la réalité perse semble avoir subi des changements sous le pinceau des artistes grecs: ainsi, cette riche tenue n'est pas un reflet exact de la tenue du Grand



Roi. D'après les monuments perses contemporains, le souverain peut porter deux types de costumes, aussi colorés et richement décorés l'un que l'autre: d'abord, une longue robe plissée, ceinturée, dotée de manches longues et larges, qui constitue sa tenue de cérémonie. Elle est illustrée notamment sur les reliefs de Persépolis (fig. 9).

Mais curieusement, les auteurs grecs traitant des Perses, comme Hérodote, Strabon ou Xénophon⁹, ne la mentionnent jamais: ils citent seulement une tenue composée d'un pantalon et d'une tunique courte à longues manches, serrée à la taille par une ceinture (fig. 10). Pas typiquement royale, elle était cependant mieux connue des Grecs puisque portée à la guerre, et est devenue pour eux l'archétype du costume perse. Après les Guerres Médiques, les peintres de vases attiques ont créé sur sa base un costume oriental standard qu'ils ont appliqué en céramique à tous les personnages d'origine barbare (Amazones, Troyens, Éthiopiens, Scythes, etc.): une tunique courte à manches longues, serrée à la taille par une ceinture, complétée d'un pantalon assorti, généralement décoré de riches motifs (fig. 11).

Le fastueux costume porté par les rois de la céramique serait alors une simple variante de ce costume-type, sans pantalon, avec une tunique parfois rallongée, et à laquelle on aurait rajouté des éléments grecs comme l'*himation*, afin de distinguer le roi de ses sujets. D'où son appellation de «costume oriental», que l'on pourrait nommer plus justement «costume orientalisant».

L'ORIGINE DE LA TIARE

Le problème de la tiare est plus complexe. En effet, le Grand Roi en porte une, mais elle ne ressemble guère à celle que les peintres ont illustrée: les reliefs de Persépolis montrent par exemple une sorte de toque rigide similaire à un polos



grec. A vrai dire, la question n'est pas très claire. Certains spécialistes attribuent ce décalage à la variété des formes de la tiare perse, qui avait parfois l'allure d'un bonnet conique à brides



Fig. 12 Cratère à volutes attique dit le «Vase de Pronomos», vers 400 av. J.-C. A. Pickard-Cambridge, *The dramatic festivals of Athens*, fig. 49.

pendantes. D'autres considèrent la tiare des rois de la céramique grecque comme une coiffe employée au théâtre et que les peintres auraient assimilée à la tiare perse.

L'INFLUENCE DU THÉÂTRE: LE POIKILON

Mais bien qu'essentielle, l'influence de l'Orient n'est pas tout! En effet, pour comprendre les riches vêtements des rois de la céramique italote, il faut aussi tenir compte du théâtre grec. Ce fameux costume est souvent interprété comme un costume de scène attique, repris ensuite par les artistes italotes. Ainsi, les spécialistes désignent souvent les rois en riche costume de la céramique italote par le terme de «rois de théâtre».

Les représentations théâtrales étaient très appréciées en Italie du Sud. Les tragédies classiques comme celles de Sophocle, Eschyle et surtout Euripide, sans cesse rejouées, ont laissé une empreinte profonde sur la céramique, même si elle n'est pas toujours claire. Il est souvent difficile de distinguer entre illustration de représentation théâtrale et simple épisode mythologique, car le peintre ne copie jamais servilement les acteurs en train de jouer: il représente les personnages du mythe eux-mêmes, dans un épisode condensé qui résume l'ensemble de l'intrigue.

A Athènes, le costume des acteurs tragiques de l'époque classique et des musiciens qui les accompagnent est le *poikilon*, un chiton ajusté long ou court, à manches longues, serré à la taille par une ceinture et cousu dans une étoffe richement décorée. Parfois maintenu par des bretelles croisées, il se porte seul ou complété d'autres vêtements, comme l'*himation*. Une tenue qui rappelle de façon frappante celle de nos rois de la céramique!

Peu mentionné dans les textes, le *poikilon* est

9 Voir par exemple: Hérodote, VII, 61; Strabon, VII, 3, 19; Xénophon: *Cyrop.* VIII, 13.

10 Certains spécialistes confondent cette tiare avec un ruban destiné à porter ou suspendre le masque, comme on peut le voir sur le dessin de la fig. 13.

11 Dans son article: *Gewaltherrscher und Theaterkönig* (voir bibliographie).

12 La tradition considérant Eschyle comme l'inventeur du costume de théâtre classique était déjà forte dans l'Antiquité. Elle n'est peut-être pas totalement exacte, d'ailleurs.

13 Cette notion n'est en fait pas très claire chez lui. Parle-t-il du costume court ou de la robe d'apparat? Les Grecs, nous l'avons dit plus haut, connaissent mieux le premier, mais l'aspect du *poikilon* correspond mieux au second. Cependant, celui-ci est mal connu des Hellènes et arbore des manches larges, contrairement au chiton tragique. Il faudrait alors invoquer une certaine stylisation de la part des costumiers grecs.

Fig. 11 Personnage en costume oriental «standard»: soldat barbare. Cratère à volutes apulien du P. de Darius, vers 340 av. J.-C. J.-N. Moret, *L'Ilioupersis dans la céramique italote*. Rome, Institut Suisse, 1975, pl. 82, 1.



Fig. 13 Détail du Vase de Pronomos: le uron. Séchan, *Etudes sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*, fig. 159.

14 De fait, dans la céramique italote, d'autres personnages que les rois portent des costumes qualifiés de «costumes de théâtre». Ces vêtements sont caractérisés par des manches longues. Ils vêtent par exemple le pédagogue, vieillard chargé de raconter au public les scènes violentes qui n'étaient pas montrées sur scène. Il est une figure typique du théâtre et se trouve représenté sur de nombreux vases

représenté de manière assurée sur plusieurs vases attiques de la fin du Ve siècle avant J.-C., dont certains ont été trouvés en Italie du Sud. Le plus spectaculaire d'entre eux est le Vase de Pronomos, un cratère qui représente une troupe d'acteurs en costumes réunis dans le sanctuaire de Dionysos (fig. 12). Le personnage à la gauche du dieu est d'ailleurs souvent interprété comme un roi oriental. Il tient même un masque coiffé d'une tiare (fig. 13)¹⁰.

L'origine du *poikilon*, dont l'histoire et le développement sont difficiles à retracer avec précision, est discutée depuis le XIXe siècle. Certains l'imaginent dérivant d'un ancien costume de fête athénien ou du costume des prêtres d'Eleusis, d'autres le relie au culte de Dionysos, d'autres encore estiment qu'il est apparu pour des raisons purement pratiques. L'hypothèse la plus intéressante est celle d'Andreas Alföldi¹¹, qui postule une influence de l'Orient. Selon lui, Eschyle¹² aurait transposé au théâtre, en le modifiant un peu, le costume du roi des Perses¹³, auquel il aurait ajouté l'*himation* grec. Il en aurait d'abord habillé les acteurs jouant les rois barbares, puis tous les monarques, et enfin la plupart des acteurs¹⁴, en réponse au goût du public pour le spectaculaire. Cette thèse s'intègre bien au contexte culturel du Ve siècle, où la figure du roi des Perses, dangereux modèle d'opulence, de décadence et de monarchie tyrannique, faisait l'objet d'une lutte morale: en

Conclusion

Le «roi en costume oriental» ou le «roi en costume de théâtre» (ou «roi de théâtre») de la céramique italote justifie donc bien ses deux appellations, qui se fondent entre elles dans une mesure encore mal établie.

Typique des vases italotes, cette figure richement vêtue trouve en fait son origine dans la céramique attique contemporaine du début du Ve siècle. Malgré le luxe royal de ses atours, elle ne reflète pas les monarques grecs de l'époque, mais apparaît malgré tout le produit de la réalité contemporaine: celui d'une mode de l'Orient, réactualisée par les conquêtes d'Alexandre le Grand, dont les échos résonnent jusqu'en Italie du Sud. On assimile le personnage du roi à l'Orient, au Grand Roi des Perses, et la tenue que les artistes grecs ont inventée en s'inspirant de la sienne devient la tenue royale par excellence. Dans la céramique italote, elle vêt tous les rois sans distinction ethnique. Mais cette riche tenue est aussi influencée par les costumes portés sur scène par les acteurs de théâtre grecs. Cette thèse semble d'autant plus

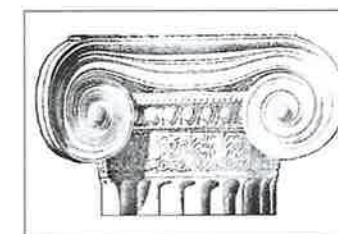
dissertaient non seulement les philosophes et les écrivains, mais aussi les poètes tragiques comme Eschyle. Par assimilation, sous leur plume, tout roi, qu'il soit grec ou barbare, historique ou mythique, prend désormais les traits du despote oriental vêtu de luxueux atours. La boucle serait-elle bouclée? Cette théorie expliquerait même pourquoi les peintres revêtent de ce costume à connotation orientale les rois d'origine grecque! Malheureusement, elle semble un peu trop simple, notamment pour des questions de chronologie. En effet, le chiton à longues manches apparaît, sans rapport visible avec le théâtre, sur des documents grecs du VIe siècle, donc bien antérieurs aux Guerres Médiques qui auraient fait connaître ce vêtement à Athènes...

A vrai dire, les rapports entre le costume perse et le costume tragique sont encore peu clairs. Nous savons simplement que pour les Grecs, les longues manches étaient à la fois caractéristiques du chiton tragique et des costumes des barbares qui, contrairement à eux, enveloppaient de vêtements une grande partie de leur corps. Même si ses modalités sont encore mal définies, un rapport avec l'Orient demeure fort séduisant. Nous savons peu de choses sur le costume théâtral avant le Ve siècle. Mais pourquoi ne pas imaginer qu'au siècle suivant, dans le cadre du théâtre, le costume perse ait pu en quelque sorte se greffer sur ce chiton déjà connu des Athéniens?

plausible et sensible en Grande Grèce que le théâtre y est très développé.

A y regarder de plus près, ce riche costume est non seulement la caractéristique principale des monarques de la céramique italote, mais elle en est aussi la seule. En effet, à part lui, l'image monarchique du personnage demeure bien pâle sur les vases d'Italie du Sud! Malgré son statut, il n'est dans les scènes illustrées qu'un homme comme les autres, sans cesse confronté au malheur et à la mort. Relégué à un rôle passif de spectateur et de victime impuissante, il apparaît véritablement comme une figure tragique, qui n'a de royal que son riche costume: et celui-ci ne suffit pas à le protéger contre la colère des dieux et la cruauté du destin. Cette leçon semble sortir tout droit des tragédies du Ve siècle av. J.-C., où l'on se plaisait à répéter que le faste, l'opulence et la richesse menaient à la ruine et ne servaient à rien face à la mort. Dans ses «Perses», Eschyle place d'ailleurs ce discours dans la bouche d'un roi, du Roi par excellence: Darius Ier.

Bibliographie

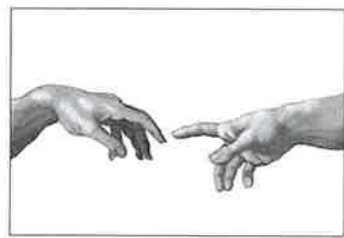


- Alföldi, A. *Gewaltherrscher und Theaterkönig. Late medieval studies in honor of Albert Mathias Friend, Jr. Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1955 (Edited by Kurt Weitzmann. Reprint).*
- Bieber, M. *The History of the Greek and Roman theater. Princeton, Princeton University Press, 1961 (2nd edition).*
- Brooke, I. *Costume in Greek classical drama. Westport Connecticut, Greenwood Press, 1962.*
- Carlier, P. *La royauté en Grèce avant Alexandre. Strasbourg, AECR, 1984.*
- Green, R. *Theatre in ancient Greek society. London and New York, Routledge, 1994.*
- Matthey, C. *Le roi et ses attributs dans la céramique italote. Mémoire de licence, Université de Neuchâtel, février 2000.*
- Miller, M. C. *Athens and Persia in the fifth century BC. A study in cultural receptivity. Cambridge, Cambridge University Press, 1997.*
- Pickard-Cambridge, A. *The dramatic festivals of Athens. Oxford, Clarendon Press, 1968 (2nd edition).*
- Schoppa, H. *Die Darstellung der Perser in der griechischen Kunst bis zum Beginn des Hellenismus. Diss. Phil. Heidelberg, 1933.*
- Séchan, L. *Etudes sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique. Paris, H. Champion, 1926.*
- Trendall, A. D. *The red figured vases of South Italy and Sicily: a handbook. London, Thames and Hudson, 1989.*
- Villanueva-Puig, M. C. *Le Vase des Perses. REA 91, 1989, pp. 277-298.*

Astérix et l'Histoire

Alain Cadotte

La communauté scientifique s'en doutait depuis quelque temps, mais on n'en a eu la preuve que récemment: les albums d'Astérix s'inscrivent bel et bien dans la trame historique, mais ils auraient été publiés dans le désordre. De récentes analyses historiques permettent enfin de restituer leur ordre véritable¹.



¹ Les dates historiques données tout au long de cet article à propos de Jules César sont tirées de l'ouvrage remarquable de Jérôme Carcopino sur ce personnage. Pour éviter toute confusion au lecteur, toutes ces dates sont données selon le calendrier julien qui fut appliqué à Rome à partir de 46 av. J.-C.

Introduction

Sans nul doute, point n'est besoin de présenter Astérix, ce héros gaulois contemporain de César, dont les joyeuses aventures connaissent un succès durable à travers le monde et font les délices des jeunes et des moins jeunes. Il n'est pas douteux non plus qu'une œuvre aussi fondamentale ait suscité chez plus d'un (dont l'auteur de ces quelques lignes) la vocation des études classiques, puisque tout, en elle, nous y pousse: les citations latines, les nombreux peuples antiques visités par le petit Gaulois, les marques de la civilisation gréco-romaine et... les joyeuses bagarres! Mais la vocation est une chose, la réalité historique en est une autre; par conséquent, on pourrait se poser une question: est-ce que les aventures d'Astérix ont une quelconque valeur historique? La réponse est oui, assurément, en faisant abstraction de certains anachronismes à saveur humoristique, le cycle astérixien s'insère fort bien dans la trame historique et nous avons décidé de le prouver au travers de ce présent article, qui vise, modestement mais (presque) sérieusement, à situer précisément dans le fil du temps les actes d'Astérix et donner à leur narration leurs lettres de noblesse, en quelque sorte. Dans cet ordre d'idées, nous analyserons les divers albums l'un après l'autre, selon leur ordre de parution, pour y déceler les différents indices qui permettent de les dater le plus précisément possible. C'est donc ni plus ni moins qu'une chronologie des aventures d'Astérix que cet article vise à établir. Notons toutefois, à titre de préambule, que seuls les albums réalisés conjointement par Goscinny et Uderzo feront l'objet de notre présente analyse et nous délaisserons les albums réalisés par Uderzo seul, soit *Le grand fossé*, *L'odyssée d'Astérix*, *Le fils d'Astérix*, *Astérix chez Rahazade*, *La rose et le glaive* et *La galère d'Obélix*. La raison de cette exclusion est fort simple: ces albums, assurément, contrairement aux albums qui les précèdent,

s'éloignent considérablement de la réalité historique. En effet, des événements hautement surnaturels ou fantaisistes s'y déroulent et montrent que ces épisodes appartiennent davantage à un cycle légendaire qu'à une trame historique. Parcourons-les donc rapidement pour nous en convaincre: d'abord, alors que normalement, les potions «magiques» de Panoramix peuvent éventuellement s'expliquer scientifiquement (par exemple, qui sait s'il n'est pas possible qu'une substance ingérée puisse temporairement décupler la force musculaire d'un individu?), les effets de la «fausse potion magique» qu'on voit dans *Le grand fossé* sont absolument fantaisistes et inexplicables scientifiquement, notamment la réduction de légionnaires romains à la taille de fourmis. Et dans *L'odyssée d'Astérix*, les fameux gadgets du druide-espion Zérozérosix (par exemple un socle de statue qui se transforme en char) sont tout à



Fig. 1 César en visite surprise... Astérix le Gaulois, p. 47, Dargaud Editeur 1961.

fait anachroniques. Pour ce qui est de *Le fils d'Astérix*, toute l'histoire est basée sur une intrigue improbable: à supposer que Brutus, le républicain vertueux par excellence, ait voulu s'emparer du pouvoir de César, il n'aurait certainement pas été inquiété par le fils de Cléopâtre, que César n'a jamais reconnu officiellement pour sien. En ce qui concerne *Astérix chez Rahazade*, contentons-nous de mentionner la présence d'un tapis magique qui semble défier tous les principes de l'aéronautique. Pour ce qui est de l'épisode de *La rose et le glaive*, sans même nous attarder sur le cas hautement fantaisiste des femmes légion-

naires, mentionnons la présence, vers la fin de l'album, d'un dragon, dont on peut raisonnablement douter de l'authenticité. C'est la même chose pour *La galère d'Obélix*: sans s'attarder sur l'historicité de l'Atlantide, notons tout simplement que les chevaux ailés n'ont jamais existé que dans les mythes et légendes. Tout cela nous amène donc justement à qualifier ces albums d'épisodes légendaires, situés hors de la trame historique. Il n'en va pas de même pour les autres albums (sauf peut-être un seul d'entre eux), comme nous allons le voir.

Une dernière remarque s'impose néanmoins avant de passer à l'analyse chronologique des différents albums que nous qualifierons d'historiques: tout bon lecteur d'Astérix n'est pas sans savoir que chaque album commence toujours par l'explication du contexte et nous situe invariable-

Analyse des albums

ASTÉRIX LE GAULOIS

En principe, cet album constitue le premier de la série, du fait qu'il commence par l'explication du contexte historique, suivie par la présentation des principaux personnages, et de la situation particulière de ce «petit village que nous connaissons bien», qui résiste encore et toujours à l'envahisseur grâce à son arme secrète, la potion magique. Par conséquent, rien ne nous empêche de croire que dans cet album nous sommes véritablement en 50 av. J.-C., puisque cette date désigne fort probablement le début du cycle des aventures d'Astérix. Par ailleurs, la visite de César, à la fin de l'album (fig. 1), tend à nous le confirmer: César devait encore être en Gaule à cette époque-là, sinon il ne se serait jamais déplacé pour un simple petit village gaulois dont il ne connaissait encore rien des particularités qui l'exaspérèrent par la suite. Ainsi donc, il ne fait pas de doute que cette visite précède de quelque temps son passage du Rubicon² (en 50) et que la date proposée au début de l'album est alors tout à fait acceptable. Mais comme la même date est également proposée au début d'albums manifestement contemporains d'événements plus tardifs, il vaut mieux adopter une fourchette chronologique plus large: entre le 27 septembre 52 (défaite d'Alésia racontée en début d'album) et le 17 décembre 50 (le passage du Rubicon).

Notons toutefois un détail étrange: on voit au cours de cette aventure deux personnages, le centurion Caius Bonus et son second, comploter pour prendre la place de César (p. 27). Cette ambition étonne et peut sembler démesurée, quand on sait que la monarchie de César n'était pas encore chose faite, et que d'autre part, la République

romaine, encore si réfractaire à l'idée de la monarchie, n'aurait jamais accepté l'autorité de personnages d'aussi humble origine: il faudra encore attendre 285 ans, avec l'avènement de Maximin le Thrace en 235, pour assister à la prise du pouvoir par un simple soldat. Est-ce donc là un anachronisme? Probablement pas: il ne fait pas de doute, au cours de l'épisode, que ces gredins ne sont en fait que deux idiots et on peut donc conclure que c'est certainement leur bêtise qui est à l'origine de cette ambition démesurée et comme la bêtise est - hélas! - de toutes les époques, rien n'empêche qu'il aient pu concevoir ce plan à leur propre époque. On remarque d'ailleurs que la chose se répète dans *Le devin*, où le grotesque centurion de l'épisode aspire lui aussi à l'Empire.

LA SERPE D'OR

Le second album officiel est plus difficile à dater: aucun événement historique pouvant servir d'indice n'est mentionné au cours de l'épisode et l'on ne retrouve nulle trace dans les Fastes de la Gaule du préfet de Lutèce Gracchus Pleindastus (p. 20, fig. 3). Outre cela, notons le prisonnier fortement aviné, avec qui Astérix et Obélix sont enfermés, qui ne cesse de crier «Vive Vercingétorix!» (p. 26): serait-ce un indice? Hélas non, car on sait que Vercingétorix n'est mort qu'après le triomphe sur la Gaule en 46³ et que, de toutes façons, les propos d'un ivrogne sont, par nature, peu fiables, nous ne sommes guère plus avancés. En somme, un seul indice s'offre à nous: la mention de la tenue, sous peu, de la réunion de la forêt des Carnutes, d'où la hâte de procurer au druide une nouvelle serpe d'or, la sienne s'étant cassée (p. 6).

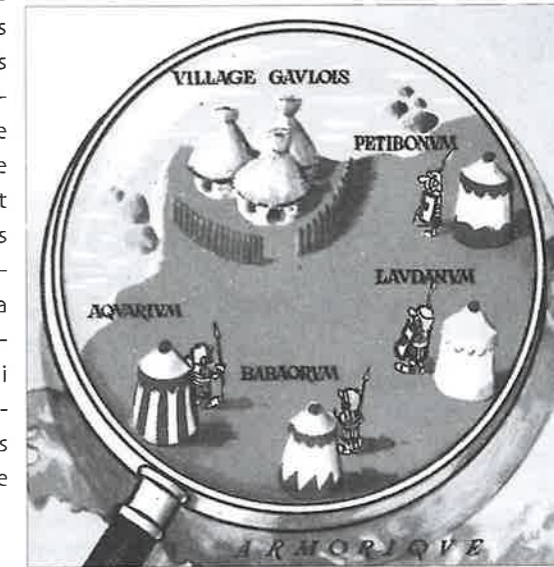


Fig. 2. La situation délicate du fameux village gaulois qui résiste à l'envahisseur. Dargaud Editeur.

² Appien, *Bellum civile*, II, 35, 138-140; Dion Cassius, *XLI*, 4, 1; Plutarque, *César*, XXXII; Lucain, I, 223.

³ Dion Cassius, *XLIII*, 19, 3.

4 *Naturalis historia*, XVI, 249

On sait par Pline l'Ancien⁴ que cette réunion des druides gaulois avait toujours lieu le sixième jour de la lune du solstice d'hiver, ce qui nous amène au début du mois de janvier. Dans ces conditions, on peut présumer que l'épisode se déroule aux alentours de novembre ou décembre. Pour ce qui est de l'année, il n'y a aucun moyen d'être précis, si ce n'est qu'il est peu probable que cette quête de la serpe d'or ait eu lieu en 46 ou en 44, puisqu'Astérix et Obélix, comme nous le verrons, ont été fort occupés durant cette période. Donc, l'épisode se situe entre 52 et 47.

ASTÉRIX ET LES GOTHES

Cet épisode pose un problème important. En effet, il est question d'une expédition de Goths sur le territoire de la Gaule pour enlever le druide Panoramix et selon ce qu'on peut déduire du cours des événements, le pays des Goths semble situé sur la frontière de la Gaule. L'ennui, c'est que les Goths venaient d'une toute autre région, aux environs de la mer Baltique, et qu'ils n'eurent certainement pas de contacts avec les Romains avant le second siècle ap. J.-C. Cette histoire des Goths serait donc tout à fait inconciliable avec le cycle astérixien. Mais en fait, il s'agit fort certainement d'une erreur de la part des auteurs, qui visiblement dans l'ensemble des albums confondent les Goths avec les Germains.

Dans ces conditions, nous avons ici affaire à des Germains, qui étaient effectivement tout près de la Gaule. Mais cela ne nous avance guère pour la datation, étant donné l'absence de tout événement historique qui aurait pu nous aider à situer cette aventure d'Astérix. Par contre, l'épisode a lieu au moment de la réunion de la forêt des Carnutes (p. 5) qui, comme on l'a vu plus haut, avait lieu début janvier. C'est là notre seul indice chronologique et pour les mêmes raisons que

pour l'épisode précédent, on peut situer l'épisode avant 46, même avant 47 puisqu'en janvier 47, nos trois Gaulois sont sur le point d'arriver à Alexandrie, comme on le verra pour l'épisode d'*Astérix et Cléopâtre*. Dans ces conditions, l'aventure en Germanie se situe entre 51 et 48, au mois de janvier.

ASTÉRIX GLADIATEUR

La mention d'un événement historique précis nous fait défaut, mais comme dans d'autres

albums, nous avons quand même un indice appréciable à notre disposition: nous savons que cet épisode n'a pu se passer qu'à un moment où César séjournait à Rome, puisqu'il était présent aux jeux qui mirent en vedette Astérix, Obélix et Assurancetourix. Or, grâce aux sources littéraires, nous sommes assez bien renseignés sur les différents séjours de César à Rome après la guerre des Gaules.



On sait qu'après avoir franchi le Rubicon et rallié l'Italie sous sa bannière, il est parvenu à Rome le 3 mars 49, pour repartir six jours plus tard en direction de l'Espagne. Une fois les Pompéiens matés, il revient à Rome début novembre de la même année et repart à la mi-novembre pour aller s'occuper de Pompée. Rome devra ensuite attendre un long moment avant de recevoir sa visite, à la mi-août 47, après sa victoire sur Pompée, une fois l'Égypte sous sa coupe et la révolte de Pharnace matée (*veni vidi vici*). Son séjour, là encore, fut fort bref, car il quitta Rome dès la fin août pour aller donner une leçon aux Pompéiens à Thapsus, en Afrique. Ce n'est qu'après avoir réglé ces quelques problèmes qu'il décida de s'accorder un séjour plus long dans la Ville éternelle, du 25 mai 46 jusqu'au mois de décembre de la même année. Il fut ensuite contraint de retourner en Espagne, où des Pompéiens s'agitaient à nouveau. Après les avoir vaincus définitivement à Munda, il revient à Rome en octobre 45, pour ne plus quitter l'*Urbs* avant sa mort, le 15 mars 44.

La plupart des séjours de César à Rome furent donc fort brefs, ce qui nous donne la chance d'émettre des hypothèses vraisemblables, en procédant par élimination. Dans le cas d'*Astérix gladiateur*, il ne peut en aucun cas s'agir des trois premiers séjours, puisqu'on sait qu'Astérix et Obélix sont restés assez longtemps dans la ville, pour suivre l'entraînement de gladiateur, qui ne s'improvise pas en quelques jours (songeons d'ailleurs que Caius Obtus, le propriétaire des gladiateurs, qui s'inquiétait - avec raison! - de l'évolution de leur entraînement, a même eu le temps de maigrir de façon spectaculaire en raison du stress, puis de regagner son poids normal avant le déroulement

des jeux; p. 36, 38). Ainsi donc, l'épisode n'a pu se dérouler qu'au quatrième séjour (d'avril à décembre 46) ou au cinquième (d'octobre 45 à mars 44). Et nous pouvons éliminer d'office la date de 46, puisqu'on sait avec certitude (accrochez-vous) que l'épisode d'*Astérix en Corse* a eu lieu après *Astérix gladiateur*, en raison de la visite de Plaincontrix (le restaurateur) à Assurancetourix (p. 9), que nos Gaulois ne connaissaient pas auparavant. Et comme l'on sait (nous le verrons plus loin) qu'*Astérix en Corse* se déroule nécessairement au plus tôt en 45, le dernier retour de César à Rome (octobre 45) constitue pour nous le *terminus post quem*. A cette date, César a vaincu tous ses ennemis et célèbre son cinquième triomphe, on peut donc imaginer que les jeux qui mettront en vedette nos amis gaulois entrent dans le cadre de ces festivités, qui ont dû se prolonger. On comprend alors mieux l'allusion de César à propos de Brutus (p. 38, fig. 4): César devait soupçonner quelque chose de l'assassinat qui commençait à se tramer...

LE TOUR DE GAULE

Ici encore, il nous manque un fait historique précis pour situer chronologiquement cet épisode. Un seul événement nous permet d'éliminer au moins une année: on sait que César a fait assiéger Massilia (Marseille) de mars à fin septembre 49⁵. Comme nos amis Gaulois y font un passage rapide (p. 30-32) et que la vie de la cité phocéenne semble très calme à ce moment, comme en témoigne l'atmosphère de la taverne des nautes, il est peu probable que ce soit peu avant le siège, puisque les préparatifs de guerre y auraient été visibles. Il est encore moins probable que ce soit peu de temps après la bataille, car nous y aurions vu les séquelles de la guerre qui venait de se dérouler. Donc, il faut considérer deux possibilités: soit l'album se situe en 50 av. J.-C., c'est-à-dire au tout début du cycle des aventures d'Astérix, soit il se situe un bon moment après le siège de Marseille, au plus tôt en 48. Un détail nous permet de trancher: l'allusion à Caius Obtus, que fait Obélix au début de l'album (p. 8): il semble donc évident que cet épisode a lieu après l'épisode d'*Astérix gladiateur*, donc après octobre 45 (et certainement après décembre 45, puisqu'il faut laisser au Gaulois le temps de revenir de Rome). Mais comme nous sommes ici loin de Rome, nous ne sommes pas limités à la date de la mort de César (15 mars 44) pour notre *terminus post quem*, la nouvelle de la mort de César ayant pu mettre du temps avant d'atteindre la Gaule, d'où notre hypothèse: entre décembre 45 et avril 44.

ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE

Dans cet album, nous avons affaire à un événement historique qui nous permet de dater assez précisément les faits: le séjour de César en Égypte, du 19 août 48 au début du mois de mai 47. Comme dans l'album, Cléopâtre est déjà considérée comme reine d'Égypte et que d'autre part, le royaume semble tout à fait calme à ce moment, il semble évident que les événements de l'album se déroulent après la guerre d'Alexandrie: on sait que durant cette guerre, César a été assiégé dans son palais⁶, ce qui n'apparaît nullement lors de l'épisode, et comme on sait qu'au cours des hostilités il était en cruel manque d'effectifs militaires, on peut raisonnablement douter qu'il aurait pris la peine d'envoyer un détachement de légionnaires et risqué de compromettre l'issue de la guerre pour détruire simplement le palais de Numérobis, dans le but de gagner un pari amical (p. 38-41). Donc, à n'en pas douter, ces événements ont lieu après la bataille du Nil (6 février 47), où César l'emporte sur ses ennemis⁷. Et si l'on compte bien le temps entre cette victoire et le départ de César (en mai), cela nous laisse trois



Fig. 5 Panoramix reçoit de précieux parchemins des mains de Cléopâtre. *Astérix et Cléopâtre*, p. 47, Dargaud Editeur 1965.

mois... soit précisément le délai que Cléopâtre avait laissé à Numérobis pour construire son palais (p. 5-6)! Voilà qui explique la raison pour laquelle la reine avait fixé à trois mois le délai (alors qu'un délai de six mois, par exemple, aurait été tout aussi impressionnant en étant plus réalisable): elle savait que César allait repartir sous peu et elle tenait absolument à ce qu'il vît de ses propres yeux cette splendide réalisation du génie égyptien.

Notons toutefois un détail intéressant: Panoramix a volontiers accepté d'aller à Alexandrie, en partie parce qu'il songeait à consulter quelques papyrus de la grande bibliothèque (p. 7). D'ailleurs, Cléopâtre, en signe de gratitude, lui en a fait donner quelques-uns à la fin de son séjour. L'ennui, c'est que la bibliothèque a brûlé en automne, quand César a mis le feu à l'arsenal et que l'incendie s'est propagé tout



Fig. 4 Les pensées prémonitoires de César. *Astérix gladiateur*, p. 38, Dargaud Editeur 1964.

⁵ César, *Bellum civile*, II sq.

⁶ Dion Cassius, XLII, 37, 3.

⁷ Pseudo-César, *Bellum Alexandrinum*, XXIX; Dion Cassius, XLII, 43.

8 Plutarque, César, XLIX.

autour du bâtiment⁸. Mais cela ne nous pose pas véritablement de problème pour la chronologie: il ne fait pas de doute que les Gaulois ignoraient cela au moment d'entreprendre leur voyage. Par contre, cela nous amène à poser un regard nouveau sur les cinq papyrus que Cléopâtre donne à Panoramix (p. 47, fig. 5): ce sont certainement cinq des rares manuscrits rescapés de l'incendie et l'on voit à ce moment à quel point le cadeau est précieux et témoigne de la réelle gratitude de la Reine des reines.

LE COMBAT DES CHEFS

Aucune indication historique ne vient ici à notre aide, ni aucune allusion à un autre album: il s'inscrit donc véritablement hors du temps. Cela nous amène à nous demander s'il ne s'agit pas en fait d'un épisode tout simplement légendaire. Plusieurs indices nous le laissent penser: montagnes russes à la foire qui accompagne le combat des chefs (p. 38), ainsi que la présence, à la même foire, du marsupilamix, un animal dont on pourrait douter de l'authenticité. Remarquons aussi que jamais les potions de Panoramix n'auront eu des effets aussi difficilement explicables sur le plan scientifique: changements spectaculaires de couleur de peau et lévitation (p. 25-27). Nous sommes donc forcés de placer cet album à part, avec les quelques autres mentionnés précédemment qui concernent le cycle légendaire des aventures d'Astérix.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS

Cet épisode nous pose quelques problèmes: bien sûr, on sait que la Bretagne a été conquise par César en 56⁹, mais cet événement, raconté en début d'album, pourrait n'être qu'une parenthèse explicative, un *flashback*, en quelque sorte, car il ne fait pas de doute que la Gaule soit déjà occupée elle aussi, puisque le caractère de résistance farouche du village d'Astérix est mis en parallèle avec celui de Jolitorax. D'ailleurs, la date à chaque début d'album (50 av. J.-C.) nous laisse penser que les épisodes du cycle astérixien ont tous eu lieu à cette date ou après, mais pas avant. Cependant, une conversation entre Astérix et Obélix vient nous détromper: Obélix se plaint de la rareté des Romains et Astérix de lui expliquer qu'ils sont alors tous en Bretagne (p. 8). Il semblerait que l'épisode a bel et bien lieu en 56. Cela est quelque peu embêtant, car en principe, les Romains ne prirent connaissance de l'existence de la potion magique que dans *Astérix le Gaulois*, qui doit être le premier album de la série et qui se déroule au plus tôt en 52. Mais cela pourrait s'expliquer de la manière suivante: les Romains ont appris tout ce qu'il était nécessaire de savoir lors de la bagarre sur la Manche, en constatant d'abord la prodi-

gieuse efficacité de ces trois hommes qui infligent une raclée spectaculaire à leur équipage au complet, puis en entendant les propos indiscrets d'Obélix (p. 13). Par la suite, lorsqu'à l'aide d'un projectile de catapulte ils ont anéanti le tonneau de potion (p. 43), ils ont peut-être cru se débarrasser pour de bon du problème, ignorant qu'un druide en Armorique était encore en mesure d'en produire de vastes quantités. C'est du moins la seule hypothèse qui semble pour l'instant concilier tous ces éléments. Il faudrait sinon admettre tout simplement la possibilité d'une seconde expédition romaine en Bretagne, de moindre envergure, qui aurait essentiellement employé les troupes de la région d'Armorique (au grand dam d'Obélix) et qui aurait eu lieu avant le passage du Rubicon par César, mais les sources restent muettes à ce sujet. En raison de tout cela, il convient de rester prudent et de situer cet épisode entre 56 et 49, en maintenant de fortes présomptions pour 56.

ASTÉRIX ET LES NORMANDS

Malheureusement pour nous, les indices manquent pour situer cet épisode dans le temps. Les sagas des Vikings n'ont pas conservé le souvenir d'une expédition «scientifique» sur le territoire de la Gaule et les sources latines ne mentionnent nulle invasion à cette époque.

ASTÉRIX LÉGIONNAIRE

La datation de cet album ne pose aucun problème; en effet, la bataille finale, provoquée par Astérix et Obélix (le gros des troupes de César...), n'est autre que la fameuse bataille de Thapsus, au cours de laquelle César vainquit Métellus Scipion, le 6 février 46 (fig. 6).

LE BOUCLIER ARVERNE

En ce qui concerne l'épisode du bouclier arverne, le seul événement précis auquel il est fait allusion est la fameuse reddition de Vercingétorix à Alésia¹⁰, en septembre 52 (p. 5). Il est clair toutefois que les événements narrés ici ont lieu quelques années plus tard. Cependant, premier indice, on sait que César, au début de l'épisode, se trouve à Rome puisque Tullius Fanfrelus, son envoyé spécial, va l'y retrouver pour lui faire son rapport (p. 17). D'autre part, la trame du récit est basée sur le fait que César compte triompher une deuxième fois sur les Gaulois, mais chez eux, et debout sur le bouclier de Vercingétorix (p. 18). Il est donc clair que l'épisode a lieu après son triomphe sur la Gaule, après la fin juillet 46. Par conséquent, l'épisode se place soit entre juillet et décembre 46, ou entre octobre 45 et mars 44, lors du dernier séjour de César à Rome.

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES

Cet épisode nous offre un appréciable moyen de datation: les jeux olympiques eux-mêmes. En effet, comme à notre époque, ces jeux avaient lieu tous les quatre ans et constituaient même pour les Grecs un calendrier. On sait qu'il y eut des jeux en 52, en 48 et en 44. On peut éliminer d'office ceux de 44, car César, assassiné avant la tenue de ceux-ci, n'aurait pu se réjouir comme il le fait, à la fin de l'épisode, des performances du légionnaire Cornedurus (p. 48). Il est impossible également qu'il soit question des jeux de 52, car César n'avait pas encore vaincu Vercingétorix à l'époque et c'est précisément en tant que peuple conquis, intégré au monde romain, que les Gaulois participent aux jeux. Par conséquent, l'épisode se passe en été 48, au moment même où César lutte contre Pompée en Thessalie. Cette constatation est tout à fait intéressante car elle permet d'expliquer les piètres performances dont font preuve les athlètes romains lors de ces jeux (p. 39): en effet, César, en difficulté contre Pompée, n'a sans doute pas jugé bon d'envoyer aux jeux ses soldats les plus vigoureux. Et puis surtout, quand on sait l'état de famine dans lequel se trouvaient ses troupes au cours de cette campagne, Pompée ayant coupé ses lignes d'approvisionnement¹¹, on comprend aisément que ces athlètes n'aient pas été au sommet de leur forme et qu'ils n'aient pu résister à l'envie de banqueter plutôt que de s'entraîner quand l'occasion se présentait (p. 31, 33 et 34).

ASTÉRIX ET LE CHAUDRON

Pour l'épisode du chaudron, nulle référence à un événement historique. Cependant, on ne peut douter que la Gaule soit occupée à ce moment-là, puisque les Romains perçoivent des impôts. De plus, on apprend, à l'occasion du cambriolage raté de la banque de Condate, que César manque d'argent (p. 41). Or, on sait qu'à partir du moment où César a pu mettre la main sur les riches territoires d'Égypte et d'Asie, ses problèmes d'argent étaient pour ainsi dire terminés. Donc on peut dire, grosso modo, que l'épisode a lieu entre 52 (ou 50, si on se fie à la date officielle du début des aventures d'Astérix) et février 47, qui correspond à la victoire du Nil et la prise d'Alexandrie. Il n'y a malheureusement pas moyen d'être plus précis.

ASTÉRIX EN HISPANIE

Pour cet épisode, tout comme pour *Astérix légionnaire*, nous avons la chance d'avoir un événement historique précis sur lequel nous baser: l'action commence au lendemain de la victoire de Munda¹², le 17 mars 45, au cours de laquelle César vainquit les derniers Pompéiens (p. 5). En outre, vers la fin de l'épisode, a lieu à Rome le triomphe

de César (où notamment il «affranchit un rubicon»; p. 22), qui ne peut être que son cinquième, sur l'Espagne, et qui eut lieu dans les premiers jours d'octobre de la même année. Donc l'enlève-



Fig. 6 César sur le point de mettre une raclée à Scipion! *Astérix légionnaire*, p. 37, Dargaud Editeur 1967.

ment de Pépé a eu lieu en mars et il faut croire que son voyage vers l'Armorique se serait déroulé bien lentement (surtout quand on sait à quel point on voyage vite dans les aventures d'Astérix...) et qu'il aurait séjourné dans le village gaulois plus longtemps que ce que l'action de l'album laisse croire. Est-ce que celle-ci aurait été compressée en peu de pages pour des raisons de narration? À moins, tout simplement, que cette allusion au triomphe soit en fait une parenthèse intemporelle, à seule fin de mettre en valeur un calembours savoureux. Cette dernière hypothèse aurait le mérite d'expliquer comment Astérix et Obélix, qui n'ont pas le don d'ubiquité, ont pu se retrouver à Rome peu de jours avant ce triomphe, lors du petit triomphe sur les pirates qui n'a pu avoir lieu qu'à ce moment, au cours de l'épisode des *Lauriers de César*, comme nous le verrons plus loin.

LA ZIZANIE

Les indices de datation de *La zizanie* sont plus subtils: au début de l'album, César est assis au Sénat, vêtu de la pourpre du triomphateur (p. 5). Or, il ne reçut le privilège de porter la pourpre triomphale en permanence qu'en 46. Comme l'on sait que cet épisode ne peut se dérouler qu'à un moment où César séjourne à Rome, nous avons le choix entre deux périodes possibles: entre mai et décembre 46 ou entre octobre 45 et mars 44.

ASTÉRIX CHEZ LES HELVÈTES

Ce séjour chez les Helvètes est plutôt difficile à dater: l'histoire n'a pas autrement conservé les noms des gouverneurs Gracchus Garovirus (p. 7) et Diplodocus (p. 17), qui auraient pu nous aider à nous situer dans la trame des événements. La référence au pont, détruit par Jules César puis reconstruit, ne nous aide pas davantage, l'archéologie ne nous fournissant pas assez de précision

9 César, *Bellum Gallicum*, V, 1-23.

10 César, *Bellum Gallicum*, VII, 89, 4; Plutarque, César, XXVII; Florus, III, 10; Dion Cassius, XL, 41.

11 Plutarque, César, XXXIX; César, *Bellum civile*, III, XLVII.

12 Plutarque, César, LVI; Dion Cassius, XLIII, 36-38.

là-dessus. Il faut donc nous rabattre sur des analyses comparatives avec d'autres albums pour trancher. Tout d'abord, remarquons qu'à l'idée d'aller en Helvétie, Astérix et Obélix sont enthousiastes, puisque, disent-ils, ils n'ont pas voyagé depuis longtemps (p. 16). Par conséquent, cet épisode se situe après une période creuse de leurs aventures, ou après un épisode qui aurait eu lieu non loin de chez eux. Or, précisément, au début de l'album, le questeur Malosinus raconte au gouver-



Fig. 7 Détritus vient semer la zizanie au village... *La zizanie*, p. 13, Dargaud Editeur 1970.

neur Garovirus son voyage pénible et, notamment, la traversée au cours de laquelle ils ont été attaqués par des pirates. Heureusement, ils se seraient disputés et auraient coulé leur propre navire (p. 10). Cela nous fait inévitablement penser à un événement identique décrit dans *La zizanie*, et comme ce genre de chose est certainement fort peu fréquent, il y a fort à parier qu'en fait, Malosinus, pour son malheur, aurait emprunté le même navire que l'ignoble Tullius Détritus et que l'épisode a donc probablement lieu très peu de temps après *La zizanie*. A titre de *terminus ante quem*, mentionnons également la présence de Petisuius, l'Helvète, dans *Astérix en Corse* (p. 9), ce qui nous permet de déduire que le séjour helvétique a lieu avant cet épisode.

LE DOMAINE DES DIEUX

Cet épisode ne nous offre pas de repère chronologique direct, si ce n'est la présence de César à Rome au moment des événements, qui nous permet de procéder par élimination. Par contre, les esclaves employés par l'architecte Anglaigus peuvent nous renseigner indirectement. En effet, on constate parmi leurs rangs une forte présence d'esclaves numides et ibères (p. 10). Pour qu'il y en ait une telle quantité, il faut que des guerres aient ravagé leurs patries respectives, au cours desquelles ils auraient été faits prisonniers et réduits en esclavage. Les Ibères peuvent avoir été capturés soit en 49 (première campagne d'Espagne), soit en 45 (Munda), ce qui est malheureusement insuffisamment précis; par contre, les Numides,

eux, ont certainement été capturés lors de la campagne d'Afrique, en 46. Donc l'épisode se situe entre mai et décembre 46 ou entre octobre 45 et mars 44. De ces deux périodes, il faut préférer la seconde, car dans l'album, on voit que les pirates avaient été réduits en esclavage par les Romains (p. 31), ce qui n'a pu arriver, on le verra, que dans *Les lauriers de César*, qui se passe au début d'octobre 45.

LES LAURIERS DE CÉSAR

L'épisode des lauriers est problématique. En effet, vers la fin de cet album a lieu un événement historique qui devrait nous éclairer mais qui en fait ajoute à la confusion: le triomphe de César sur les pirates (p. 47). En effet, on sait que César, dans sa jeunesse, avait déjà eu maille à partir avec des pirates, qui l'avaient enlevé pour obtenir une rançon. Une fois libéré, César aurait rassemblé une flotte et serait allé les capturer¹³. Ce fut là un brillant exploit de jeunesse, certes, mais comme à ce moment-là César n'était que *privatus*, c'est-à-dire qu'il n'était revêtu d'aucune magistrature officielle, il n'avait pas droit au triomphe, d'autant moins que l'adversaire était modeste et que, normalement, il fallait tuer au moins cinq milles ennemis pour être éligible au triomphe. D'ailleurs, on reconnaît ces pirates, qui reviennent dans bon nombre d'épisodes et qui n'ont pas l'air plus jeunes ici que dans les autres albums. Il est en outre impossible de confondre ce triomphe avec l'un des cinq autres que nous connaissons (sur la Gaule, l'Égypte, le Pont, l'Afrique et l'Espagne) car on sait que ceux-ci furent véritablement opulents et inégalables, alors que le butin du triomphe des *Lauriers de César* n'est «pas terrible» et que son intérêt réside plutôt dans l'aspect pittoresque des prisonniers. Mais, dans le fond, peut-être avons-nous là une partie de la réponse à cette énigme: comme ce triomphe fut peu glorieux et il aurait fini par sombrer dans l'oubli. C'est du moins la seule explication satisfaisante pour l'instant. Néanmoins, la présence de César à Rome nous offre un point de repère. De plus, comme on voit les pirates prisonniers des Romains, on peut s'imaginer qu'ils ont été réduits en esclavage; comme ils sont affranchis dans *Le domaine des dieux*, on peut conclure que ce dernier épisode est postérieur aux *Lauriers*. En effet, à aucun autre moment ces pirates n'avaient été capturés par des Romains, si ce n'est dans *Astérix en Corse*; or dans cet épisode, le gouverneur d'Aleria les libère et leur cède un navire (malheureusement coulé par Astérix et Obélix; p. 45) en échange d'un voyage qui n'aura pas lieu.

D'ailleurs, pour préciser davantage la datation, il convient de se pencher sur le problème de la piraterie

en général et de ces pirates en particulier. On sait qu'en 67, le grand Pompée avait complètement débarrassé la Méditerranée du fléau des pirates; c'était là une réussite complète, peut-être même la plus spectaculaire de sa carrière; selon nos sources, il faudra attendre la guerre contre Sextus Pompée, beaucoup plus tard, en 37-36, pour voir réapparaître une piraterie organisée en Méditerranée. Alors que viennent faire ici ces pirates vaincus par César, en nombre suffisant pour lui permettre le triomphe? D'abord, observons-les: pour la plupart, ils ont l'allure de Celtes (ou de Celtibères?), ce qui nous amène à croire qu'ils sont d'origine occidentale. De plus, dans la plupart des albums, on les voit surtout rôder sur l'océan Atlantique (*Astérix et Cléopâtre*, *Astérix chez les Bretons*, *Astérix et les Normands*, *Astérix et le chaudron*, *Astérix en Hispanie*, *Le devin*, *La grande traversée*, *Astérix chez les Belges*); voilà qui expliquerait pourquoi ils ont échappé aux filets de Pompée, qui s'est concentré sur la Méditerranée. Et pour que César, si occupé par les guerres civiles, prenne le temps de les combattre, c'est qu'ils avaient sans doute été enrôlés, comme d'autres pirates de l'Atlantique (ou des marins s'improvisant pirates), par les Pompéiens, pour attaquer les convois d'approvisionnement de César. Le chef des pirates y aurait vu une grande opportunité pour faire fortune, ce qui expliquerait l'allusion ironique de la vigie («tu avais dit que tu nous mène'ais au t'iomph; c'est 'éussi!»; p. 47). Et étant donné le manque de compétence flagrant de ces pirates, comme en font foi une multitude d'albums, César les aurait facilement vaincus et aurait peut-être gonflé un peu l'exploit pour s'autoriser un autre triomphe, ce qui paraît toujours bien dans un *curriculum vitae*. Par conséquent, dans le cadre des guerres civiles, en tenant compte de l'origine des pirates et en considérant qu'en 46 César a déjà célébré quatre triomphes et ne se serait pas embêté par un triomphe mineur, on ne peut que conclure que cette victoire sur les pirates a eu lieu lors de la dernière campagne d'Espagne, en 45. Puisque ce triomphe a lieu dès les premiers jours de son retour à Rome, il se place certainement au début d'octobre 45.

LE DEVIN

Étrangement, cet album, qui ne mentionne aucun événement historique précis, est l'un des plus faciles à dater avec précision, grâce à la combinaison de deux indices. En effet, on apprend tout d'abord, au début de l'album, que le druide Panoramix est parti à la réunion de la forêt des Carnutes (p. 5). Or, comme on l'a vu plus haut, cette réunion avait lieu début janvier. Quelques pages plus loin, le robuste centurion qui a pris le devin Prolix sous son aile, lui demande si

Cléopâtre abandonnera César à son profit (p. 41). Il est donc clair qu'à l'époque de cet épisode, les amours de César et de Cléopâtre sont connus jusqu'en Gaule: par conséquent, il est fort peu probable que l'action ait lieu en janvier 47, la nouvelle étant encore trop fraîche, surtout pour un simple centurion (d'ailleurs, le faux devin lui-même semble en avoir entendu parler). Il est également peu probable que l'épisode ait eu lieu en janvier 46, puisqu'à ce moment-là, Astérix et Obélix étaient probablement en train de «suivre» l'entraînement des légionnaires, afin de rejoindre Tragicomix en Afrique, théâtre de la bataille de Thapsus, le 6 février 46. Il ne nous reste donc comme possibilité que janvier 45 ou 44. Or, comme l'on sait qu'entre octobre 45 et mars 44, Astérix et Obélix on dû se rendre à Rome pour délivrer Assurancetourix (dans *Astérix gladiateur*) et que le voyage par bateau d'Armorique à Rome ne se faisait pas rapidement, on considérera comme plus plausible l'hypothèse de janvier 45.

ASTÉRIX EN CORSE

Le séjour d'Astérix en Corse, est malaisé à situer dans la trame du temps: nulle allusion à un événement historique précis, à l'exception de la bataille d'Aleria, narrée en fin d'épisode (p. 38-44), qui n'a malheureusement pas attiré l'attention des auteurs contemporains. Par contre, l'épisode commence par la célébration de l'anniversaire de la victoire de Gergovie (p. 6), ce qui nous situe donc fin juin. Cet anniversaire occasionne la visite de plusieurs personnages qu'Astérix et Obélix ont rencontrés lors de leurs voyages et qui les ont aidés dans leur lutte contre les Romains (p. 9). On sait donc que cet épisode se passe après les événements narrés dans les albums suivants (!): *Astérix gladiateur*, *Le tour de Gaule*, *Astérix chez les Bretons*, *Le bouclier arverne*, *Astérix en Hispanie*, et *Astérix chez les Helvètes*. Par conséquent, puisque l'épisode le plus tardif (*Le tour de Gaule*) se déroule entre décembre 45 et avril 44, cette célébration de Gergovie est celle de juin 44 (!). La date pose néanmoins problème... puisque César est mort depuis trois mois! Remarquons cependant que César n'apparaît justement à aucun moment dans l'album. Par contre, on mentionne son nom à quelques reprises (p. 8): est-il possible que les personnages ne soient pas encore au courant de la mort de César? En Gaule, c'était déjà peu probable, en Corse, si près de l'Italie, c'est impossible. Une seule solution s'offre donc à nous: les allusions à César concernent en réalité l'héritier de César, Octave, arrivé à Rome très peu de temps après la mort de son père adoptif pour faire valoir ses droits; droits légitimes aux yeux de plusieurs anciens soldats de son père adoptif.

LE CADEAU DE CÉSAR

Pour la datation de cet épisode, nous avons droit à deux indices: la présence de César à Rome au début de l'épisode, et la remise de l'*honesta missio* à certains de ses vétérans, en récompense de leur long service militaire (p. 6-7). Comme César a longtemps été pris dans les guerres civiles, on devine qu'il devait répugner à se départir de ses soldats lors d'une période si critique, surtout de vétérans aguerris qui font une grande différence sur le champ de bataille. On connaît d'ailleurs l'épisode où ses soldats cantonnés en Italie se seraient rebellés et auraient exigé de se faire enfin libérer du service (fin août 47): César, qui avait alors besoin de toutes les troupes disponibles pour aller combattre les Pompéiens en Afrique (*Astérix légionnaire*), agit en grand général. En effet, il

humilia subtilement ses soldats en les traitant de civils (*quirites*), ce qui les piqua au vif et les convainquit de poursuivre la guerre sous ses ordres¹⁴. Il faut donc croire qu'il ne commença à procéder à des libérations de service qu'à son retour à Rome, après son quadruple triomphe, soit après juillet 46. Dans ces conditions, l'épisode se déroule soit entre juillet et décembre 46, soit entre octobre 45 et mars 44.

LA GRANDE TRAVERSÉE

En ce qui concerne le voyage d'Astérix et d'Obélix en Amérique, aucun indice ne s'offre à nous. Ils y rencontrent des Vikings (p. 36), certes, mais le premier voyage connu des Vikings au pays qu'ils appelaient le Vinland (l'Amérique, plus précisément le Labrador, où ils ont laissé des traces) est celui de Leif Eriksson, qui est bien ultérieur. D'autre part, nous ignorons tout à fait la date d'anniversaire du chef des pirates, qui auraient pu être pour nous un indice utile. Par conséquent, nul moyen de dater cet album, même approximativement.

OBÉLIX ET COMPAGNIE

Au début de cet épisode, on voit César entouré de ses lieutenants, visiblement embourgeoisés au point d'engraisser de façon éhontée (p. 12-13). Il

est clair, au travers de toutes les paroles échangées lors de cette scène, que l'on se situe à la fin du règne de César, puisque ses lieutenants ont visiblement eu l'occasion de jouir de leurs richesses accumulées au service de leur chef. Comme César se trouve à Rome, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de son dernier séjour dans la Ville d'octobre 45 à mars 44, après sa dernière victoire à Munda. Étant donné l'état fortement adipeux de ses hommes - ce qui ne s'improvise pas en quelques semaines, à moins d'y mettre beaucoup de volonté malsaine - force nous est d'admettre que l'épisode se situe certainement quelque part en 44, probablement peu de temps avant la mort de César.

ASTÉRIX CHEZ LES BELGES

Cet épisode pose problème: il raconte une révolte des Belges, ce peuple farouche et courageux. À première vue, cela n'a rien d'étonnant, les Belges s'étant révoltés à plusieurs reprises contre l'impérialisme romain, notamment en 57, en 53 et en 52. L'ennui c'est que la révolte dont il est question ici a visiblement lieu après le passage du Rubicon par César, à un moment où celui-ci est à Rome (p. 29). Il faut noter qu'il décide d'intervenir personnellement pour mater cette révolte (p. 30, fig. 8) et pour que César se donne tant de peine pour un événement somme toute assez local, il faut véritablement qu'il soit libéré de tout autre souci. En effet, on a du mal à croire qu'il aurait songé à partir pour la lointaine Belgique au moment crucial des guerres civiles. Au pire des cas, il aurait pu prendre une telle décision au retour de sa victoire en Afrique, croyant avoir assuré fermement son pouvoir, ce qui situerait l'épisode entre mai et décembre 46. Il nous semble plus probable que l'épisode a eu lieu entre octobre 45 et mars 44, à une période où César est enfin assuré d'avoir vaincu tous ses ennemis.

CHRONOLOGIE DE L'ENSEMBLE DES ALBUMS

Suite à ce minutieux examen, nous pouvons enfin proposer une chronologie des albums qui, les lecteurs le verront, diffère sensiblement de l'ordre officiel de parution. Les albums qui peuvent se situer en deux moments différents et distincts sont mis en retrait (fig. 9)

que tous jusqu'ici s'accordaient à considérer comme imaginaires, n'auraient pas réellement existé. Est-ce que Goscinny, pour la composition de ses scénarios, aurait eu accès à des sources qui nous sont autrement inconnues?

La question peut se poser et elle est d'importance; n'oublions pas que jusqu'ici, pour l'histoire de la fin de la République romaine, nous n'avions essentiellement accès qu'à des sources gréco-romaines; imaginons alors qu'un manuscrit de tradition antique, auquel Goscinny aurait eu accès, ait miraculeusement survécu jusqu'à nos jours: cela aurait un impact considérable sur nos connaissances actuelles de cette époque, d'autant plus que cette œuvre apporte un point de vue non pas romain mais *gaulois*, qui pourrait se révéler des plus enrichissants! Il convient donc de se

demander si, dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, César n'aurait pas délibérément gardé sous silence ses altercations nombreuses avec ce petit village d'Armorique, qui ternissait sa gloire! Dans ces conditions, tout est possible, de sorte que, pour en avoir le cœur net, une solution s'impose à nous: tôt ou tard, il conviendra d'entreprendre des fouilles archéologiques minutieuses en certain lieu de la côte d'Armorique, afin de déterminer s'il y a vraiment eu à cet endroit un petit village entouré de camps retranchés romains. D'ici là, le débat reste ouvert...

Ordre de parution des albums	Ordre chronologique des aventures d'Astérix	Albums impossibles à dater
Astérix le Gaulois La serpe d'or Astérix et les Goths Astérix gladiateur Le tour de Gaule Astérix et Cléopâtre Le combat des chefs Astérix chez les Bretons Astérix chez les Normands Astérix légionnaire Le bouclier arverne Astérix aux jeux Olympiques Astérix et le chaudron Astérix en Hispanie La zizanie Astérix chez les Helvètes Le domaine des dieux Les lauriers de César Le devin Astérix en Corse Le cadeau de César La grande traversée Obélix et compagnie	Astérix chez les Bretons (56-50) Astérix le Gaulois (septembre 52-décembre 50) La serpe d'or (novembre/décembre 52-47) Astérix et les Goths (janvier 51-48) Astérix et le chaudron (52-février 47) Astérix aux jeux Olympiques (été 48) Astérix et Cléopâtre (février/mai 47) Astérix légionnaire (janvier/février 46) La zizanie ? (mai-décembre 46) Le bouclier arverne ? (juillet-décembre 46) Le cadeau de César ? (juillet-décembre 46) Le devin (janvier 45) Astérix en Hispanie (commence en mars 45) Les lauriers de César (début octobre 45) Le domaine des dieux (octobre 45-mars 44) Astérix chez les Belges (octobre 45-février 44 au plus tard) Astérix gladiateur (octobre 45-mars 44) La zizanie ? (octobre 45-mars 44) Le bouclier arverne (octobre 45-mars 44) Le cadeau de César ? (octobre 45-mars 44) Obélix et compagnie (octobre 45-mars 44) Le tour de Gaule (décembre 45-avril 44) Astérix en Corse (en juin, après «Le tour de Gaule», «Astérix gladiateur», etc.)	Le combat des chefs (légendaire ?) Astérix et les Normands La grande traversée

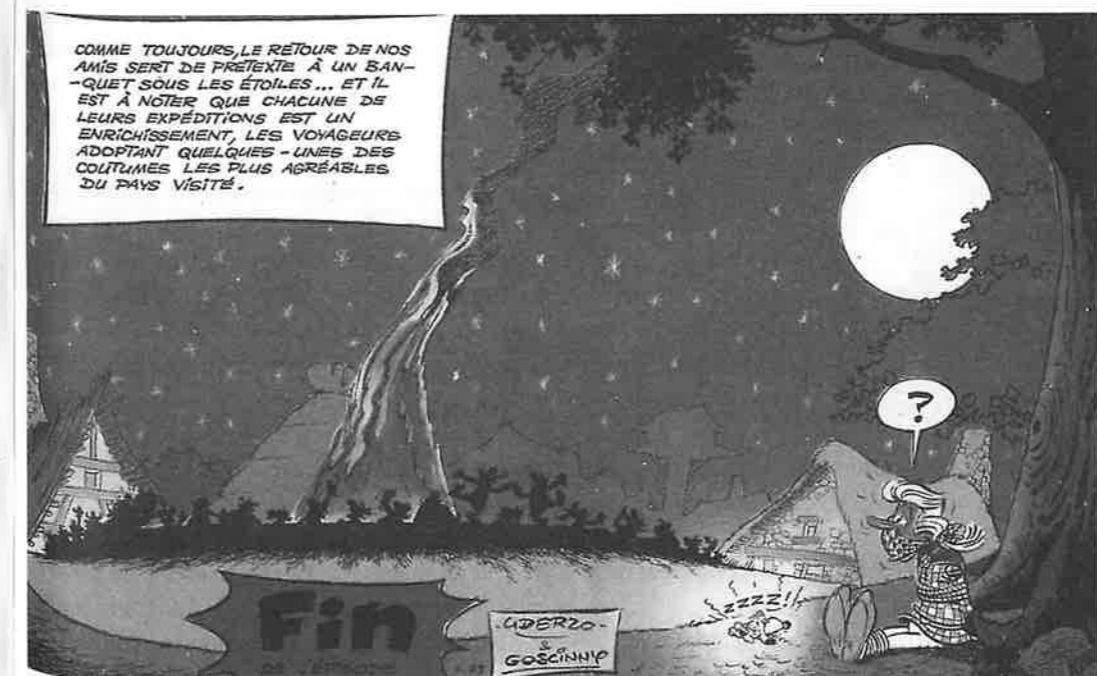


Fig. 9 Tableau comparatif de l'ordre de parution des albums d'Astérix et de l'ordre chronologiques de ses aventures.

Fig.10 Le fameux banquet final. Astérix en Corse, p. 48, Dargaud Editeur 1973.

14 Appien, *Bellum civile*, II, 92-94; Suétone, *Caesar*, 70; Dion Cassius, XLII, 52-55.



Fig. 8 César s'en va mater personnellement les dangereux Belges. Astérix chez les Belges, p. 30, Dargaud Editeur 1973.

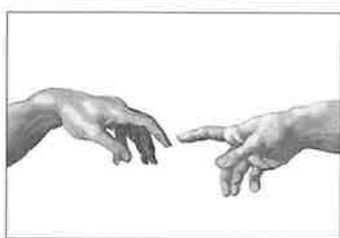
Conclusion

Ainsi, comme le montre cette brève étude, il ne fait pas de doute que le cycle des aventures d'Astérix s'intègre admirablement bien dans la trame historique, à un point tel qu'on pourrait honnêtement se demander si ces personnages,

Figurants à Cinecittà

Sylvian Fachard

Si le monde du Péplum se caractérise principalement par le faste de ses décors, ses myriades de figurants et ses scènes d'actions tonitruantes, il présente néanmoins des aspects moins vivants qui nous permettent d'y pénétrer de manière plus intimiste et originale. Les deux clichés reproduits ci-contre illustrent les figurants et les coulisses de Cinecittà durant les années 50.



Le photographe de la *Dolce Vita*

Ces deux photographies de plateau sont l'œuvre de l'un des photographes et *paparazzi* italiens les plus connus, Tazio Secchiaroli. Né en 1925 à Centocelle, alors un petit hameau de la campagne romaine situé à 10 kilomètres du centre de la capitale, il apprend son métier sur le terrain et prend ses premiers clichés de soldats américains déambulant dans les rues de Rome. Il entre ensuite dans une agence de presse romaine pour laquelle il couvre tous les dimanches les rencontres de football; posté derrière le gardien de but, à la recherche de l'instant crucial, il s'efforce de satisfaire une des exigences principale de la photographie: «l'art de l'attention», art qu'il applique en

photographiant des cadres variés de la cité, notamment des scènes de rues remarquables montrant enfants, gitans, musiciens et prêtres affairés, immortalisant ainsi la Rome de l'après-guerre. Mais c'est avant tout le soir que Tazio Secchiaroli met à profit son art consommé de l'attention en guettant les célébrités attirées par les activités des studios de Cinecittà; il devient le premier et le plus connu des *paparazzi* . Ce sont les années des fêtes extravagantes de la *jet society* romaine et des scandales de la

scène politique italienne, époque pendant laquelle il rencontre Federico Fellini qui travaille alors activement à son dernier projet mettant en scène précisément ces soirées romaines immortalisées dans la *Dolce Vita* .

De cette rencontre naîtra non seulement une col-

laboration (Fellini lui demandait d'assister aux tournages), mais aussi une véritable amitié entre les deux hommes. Secchiaroli abandonne alors la rue et ses collègues *paparazzi* pour se consacrer aux portraits de plateau de Cinecittà. Il est l'auteur de portraits étonnants dans lesquels son œil attentif a fixé des regards, des humeurs singuliers et des tableaux d'atmosphères uniques dont les deux clichés font partie.

Datant tous deux de 1963 et portant l'appellation laconique de «Figurants à Cinecittà», ils immortalisent d'une manière originale des moments de calme entre des scènes agitées de Péplums. Le premier montre un légionnaire aux cheveux ébouriffés par le port du casque (en cahoutchouc?) posé négligemment derrière lui sur son bouclier. Il lit paisiblement son journal, face à la mer où l'on aperçoit quelques navires faisant vraisemblablement partie du décor. La sérénité du cadre est soulignée par la douceur des teintes, le calme de la mer et surtout par le naturel et l'insouciance du figurant fixé par surprise; le choix du moment est remarquable et l'ensemble forme un magnifique clin d'œil plein d'humour.

Le second cliché présente une mise en scène plus riche tant au niveau des figurants qu'à celui des différents plans réunis par l'artiste. Le premier est occupé par un technicien en train de placer quelques branches de lierre; à sa droite, un légionnaire semble fixer l'objectif dans une pose à la fois lascive et virile. Pourtant notre œil est attiré par les nombreux foyers d'activités situés à l'arrière-plan: à droite, trois légionnaires ont momentanément délaissé boucliers et lances pour s'entretenir avec une matrone; quant aux autres figurants, ils profitent, chacun à sa manière des ces instants de répit, certains à l'ombre des colonnes. Tous semblent partager la même quiétude sans prêter aucune attention à un second technicien situé à l'extrême gauche, occupé à donner des instructions à l'aide de son porte-voix. Il s'en dégage un climat moins intimiste que dans le cliché précédent, mais tout aussi spontané; très à l'aise dans leur costume les figurants se fondent harmonieusement dans le décor du set, conférant à l'ensemble une impression quasi réaliste.

Si l'une des caractéristiques principales de la photographie reste la saisie fidèle de l'instant, certains portraits ou prises de vue peuvent également les transcender; il appartient alors à l'œil critique du photographe non seulement de s'approprier le réalisme d'une scène, mais d'y ajouter un filtre et un ton personnel. En nous invitant à pénétrer dans le monde du Péplum par le biais de ses coulisses et de ses figurants au repos, Secchiaroli propose ainsi une vision à laquelle nous sommes peu accoutumés. Le résultat de ses clin d'œil insolites et séduisants est des plus réussis, provoquant chez chacun de nous un effet de surprise et d'étonnement.

A l'heure où semble s'ouvrir un nouveau cycle de Péplum, ces images nous rattachent à une époque qui paraissaient révolue. Il se peut également que nous la regrettions...



Fig.2 Figurants à Cinecittà, 1963. Tiré de: Diego Mormorio «Tazio Secchiaroli, le photographe de la Dolce Vita», Actes Sud/Motta 1998, p.98.



Fig.1 Figurant à Cinecittà, 1963. Tiré de: Diego Mormorio «Tazio Secchiaroli, le photographe de la Dolce Vita», Actes Sud/Motta 1998, p.96.

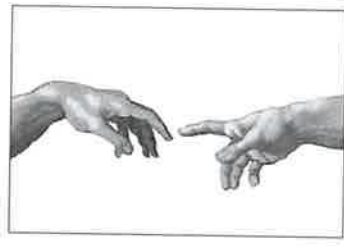
L'évolution des fesses masculines dans la statuaire grecque

Marcia Haldemann
Sandrine Oesterlé

Bienvenue à Fesseland!

Projetez-vous 3000 ans en arrière et vivez d'inoubliables aventures visuelles! Rencontrez Nikos, allez à la plage avec Théodoros et Yogos, ou pour ceux (celles) qui veulent dépasser leurs limites, offrez-vous un jacuzzi en compagnie d'Andonis après avoir kick boxé avec Nik Poulos. Pour bien finir cette journée fantastique, rentrez en TSOL avec Parakalo... Frissons garantis!
Offre réservée au plus de 18 ans et dans la limite des stocks disponibles : étudiant 15.-, adultes 20.- (rabais de 10% avec la Voie 7).

Introduction



Les fesses masculines... A la fois sources de crises cardiaques, de nausées, de répulsions, de dégoûts, de rougissements, de fascinations, d'émerveillements, de rêves, de fantasmes ou d'extases, elles monopolisent l'esprit de bon nombre de personnes.

Parfois yoghourt, souvent velues, d'autres fois flasques ou (et) flétries, rondes, galbées, anguleuses, athlétiques, ergonomiques, aérodynamiques, chacun(e) y trouve son compte.

Déjà en Grèce archaïque, les sculpteurs se sont penchés sur ces protubérances postérieures communes aux deux sexes. Les kouroi, premiers énergumènes sur lesquels on peut mater ces pustules de taille plus ou moins réelle, ont lancé la mode de

l'homme nu, déshabillé de ses habits et surtout à poil. Au cours du temps, la morphologie de ces êtres fantasmagoriques a évolué selon les goûts et les couleurs de leurs fans pour finalement aboutir à des spécimens plus gras que musclés.

Notre démarche a été éminemment complexe. Nous avons archivé toutes les gibbosités sculptées en Grèce par taille, poids, âge, profession et état civil. Ces tuméfactions jumelées ont été classées par époque, pour ensuite être analysées scientifiquement, grâce à notre œil d'expert. Etant en phase finale de publication d'une rétrospective en 5 tomes sur ce sujet, nous avons sélectionné pour vous, en avant-première, les images les plus exaltantes.

Archaïsme

A cette époque, les excroissances arrières sont pour le moins fantaisistes. Voyez plutôt notre premier modèle:



Fig. 1: Nikos, haut de 20 cm, âgé de 2700 ans, porte un pétard de bronze fort chaloupé qui se démarque de sa taille de guêpe.

2700ans



Fig. 2: Mais voilà Alexis qui entre en scène, du haut de ses 2600 ans. Tout de marbre, fier kouros, il possède deux tumuli séparés par un ruisseau asséché qui remonte jusqu'aux épaules. Veuillez l'excuser, il est un peu crispé, c'est son premier défilé.

2600ans



Fig. 3: Voici maintenant Yogos (2570 ans), bien bronzé, qui a le privilège de n'avoir qu'un mamelon. Adepte du push-up (trayon lingerie Coop 5.50 frs, bleu, noir ou blanc), son originalité réside surtout dans son sillon interrompu à mi-parcours.

2570ans



Fig. 4: Alexandropoulos, qui vient de fêter ses 2520 ans, nous propose deux bouffissures bien massives. Fils de Pégase dont il a hérité la croupe, c'est le gagnant des premiers Jeux Olympiques en lutte.

2520ans



Fig. 5: Pour terminer la rubrique «Archaïsme», nous vous présentons Théodoros, tout de bronze dévêtu. Né en 480 av. J.-C., il incarne la transition entre l'attitude figée de ses prédécesseurs et l'aisance classique. Ses bosselures sont raffermies grâce à Sporelec, ce qui lui permet de maintenir ses travelers chèques bien à l'abri lorsqu'il part au Club Med avec Yogos.

2480ans

Classicisme

Avec l'âge classique débute la période des monticules fermes et musclés. C'est l'apogée des fitness Polyclète et de l'Isostar. Les hommes deviennent des canons.



Fig. 6: Notre premier exemple est Andonis, 2460 ans, sponsorisé par Sector. Son corps, légèrement incurvé lui donne l'air terriblement détendu. Son séant, lui aussi, arbore une nouvelle configuration: notez la fossette latérale qui rend le derche si frémissant et si réel. (La barre métallique est en option).

2460ans



Fig. 7: Nik Poulos nous a fait l'honneur de nous accorder la vue de ses monts, entre deux entraînements de kick boxing. Une harmonieuse musculature l'inonde des cuisses au fessier. La bombure de son double œdème est mise en valeur par son huile après-soleil qui fixe, mais ne colle pas.



Fig. 8: Victime de son cucul charmant, Stevanos Doryphore Junior a été dépouillé d'une morse de son éminence droite par Mike T. lors d'un combat assidu. A cause de ce malheureux incident, il a été oscarisé uniquement pour sa fabuleuse ampoule sénestre.



Fig. 9: Feta, qui doit son nom à sa porosité popotine, est notre dernier spécimen en qualité de tumeur classique. Le léger affaissement dont il souffre est moins dû à son âge (environ 2350 ans) qu'au sfumato auquel il est soumis par les rayons illuminateurs d'Hélios, le dieu soleil.

→ 2350ans

Hellénistique

Profitez bien de cette vue fort agréable parce que (tintintin), elles arrivent... Elles sont grosses, elles sont molles, elles sont pâteuses: voici les boursoufflures hellénistiques!

Fig. 10: En guise de transition soft, voilà Costas. Il ne dévoile ses pastèques qu'à Sun Beach, armé de son linge-éponge et de son ambre solaire protection 0,5 standard australien. Comme tous les hype-people, il roule en trottinette avec ses excroissances siliconées. Il est atteignable tous les soirs au 076.832.43.27.



Nos deux derniers échantillons incarnent l'idéal de la beauté hellénistique dans toute sa splendeur. L'influence héracléenne se fait bien sentir de par leur masse combinant l'adiposité et le muscle. Carpusi et Parakalo, deux jumeaux de 2310 ans, sont les exemples types de cette époque.



Fig. 11: Carpusi, notre grand timide, nous empêche de visualiser dans leur totalité ses deux excroissances exagérément cotonneuses, ce qui le rend encore plus affriolant.

→ 2310ans

Fig. 12: Parakalo, bien mieux dans sa peau, assume parfaitement sa ventripotence. Malheureusement, excédé d'être le dernier sur la liste, il est allé poser son postérieur amorphe sur un humble rocher en attendant le TSOL. On remarquera que l'artiste ne fait pas encore la différence entre des fesses assises (c'est-à-dire tassées), et des fesses debout.



Conclusion

Pour conclure cet essai hautement intellectuel, il est indispensable de prendre en considération les quelques points ici-bas: l'art de sculpter une fesse, et l'autre ensuite, n'est pas chose aisée. Le style fessier évolue au même rythme que le reste de l'anatomie, ce qui demande au sculpteur de sans cesse s'adapter aux nouvelles modes. Il est donc

incongru de penser que le façonneur de corps masculins aie délaissé ces proéminences intrigantes. Or, nous déplorons vivement cette sale manie de cacher par des moyens gratuits (murs, rideaux, coins, ombres, slips...) ces œuvres d'art atemporelles.

Bibliographie

Fuchs, W. *Die Skulptur der Griechen*, Hirmer Verlag München, München, 1993.

Moon, W. G. *Polykeitos, the Doryphoros and tradition*, the University of Winsconsin Press, Winsconsin, 1995.

Moreno, P. *Scultura ellenistica*, Istituto polygrafico e zecca dello stato, Rome 1994.

Richter, G. *Kouroi Archaic Greek Youth*, Phaidon Press, Londres, 1960.

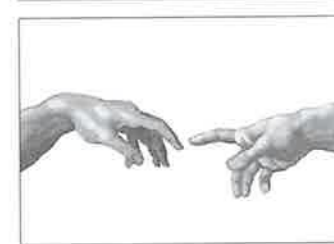


Fig. 13

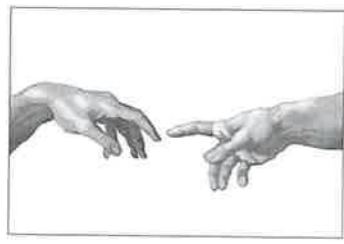
Catalogue des images

- Fig. 1 : Fuchs, p. 21
- Fig. 2 : Richter, fig. 35
- Fig. 3 : Richter, fig. 192
- Fig. 4 : Richter, fig. 397
- Fig. 5 : Fuchs, p. 61
- Fig. 6 : Richter, fig. 590
- Fig. 7 : Moon, p. 136
- Fig. 8 : Moon, p. 67
- Fig. 9 : Moon, p. 238
- Fig. 10 : Moon, p. 234
- Fig. 11 : Moreno, p. 11
- Fig. 12 : Moreno, p. 62
- Fig. 13 : Moon, p. 246

L'Histoire suisse contre C. Blocher et le «Sonderfall» helvétique

Thierry Luginbühl

Le Conseiller National Christoph Blocher, comme la plupart des idéologues, utilise très volontiers des références historiques pour appuyer ses thèses politiques. Ces références, cela ne surprendra personne, sont toujours orientées et extrêmement partisans. Penchons-nous donc sur les éléments retenus dans son argumentation, fondée sur une image mythique et très sélective de l'histoire de notre pays.



Secrets et mythes

Récemment énoncé dans un tous-ménages «strictement confidentiel» intitulé Les sept secrets de l'UDC, le credo de C. Blocher et de son «Action pour une Suisse indépendante et neutre» (ASIN) repose en bonne partie sur des considérations historiques, dont le présent article se propose de faire une brève analyse. Il est tout d'abord nécessaire de relever que dans le discours blochérien les références à l'Histoire suisse n'abordent guère que deux grands thèmes: les guerres mondiales et les mythes fondateurs de la Confédération helvétique.

Les deux grands conflits qui ont frappé l'Europe et le Monde au XXe siècle sont bien évidemment utilisés dans l'argumentation de l'ASIN pour manifester les bienfaits d'une «neutralité armée permanente», garantissant la sécurité d'une Suisse protégée par une «armée de résistance», dont la seule mission est de défendre le sol de la Patrie. Particulièrement en vogue à l'UDC zurichoise à l'approche de votations qui porteront sur l'adhésion à l'ONU et sur l'armement de nos troupes engagées à l'étranger, ce rappel des conflits mondiaux, auxquels la Suisse a échappé, est complété par celui de notre mythologie nationale, qui lui permet d'illustrer différents points de sa doctrine. La page 13 des «Sept secrets» est précisément consacrée aux grands mythes fondateurs comme le serment du Grütli, la mort de Winkelried ou la geste de Tell l'arbalétrier. Le serment de 1291 y est naturellement présenté comme un «choix de responsabilité personnelle» et comme le refus de «toute mainmise impériale, centrale et hiérarchisée», qui ne peuvent que servir d'exemple pour rejeter l'intégration européenne et son centralisme tyrannique. Si cette utilisation du Pacte pour prêcher la conservation d'une totale et farouche souveraineté n'est pas pour surprendre sous la plume du champion de l'Alleingang helvétique, la conclusion de son volet consacré aux «Origines» propose une lecture

assez originale de l'union des Waldstätten, où transparaissent nettement sa formation d'économiste et sa foi dans le libéralisme. Les anciens Confédérés, selon lui, «ne se contentaient pas de lutter ensemble pour leur liberté, mais personnellement, [...] pas avec l'argent des autres, mais avec le leur». Outre le caractère caricatural et assez amusant de cette analyse, force est de reconnaître qu'une lecture plus neutre n'aurait pas mis autant



Fig. 1 Folklore et drapeaux: le décorum de l'Albisgüetli.

d'accent sur cet aspect pécunier. Rejetant toute analyse critique de ces mythes, qui ne pourrait qu'être l'oeuvre de destructeurs «en pleine crise de puberté», C. Blocher n'hésite pas à décrire les Waldstätten comme des précurseurs du libéralisme, investissant pour s'affranchir de toute dépendance politique et s'organisant avec «le moins de structures contraignantes possible». L'adéquation entre le «sens profond» de ces légendes et le credo politique de l'ASIN est donc parfaite. Il va sans dire qu'une approche marxiste parviendrait à des conclusions diamétralement opposées et loin de considérer les Waldstätten comme des «proto-libéraux», mettrait certainement leur combat en parallèle avec celui de guérillas paysannes en lutte contre l'oppression et les inégalités. Quoi qu'il en soit, il semble évident que l'emploi de mythes, dont certains éléments sont probablement très anciens¹, ne constitue pas une argumentation suffisante pour asseoir des idéaux politiques.

Une histoire moins jolie

S'il enraine délibérément sa doctrine dans le terreau sacré des Origines, C. Blocher évite par contre soigneusement d'aborder l'histoire «historique» de la Suisse, nettement moins facile à intégrer dans son discours politique. La constitution de notre pays, rappelons-le, ne s'est pas seulement faite par l'accueil fraternel de communautés consentantes, mais aussi par des guerres de conquête, comme celle du pays de Vaud en 1536, et la mise sous tutelle de vastes régions, gouvernées par des baillis dont l'autorité ne devait pas être très différente de celle du Gessler de Tell. Malgré le choix de ne plus s'impliquer dans les conflits internationaux après la défaite de Marignan en 1515, l'histoire de la Confédération du XVIe au XVIIIe siècle est loin d'être celle d'une Arcadie idyllique et se caractérise principalement par des troubles internes qui mèneront à plusieurs conflits entre cantons catholiques et protestants — les guerres de Kappel en 1529 et 1531, puis les guerres de Villmergen en 1656 et 1712 — ainsi qu'à de nombreux soulèvements populaires comme la guerre des paysans en 1653, l'entreprise de Davel en 1723 ou la révolte menée par Péquignat sur les terres de l'Evêché de Bâle entre 1732 et 1740. Les révolutions américaine, puis française raviveront les tensions en les plaçant sur un plan politique. De plus en plus contestés, particulièrement en Suisse occidentale, les systèmes oligarchiques de l'Ancien Régime s'effondreront avec le soulèvement du Pays de Vaud et la prise de Berne par les Français en 1798. La République helvétique qui succéda alors à la Confédération des 13 Cantons ne parvint à s'imposer que grâce aux armes de l'occupant français et à la répression féroce de la révolte de Nidwald. Les problèmes n'étaient pas finis. Après avoir servi de champ de bataille aux troupes russes et autrichiennes en lutte contre la France, le territoire suisse fut bientôt secoué par une nouvelle guerre civile entre «Fédéralistes» et «Unitaires», qui conduisit à une intervention militaire française et à l'imposition par Bonaparte d'un «Acte de médiation» créant une nouvelle Confédération de 19 cantons. La chute de Napoléon et le Traité de Vienne redonnèrent le pouvoir aux vieilles familles oligarchiques et menèrent au Pacte de 1815, réorganisant le territoire helvétique en 22 cantons. L'opposition grandissante des radicaux à cette constitution «réactionnaire» et la question jésuite seront rapidement à l'origine de nouvelles crises: la révolution vaudoise en 1845, puis celle de Genève en 1846 et enfin la guerre du Sonderbund en 1847, opposant les cantons «urbains», radicaux et

protestants, aux cantons paysans, conservateurs et catholiques. La rapide déroute du Sonderbund et l'intelligente résolution du conflit par le général Dufour mèneront alors à la Constitution de 1848 et à la création de l'Etat suisse moderne, dont les institutions seront profondément révisées en 1874. L'équilibre était enfin trouvé, après plus de trois siècles de conflits internes, dont l'énumération n'a d'autre intérêt que de montrer que la chose ne fût pas aisée. L'on comprend facilement, dès lors, que l'histoire de la constitution de notre pays n'inspire guère le discours de C. Blocher et de l'ASIN. Guerres civiles entre cantons prétendument alliés, soulèvements de populations exploitées, diktats de puissances euro-



Fig. 2 Le général Dufour, vainqueur du Sonderbund et père du drapeau suisse.

péennes, imposant des remaniements territoriaux et politiques... Il est amusant de relever, pour conclure ce chapitre, que le drapeau suisse dans lequel C. Blocher aime tant se draper, a été dessiné lors de la crise du Sonderbund par le général Dufour, soit par un Genevois de «Gauche», et pour mâter une révolte de «réactionnaires» qui, mutatis mutandis, n'étaient pas très éloignés de ce que représente aujourd'hui l'UDC de Zurich! Le rappel de la réalité historique est souvent sans appel. En l'occurrence, ces couleurs sont celles d'un pays audacieux et progressiste et non l'apanage de «patriotes» traditionalistes...

¹ Voir, notamment, M. Frisch, *Guillaume Tell pour les écoles*, Lausanne, 1972, et P. Mauge, *Guillaume Tell et la tradition celtique* Paris, 1985, qui malgré son titre assez racoleur, n'est pas un ouvrage fantaisiste.

Sonderfall helvétique?

Il serait facile de mettre en évidence d'autres récurrences (pour ne pas dire accaparements ou détournements) dans le discours et le décorum blochériens, parmi lesquelles figurent en bonne place les traditions populaires, ou plus précisément les manifestations folkloriques. Nous nous concentrerons plutôt sur l'un des concepts de base de son idéologie: le «Sonderfall» suisse (en allemand dans la traduction française). Cette notion, qui n'apparaît pas moins de sept fois dans le chapitre «historique» des «Secrets», pourrait se traduire par «particularisme», avec une nette connotation d'opposition «réactive» et semble véritablement au cœur du credo de C. Blocher et de l'ASIN: la Suisse est un cas unique, historiquement et politiquement, et doit le rester en prenant exemple sur des mythes nationaux, dont le «sens» serait plus «profond» que celui de leurs équivalents des autres pays².

L'archéologue et l'historien ne peuvent que s'élever contre cette image d'une Suisse «à part», cris-

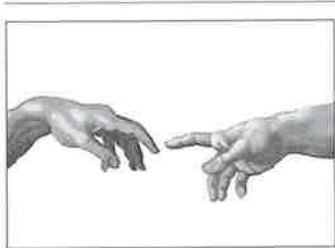
Sud, différent nettement de celles du Plateau, dont les populations étaient porteuses de cultures provenant tantôt de la vallée du Rhône et tantôt du «Centre de l'Europe». La limite entre ces groupes du «Sud-Ouest» et du «Nord-Est», s'est souvent située sur le Plateau, mais semble s'être estompée durant l'Age du Bronze, puis à l'Age du Fer, caractérisé par le développement de la civilisation celtique. A la veille de la Conquête romaine, le territoire de notre pays était divisé en trois grands groupes ethniques: des Celtes sur le Plateau, dans le Jura ainsi qu'en Bas et en Moyen Valais, des Rhètes dans les vallées grisonnes et jusqu'au Lac de Constance, et des Lépointiens au Tessin ainsi que, probablement, dans la région de Brigue. L'intégration à l'Empire va conserver grosso modo ces entités ainsi que leur division en peuples, désormais désignés sous le nom de Cités. Après trois siècles de «Paix romaine», durant lesquels le territoire suisse était rattaché à cinq provinces différentes³, les invasions germaniques morcelleront encore la géographie ethnique et linguistique de ces régions avec l'installation de Burgondes en Romandie et d'Alémanes dans la moitié orientale du Plateau, où ils imposeront leur langue germanique. Ces territoires seront bientôt intégrés dans le monde carolingien puis, en majeure partie, dans le Saint Empire Romain Germanique, dont la dynastie des Habsbourg, «ennemie» des Waldstätten, était originaire d'Argovie...

Au-delà de ces questions d'ordre politique, les régions qui constituent la Suisse ont également toujours fait partie de courants culturels très vastes, manifestés, entre autres, par l'évolution de l'architecture et des arts, comme le passage du style roman au gothique. Si la constitution de la Confédération peut effectivement être considérée comme un particularisme, notre pays n'en restera pas moins pleinement intégré dans les grandes mutations de l'Europe occidentale comme la Renaissance, originaire d'Italie, le développement du Protestantisme, en provenance d'Allemagne, les mouvements républicains et nationaux, principalement inspirés par la France, l'industrialisation, amorcée en Angleterre, ou l'actuelle civilisation de l'automobile et de l'ordinateur qui nous vient des Etats Unis. Le particularisme politique de notre pays doit d'ailleurs être fortement nuancé. S'il est vrai que le détail de nos institutions diffère sensiblement de celui d'autres pays européens (collégialité de l'exécutif, importance de la démocratie directe, Conseil National doublé par un Conseil des Etats), notre système politique n'en demeure pas moins semblable à ceux des autres nations occidentales et s'inspire directement de

modèles importés (séparation de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, organisation de la politique en partis, vote des femmes, etc.). Les constitutions des autres pays européens ont du reste également toutes leur originalité et leur histoire particulière. La Suisse n'est donc pas une exception politique, mais un exemple parmi d'autres au sein d'un large ensemble de systèmes démocratiques dont la structure générale a la même origine.

D'un point de vue économique, le territoire suisse a toujours été un carrefour et un point de passage «obligé». Les différentes civilisations qui s'y sont succédé ont toutes dû leur prospérité à cette situation à la jonction des axes transalpin, rhodanien et rhénan, et donc à leurs relations avec d'autres «pays». Nous ne nous étendrons pas sur l'évolution de ces échanges, du trafic de l'ambre durant la préhistoire jusqu'aux flux actuels, empruntant les

axes (auto)routiers, le rail et les airs, mais il peut être intéressant de rappeler que la situation de la Suisse d'aujourd'hui, isolée politiquement au sein de l'Union Européenne dont elle dépend directement sur le plan économique, rappelle un peu celle du territoire helvète durant la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Renvoyés par César sur le Plateau après leur tentative d'émigration en -58, les Helvètes, vaincus mais «libres», vont alors vivre durant deux générations à l'écart des grandes mutations et du fort développement urbain et économique qui touchaient la Gaule désormais intégrée à l'Empire. S'il est vrai que cet exemple vieux de plus de 20 siècles ne peut pas être directement utilisé pour trouver des réponses aux questions de notre époque, l'historien aurait bien de la peine à trouver un seul exemple, à l'exception des périodes de guerres, où un isolement et, a fortiori, une politique isolationniste a profité à un pays...



² «Rares sont les pays dont les mythes nationaux ont un sens aussi profond qu'en Suisse». *Les sept secrets*, p. 13.

³ La Narbonnaise (région genevoise), la Belgique puis la Germanie supérieure (Plateau), Les Alpes Pennines (Valais), La Cisalpine (Tessin) et la Rhétie (Grisons).



Fig. 3 Le serment du Grütli: vieux mythe trifonctionnel indo-européen ou conseil d'administration proto-capitaliste?

talisant la carte de l'Europe durant la seconde guerre mondiale, et remonteront très haut pour démontrer que les régions qui la constituent ont toujours appartenu à de plus larges entités. Nous ne nous attarderons pas sur les périodes pré- et protohistoriques, durant lesquelles ces régions se rattachent à de vastes ensembles culturels européens comme le Magdalénien, le Mésolithique et le Néolithique rhodaniens, ou le croissant nord-alpin. Il est cependant nécessaire de relever que le territoire de la Suisse ne semble jamais avoir été compris en entier dans le même groupe archéologique et que sa géographie très cloisonnée l'a souvent conduit à se trouver au carrefour de frontières culturelles, ethniques et linguistiques. A de nombreuses périodes, en effet, les civilisations du domaine alpin, généralement tournées vers le

Légendes ou analyse: un choix politique

Nous ne discuterons pas ici des autres piliers de la doctrine de l'ASIN, comme la neutralité, auquel M. Blocher semble attribuer une origine mythique et qu'il place en tête des manifestations évidentes du Sonderfall helvétique. Il est cependant nécessaire de rappeler que la Suisse n'est pas le seul pays neutre et que sa neutralité n'est pas le fait d'un choix, mais qu'elle a été imposée par les puissances européennes lors du Traité de Vienne, en 1815. S'il est indéniable qu'elle a largement servi notre pays lors des deux guerres mondiales, malgré les compromissions qu'elle a entraînées, son intérêt est moins évident dans l'Europe d'aujourd'hui et constitue un sujet qu'il n'est pas sacrilège d'aborder. La grande force du discours blochérien est justement de ne s'articuler que sur des «vérités» à l'emporte-pièce et de rejeter toute analyse critique de l'Histoire de notre pays. C. Blocher, nous l'avons vu, n'en retient que ce qui l'arrange et se protège de toute contradiction en tournant en dérision «l'autoflagellation» des «destructeurs de mythes» et en posant comme un fait le Sonderfall

suisse. Toute la question est là. Est-il nécessaire de s'interroger avec impartialité (ou neutralité...) sur notre passé et d'essayer d'en tirer des leçons pour notre avenir? Il est certainement plus facile pour qui cherche à conquérir le pouvoir d'utiliser des légendes, comme l'ont toujours fait les populistes...



Fig. 4 Palace de Lausanne, octobre 1999. Attentat au yogourt revendiqué par le groupe F.A.R.C.E.

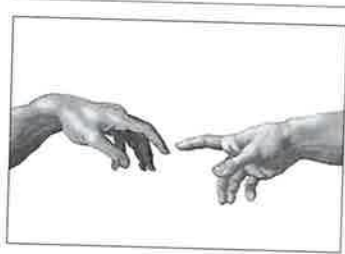
Orientations bibliographiques

Le présent article est une réaction à la brochure de C. Blocher intitulée *Les sept secrets de l'UDC*, largement diffusée dans les foyers helvétiques au début de l'année 2000. Plus d'informations sur les thèses de son parti peuvent être consultées sur <http://www.blocher.ch>. Il serait inutile de présenter ici une bibliographie, même sommaire, concernant l'histoire de la Suisse. Nous ne mentionnerons donc que deux références particulièrement synthétiques: la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisse*, aux éditions Payot (2^e édition 1998) et l'ouvrage très complet intitulé *La Suisse de la formation des Alpes à la quête du futur*, publié par la Fédération des coopératives Migros en 1975 et présent dans bon nombre de familles. Rappelons encore qu'il est toujours intéressant, et parfois amusant, de découvrir ou de replonger dans les manuels scolaires d'Histoire suisses, parmi lesquels nous citerons le Rosier et Savary (*Histoire illustrée de la Suisse*, 1926), le Grandjean et Jeanrenaud (*Histoire de la Suisse*, 1941) et la collection d'*Histoire générale* de Badoux, Déglon, Giddey et Chevallaz (1968/1974), également publiés aux Editions Payot.

Rome Texas

Laurent Flutsch

Billet radiophonique, du 4 juin 2000 pour l'émission «La soupe est pleine», tous les dimanches de 10 h 25 à 12 h 30 sur Radio suisse romande - la première.



Ave, Caesar, morituri te salutant!

Voilà ce que j'aurais clamé, le poing sur ma cuirasse de bronze, si j'avais entamé ce billet au temps heureux de la Rome antique.

A cette période raffinée on mangeait, couché sur le coude, des talons de chameau à la crème d'anguilles noyées dans le miel; aujourd'hui on bouffe, debout, sur le pouce, des cheeseburgers noyés dans le ketchup. En ces siècles captivants, l'esclavage simplifiait la vie sexuelle et pimentait la passion; aujourd'hui, passons. A cette époque bénie, pour que la nouvelle religion capote, l'empereur jetait les chrétiens aux fauves africains assortis; aujourd'hui, l'empereur des chrétiens croit qu'il sauve l'Africain en jetant la capote aux orties. En ces temps radieux, les gladiateurs s'affrontaient dans le fracas sonnante des armes scintillantes avant d'inonder de leur sang clair le sable chaud, sous les clameurs de la foule en délire; aujourd'hui, Roland Garros: Mesdames et messieurs, silence s'il vous plaît.

Hélas, les maîtres du monde antique ont cédé face aux hordes germaniques, et peu à peu l'empire romain a fait naufrage. Heureusement, aujourd'hui, il y a les Américains. Non seulement ils n'ont pas fait naufrage, mais ils ont débarqué, et ils ont fait céder les hordes germaniques. Depuis, ce sont eux, les maîtres du monde.

Et ce n'est sans doute pas innocent si leur invincible machine de guerre cinématographique nous balance, ces jours-ci, le dernier-né de leur génie commercial: Gladiator. Un film à très très grand spectacle, auprès duquel Ben-hur ressemblera à un film suisse, et un film suisse à un paquet de cabillaud surgelé. Vide. Dans un frigo en panne. Contre un mur nu. Au fond d'une pièce déserte. A Expo.02.

Gladiator: on y voit la quintessence musclée de genre péplum: des princes de l'arène athlétique et huilés, bardés de cuirasses moitié légionnaire romain moitié guerrier intergalactique, et puis un empereur romain fardé, l'air malsain, la barbe taillée à la fourbe, plus décadent que Marilyn Manson et Francis Lalanne réunis. A ses côtés quelques femmes en tuniques généreuses, très belles mais un brin perverses puisque à la seule vue des gladiateurs répandant leurs tripes, elles mordilleront de plaisir le silicone de leurs lèvres. Mais les Américains font bien mieux que relooker sur la pellicule le film de gladiateurs de papa. Ils ont un futur empereur en chair et en os, lui-même fils de son papa. Il s'appelle Georges Bush Junior, et il a compris que dans l'amphithéâtre, la scène cruciale, celle qui l'espace d'une minute arrête le temps, celle qui fait de l'empereur un dieu vivant, celle qui concentre sur lui tout le pouvoir en équilibre entre la populace et lui, c'est la scène du pouce. Pouce baissé, la mort; pouce levé, la vie. Au Texas dont il est le Gouverneur (car on ne dit plus proconsul), Georges Bush junior, acclamé par la plèbe, a déjà baissé 131 fois le pouce. Mais la plèbe est capricieuse, ses opinions varient. Voilà qu'elle semble fatiguée de cette busherie. Alors, vendredi 2 juin 2000, pour la première fois, l'empereur du Texas a levé le pouce. Il a accordé un délai supplé-



Imp. Caes. Aug. Bush junior.

Le gladiateur: un roi qui pénètre dans l'arène. UIP / Dreamworks.

mentaire à un pré-nommé Richie, dont désormais la vie de misère est suspendue à sa miséricorde. Quelle majesté! Quel sens de la mise en scène! Merci, merci au Texas et à Georges Bush de nous plonger, bien mieux que le carton-pâte hollywoodien, 2000 ans en arrière! En sûr, une petite injection dans le bras d'un type sanglé sur une civière, c'est moins sublime qu'un coup de lance dans la gorge d'un gladiateur puisé, mais que voulez-vous: Bush est un empereur chrétien. Et puis encore une fois, ce qui

compte vraiment, c'est le pouce. Et surtout, tout ça n'est encore que brouille: car quand Bush sera à la Maison blanche et qu'il pourra jouer du pouce sur le bouton nucléaire, alors là, là, ça risque d'être du tonnerre! Là, Bush pourrait nous replonger non pas 2000 ans, mais 100'000 ans en arrière, à l'âge glaciaire. Enfin, ce n'est pas encore tout à fait sûr. Peut-être Bush ne sera-t-il pas maître du monde. Parce qu'on ne sait jamais, les électeurs américains auront peut-être envie de dire «pouce»...

